



Association Européenne des
Conservatoires, Académies de
Musique et Musikhochschule

**46ème Congrès annuel et
Assemblée Générale de l'AEC**

**RÉINVENTER LE
SUCCÈS ?**

**Strengthening
Music in Society**

**7 - 9 Novembre
Turin, Italie**



Co-funded by the
Creative Europe Programme
of the European Union

Merci aux sponsors :



L'AEC souhaite exprimer sa sincère reconnaissance au Directeur Prof. Marco Zuccarini à la Prof. Valeria De Bernardi et à toute l'équipe du Conservatorio di Musica « G. Verdi » de Turin pour leur formidable soutien dans l'organisation du Congrès Annuel et de l'Assemblée Générale 2019 à Turin

Sommaire

INTRODUCTION - “Réinventer le succès ?” AEC - Strengthening Music in Society.....	5
Intermèdes musicaux	6
PRE-CONGRESS WORKSHOPS	8
Atelier pré-Congrès - MusiQuE	8
Atelier pré-Congrès sur l’engagement étudiant	10
ABSTRACTS of the SESSIONS and BIOGRAPHIES of the SPEAKERS	11
Séance plénière I - « L’entrepreneuriat, le numérique et la musique » - discours liminaire	11
Introduction à l’assemblée des parties prenantes de l’AEC sur les relations de pouvoir : de l’inégalité systémique au changement systémique.....	13
Séance plénière II - Renforcer la musique dans la société : Priorités et Actions - table ronde	14
Séances Parallèles I	19
1 - Relations de pouvoir : questions d’équité et de positionnement	19
<i>présenté par Deborah Kelleher, vice-présidente de l’AEC, et des étudiants, animé par David-Emil Wickström, président du groupe de travail SMS Identité, Diversité et Inclusivité</i>	19
2 - Passer au numérique dans les activités d’apprentissage et de pratique d’exécution avec la technologie à faible latence : le projet SWING et les travaux des groupes de travail SMS « Apprentissage & Enseignement » et « Numérisation »	21
3 - Rencontres Est-Ouest : perspectives asiatiques et européennes sur la construction d’une collaboration internationale fructueuse	24
4 -20 après la Déclaration de Bologne - un processus réussi ? Préparer la Conférence ministérielle de 2020 à Rome	26
Séances Parallèles II	29
1 - Communiquer avec les générations des « natifs du numérique » : présentations des projets Europe créative « Opera Incanto » et « Opera Out of Opera », du programme « Make a New Opera » et du groupe de travail SMS « Petite enfance » (ECME).....	29
2 - Réinventer l’entrepreneuriat : présentations par les acteurs des projets DEMUSIS et RENEW, du Programme Entrepreneuriat, Leadership et Innovation de l’École supérieure de musique Reina Sofia et du groupe de travail SMS « Entrepreneuriat »	32
3 - Des outils numériques pour améliorer l’offre et les collaborations entre EEMS : l’exemple du Conservatoire d’Amsterdam, d’Opera Vision et de l’université de Bergen	35
4 - Réussir l’internationalisation dans un monde globalisé : discussion basée sur le document de réflexion du groupe de travail SMS Internationalisation et Mobilité transnationale	37
Séances Parallèle III.....	39
1 - Discours sur l’Académisation : comment les professeurs d’instrument et de chant en musique classique pensent et parlent de leur devoir professionnel	39

2 - E-mobilité : faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes grâce aux certificats numériques	41
3 - Recherche artistique réussie : les meilleures pratiques collectées parmi les présentations et performances de l'événement EPARM	43
4 - Santé et bien-être comme pré-requis pour le succès	47
Séances Parallèle IV	49
1 -Le leadership des conservatoires à l'ère numérique : les MOOC et les développements issus du projet INTERMUSIC	49
2 - Réflexion sur les conditions affectant l'étude de la musique et son avenir : séance en coopération avec la NASM	52
3- Les étudiants en musique, futurs agents de la gestion culturelle, en coopération avec ENCATC, le réseau européen de gestion et politique culturelles.....	54
4 - Réinventer les norms de MusiQuE pour le succès : nous avons besoin de votre avis !	55
Rencontres régionales avec les membres du Conseil	56
Groupes de discussion sur 3 thématiques - mélange des groupes régionaux de l'AEC	57
DOCUMENTS FOR THE GENERAL ASSEMBLY	59
Ordre du jour.....	59
Compte-rendu de l'AG 2018	60
Plan d'action pour 2020, sur la base du Plan stratégique de l'AEC pour 2016-2021	71
L'AEC, l'enseignement musical supérieur et l'environnement durable	74
Candidats au Comité exécutif	75
Proposition sur la politique linguistique de l'AEC et les traductions	80
Proposed Membership Fees for 2020	82
À propos de MusiQuE - Music Quality Enhancement.....	84
Candidats au Conseil.....	87
Rapport final sur les rencontres régionales 2018	103
Autriche, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Hongrie, Roumanie, Slovénie	104
Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Bulgarie, Géorgie, Kazakhstan, Pologne, Russie, Ukraine .	106
Espagne et Portugal.....	107
Royaume-Uni et Irlande.....	109
Pays nordiques et baltes.....	110
Pays-Bas et Belgique	113
Italie	115
Allemagne, Suisse et Autriche.....	119
France et Luxembourg	121
Turquie, Grèce et Israël	124
Membres associés	125

PRACTICAL INFORMATION	127
Adresses utiles	127
Carte	127
Pour se rendre au Congrès	128
Hotels	129
Liste de restaurants.....	130
Autres événements à Turin	132
À voir à Turin.....	132
Information on Fee Payment AEC Annual Congress 2019	133
Organization	135
Conservatorio di Musica Giuseppe Verdi, Torino	135
AEC Council.....	135
Equipe AEC et MusiQuE	136

INTRODUCTION - “Réinventer le succès ?” AEC - Strengthening Music in Society

Alors que le Congrès annuel prendra bientôt place, le projet Strengthening Music in Society (SMS) de l’AEC, financé par le programme Europe créative de la Commission européenne, entrera avec grand succès dans sa troisième année. On peut évidemment se questionner sur les critères qui permettent de considérer ce projet comme une réussite, ainsi que sur la pertinence de parler de succès alors que le projet est loin d’être terminé. Chacun et chacune a sa propre définition du succès : il peut en effet être évalué selon de nombreux critères. Cependant, une des qualités évidentes du projet SMS est qu’il se situe dans l’air du temps. En effet, les thématiques évoquées soulèvent des questions dont les réponses seront cruciales pour l’avenir de l’enseignement supérieur de la musique.

Il est encore trop tôt pour affirmer avec certitude que les résultats du projet contribueront à un renforcement durable de l’importance sociale de l’art et de la culture de manière générale, et de la musique et de l’éducation musicale plus spécifiquement. Néanmoins, le Congrès de Turin se donne pour objectifs de fournir des informations amenant à la réflexion et de révéler de nouvelles approches prometteuses. A cette fin, il est crucial de s’appuyer sur les succès du passé, mais également de remettre en question les habitudes et d’explorer de nouveaux chemins.

Le spectre thématique du 46^e Congrès est comme à son habitude très étendu. Les deux thèmes principaux, « L’artiste en tant qu’entrepreneur » et la « Digitalisation », font directement écho aux défis actuels, lesquels résultent d’un changement radical du monde professionnel qui concerne également le métier de musicien. En novembre 2017, la Commission européenne a pour la première fois de son histoire identifié la culture et l’éducation culturelle comme un « facteur clé pour l’avenir de l’Europe, tant pour ses citoyens que pour l’ensemble de la communauté ». Le rôle essentiel de l’art et de la musique dans la formation de l’identité connaît donc une reconnaissance inattendue, amorcée notamment par cet engagement politique fort.

L’art n’existe pas dans le vide et l’isolation. Il fait intrinsèquement partie de la société ; une société qui, dans le meilleur des cas, est positivement impactée par la contribution des arts à son développement. L’inverse est également vrai : l’art dépend du climat sociétal. En effet, il se nourrit de l’estime, l’appréciation et la reconnaissance de ses valeurs dans toutes ses formes : en tant que production artistique, matière d’enseignement ou encore droit humain.

Pour que l’art et la culture deviennent les ciments de la cohésion sociale, des problématiques telles que l’accès à la formation musicale pour tous, doivent davantage être mises en avant. C’est pourquoi le Congrès de cette année est également dédié à des thèmes comme le développement de l’audience et l’éveil musical des jeunes enfants. En outre, il se focalise sur des enjeux tels que la diversité et une compréhension de plus en plus pluraliste de la culture. Conformément à la tradition, le Congrès reprend également des thèmes abordés lors des années précédentes, poursuivant les discussions afin de pérenniser leur développement. Cela inclut la question des relations de pouvoir structurant les institutions de l’enseignement supérieur. Comment pouvons-nous aborder ce sujet afin de le rendre bénéfique pour tous, et comment modifier certaines relations de pouvoir qui sont inadéquates à notre époque ? Ces nombreuses thématiques seront les fils conducteurs du Congrès.

Bien entendu, le Congrès 2019 vous donnera également l’occasion de rencontrer des collègues d’autres pays, d’échanger des points de vue et de prendre un verre ou deux d’un bon vin piémontais.

Vous êtes donc chaleureusement invités à nous rejoindre à Turin pour explorer de nouvelles approches et participer à la définition du rôle actuel des établissements d’enseignement supérieur de la musique dans la société.

Intermèdes musicaux

Jeudi 7 novembre

Cérémonie d'ouverture 16:30

Chœur de chambre du Conservatoire

Direction : Dario Tabbia

Polyphonies italiennes du 16^{ème} au 20^{ème} siècles

Concert de bienvenue 19:15

Orchestre symphonique du Conservatoire

Solistes : Kevi Asanlari, clarinette

Direction : Giuseppe Ratti

G.Rossini : « La Pie voleuse » (Ouverture)

Introduction, thème et variation pour clarinette et orchestre

G.Verdi : « La battaglia di Legnano » (Ouverture)

P.Mascagni : Intermezzo extrait de « Cavalleria Rusticana »

N.Rimsky Korsakoff : « Capriccio espagnol » op.34

Vendredi 8 novembre

Séance plénière 9:15

Trio Jazz

Gianluca Palazzo, guitare

Sara Zarringchang, contrebasse

Manfredi Crocivera, batterie

Fin des travaux 18:45

Musique électronique avec Disklavier

Ritratto d'automa – variation algorithmique pour piano électromécanique et ordinateur sur le thème de « Ritratto di musico » de Léonard de Vinci (env. 1485)

Giovanni Corgiat Mecio, Matteo Martino, Ottavio Monticelli, Piero Poli, Riccardo Taccardi, Alberto Veronese (département de musique électronique du Conservatoire de Turin) et Piera Riccio (Université polytechnique de Turin)

Samedi 9 novembre

Forum d'information 11:30

Airs d'opéra et airs de chambre

V.Bellini : extrait de « Norma » : Casta diva

Hwang Injeong, soprano

Liza Shtelmakc, piano

G.Donizetti : extrait de « Linda di Chamonix » : O luce di quest'anima

Shin Juyeon, soprano

Liza Shtelmakc, piano

F.Schubert : Le Roi des Aulnes

J.Brahms : Nuit de mai

Laura Capretti, soprano

Davide Pirroni, piano

Séance de clôture 17:00

F.Schubert : Sonate en la min. op. posth.137 n° 2 pour violon et piano

Flavia Napolitano, violon

Emma Guercio, piano

Concert de clôture 19:00

Brass Band

Direction : M° Lorenzo Della Fonte

Jan Van der Roost (n. 1956) MERCURY

Édouard Lalo (1823-1892) LE ROI D'YS Ouverture

Transcription : Frank Wright

Edward Gregson (n. 1945) CONCERTO POUR TUBA

1. Allegro deciso

2. Lento e mesto

3. Allegro giocoso

Ivano Giunta, tuba (classe de tuba, prof. Rino Ghiretti)

Lorenzo Della Fonte (n. 1960) EXORTUS

Séance de formation des pairs-évaluateurs de MusiQuE

Jour 1 - mercredi 6 novembre 2019

Horaire	Format	Contenu	Salle
15:30 - 16:20	Séance plénière	Accueil et introduction Introduction générale de MusiQuE : structure et procédures d'évaluation	Entrée
16:20 - 17:10	Séance plénière et travail en groupe	Préparation, procédures et formalités : rôles et responsabilités des pairs-évaluateurs dans les procédures d'évaluation de MusiQuE. Présentation et exercices pratiques	Alfredo Casella
17:15 - 18:15	Séance interactive	Échanges d'expériences et de pratiques : focus sur les critères et le concept de qualité de MusiQuE, recherches de faits et formulation de commentaires utiles Débats en petits groupes sur les difficultés et les expériences positives, les pratiques et les enseignements tirés de l'expérience.	Alfredo Casella
18:15 - 21:00	Travail en groupes	Working dinner Practical exercise: participants prepare the role-play exercise scheduled on jour 2.	11 9 8 18 19 22

Jour 2 - jeudi 7 novembre 2019

Horaire	Format	Contenu	Salle
09:00 - 09:45	Travail en groupes	Jeu de rôle : dans la peau d'un pair-évaluateur Exercice pratique : les participants simulent une visite d'établissement et jouent le rôle de membres de l'équipe d'évaluateurs ou de membres du personnel de l'établissement en question.	Alfredo Casella, 11 et 19
09:50 - 10:35	Travail en groupes	Jeu de rôle : dans la peau d'un pair-évaluateur (Reprise. Changer de rôles)	Alfredo Casella, 11 et 19

10:40- 11:00	Séance plénière	Retours sur le jeu de rôles	Alfredo Casella
11:00 - 11:30		<i>Pause café</i>	<i>Caffé della Musica</i>
11:30 - 12:30	World café	<p>Méthodes de travail au sein de l'équipe et interprétation des critères</p> <p>Exercice pratique : les participants doivent débattre en petits groupes des sujets posés par les animateurs</p>	8, 11 et 19
12:30 - 13:00	Séance plénière	<p>Discussion plénière et conclusions</p> <p>Séance finale - présentation du conseil d'administration de MusiQuE, possibilité de donner un commentaire sur la formation et actualité des activités de MusiQuE.</p>	Alfredo Casella
13:00		Dejeuner	Restaurant Alla Lettera

Atelier pré-Congrès sur l'engagement étudiant

Jeudi 7 novembre 09.30 - 12.30

Renforcer la société dans Votre établissement

avec *Caroline Sundberg, ancienne vice-présidente de l'Union européenne des étudiants, et Clara Barbera, du groupe de travail SMS « Diversité, Identité et Intégration », en partenariat avec le groupe de travail « Étudiant » de l'AEC.*

EXCLUSIVEMENT SUR INSCRIPTION

(veuillez vous inscrire à l'atelier sur le formulaire d'inscription au Congrès)

Cette séance ciblera les thématiques suivantes :

- **Communication** : réfléchir aux différents moyens d'améliorer l'expérience des étudiants dans vos établissements et de rendre plus efficace la communication (*feedback*) entre personnel et étudiants.
- **Collaboration** : travailler avec le personnel et les étudiants pour assurer à tous une meilleure expérience.
- **Transparence** : développer la confiance entre tous les partenaires au sein de l'établissement.

Renforcer la société dans votre établissement nécessite que celui-ci soit structurellement équipé pour faire face à la diversité des personnes, des rôles et des groupes qui, tous ensemble, le composent. Renforcer la société dans votre établissement exige donc une communication entre tous ces différents groupes : direction, équipe administrative, enseignants, chercheurs et étudiants.

Cet atelier met en lumières plusieurs points essentiels pour établir un lien durable, avec des exemples et des études de cas fournis par la représentation étudiante. En appliquant différentes méthodes pour améliorer la communication, la collaboration et la transparence, les participants pourront faire bénéficier leur établissement de ce qu'ils auront appris : améliorer l'efficacité du feedback, renforcer la représentation étudiante existante, développer la confiance dans le conservatoire parmi le personnel et les étudiants.

L'atelier s'adresse aux administrateurs et aux directeurs d'établissements. Les étudiants sont bienvenus.

Pause Café al Caffé al Bar Don Carlos

Jeudi 7 novembre, 17:15 - 17:45

Séance plénière I - « L'entrepreneuriat, le numérique et la musique » - discours liminaire

par Alfons Karabuda, Président du Conseil international pour la musique, de l'Alliance européenne des compositeurs et auteurs-compositeurs et de SKAP. Membre du conseil d'administration du Collège royal de musique de Stockholm (Suède). Expert auprès du HCR et de la Commission suédoise nationale pour l'UNESCO.

Tous les jours, partout dans le monde, les droits artistiques sont bafoués. Il est donc très important de les protéger, de les développer et de garantir leur rôle dans le processus démocratique, dans l'éducation et dans la recherche. La musique a toujours occupé, et occupera toujours, une position forte dans toutes les sociétés. Que ça plaise ou non. Que l'on aime la musique ou pas. Et il y a des gens à qui ça ne plaît pas, pour des raisons politiques, commerciales ou tout simplement personnelles.

Si la musique elle-même ne peut être réduite au silence, certaines forces cherchent à la faire taire - même dans les pays démocratiques. Peut-être même plus que jamais. La musique a un pouvoir, la musique a une valeur. La différence entre les points de vue des agresseurs de la musique est ce qui constitue cette valeur et le prix auquel ils l'estiment. Là où YouTube prospère grâce à ses 90 % de contenu musical, un dictateur, quelque part sur cette planète, se sentira menacé par l'impact expressif de cette même musique.

Les établissements d'enseignement supérieur jouent un rôle crucial dans la conservation et le développement de tous les aspects culturels dans la société. Ils forment un maillon central de la chaîne de valeur. Mais notre époque numérisée et mondialisée est en évolution constante et rapide. C'est pourquoi il est nécessaire d'élargir et d'approfondir les collaborations entre professionnels du secteur et établissements d'enseignement supérieur.

En général, les arts sont facteurs d'accélération de l'esprit d'entreprise et du passage au numérique, et non l'inverse. Pour redéfinir la notion de réussite dans l'écosystème musical, nous devons veiller à définir la valeur de la musique.

L'usage de modèles centrés sur l'utilisateur plutôt que de modèles au pro rata, à l'instar de la juste rémunération de la part des plateformes numériques par la cessation de transfert de valeur, est la clé du maintien et du développement de la chaîne de valeur de la musique, ainsi que du maintien et du soutien à la liberté d'expression artistique et de la diversité dans la musique.

Nous devons remettre en question toute l'architecture de la chaîne de valeur de la musique. La vision d'une collaboration approfondie entre les professionnels et les établissements d'enseignement supérieur vise à faire de l'enseignement de la musique la plaque tournante de toute la chaîne de valeur dont elle a besoin. C'est là que pourra se forger un discours fructueux sur les droits artistiques et la diversité en musique, et une réflexion sur l'équilibre de la chaîne de valeur numérique.



Alfons Karabuda, né le 2 décembre 1967 à Stockholm, est un compositeur suédois et une personnalité de la politique culturelle de l'UE. Président de l'ECSA (Alliance européenne des compositeurs et auteurs), directeur exécutif du SKAP (Association suédoise des compositeurs, auteurs-compositeurs et paroliers), expert en droits artistiques auprès du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, il est également président de l'IMC (Conseil international pour la musique) créé par l'UNESCO, membre du conseil d'administration du Collège royal de

musique de Stockholm, de Musiksverige (Musique en Suède), de STIM (Société suédoise des droits des interprètes) et de Svensk Musik (Musique suédoise). M. Karabuda est également président du comité d'attribution du Prix Polar Music. En qualité d'expert auprès du CDH des Nations Unies, il a collaboré en 2013 au tout premier rapport sur les droits artistiques. D'autres rapports ont suivi en 2014. Président de l'ECSA, M. Karabuda a été un élément moteur dans la décision de l'UE en 2019 sur la nouvelle Directive européenne sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins, et la formation d'une collaboration euro-américaine entre les associations de créateurs de musique ECSA et SGA (Gilde des auteurs-compositeurs d'Amérique). Ces organisations ont abordé en priorité les problèmes mondiaux touchant les droits artistiques, la liberté d'expression et les droits des auteurs (le « copyright » des Américains), dans des actions communes comme la Fair Trade Music Initiative et en 2019, la promotion d'une entité légale avec des auteurs à la gouvernance pour administrer les droits mécaniques en ligne aux USA. Dans le cadre de ses activités au sein du comité exécutif du STIM, dont il fut président directeur général en 2014, M. Karabuda s'est particulièrement attaché au développement de la stratégie internationale, à l'amélioration des systèmes de distribution et à l'adaptation aux nouvelles directives européennes sur la gestion collective des droits. Ses parents, Günes et Barbro Karabuda, étaient journalistes et cinéastes. Sa sœur Denize est actrice et réalisatrice. Les enfants Karabuda ont grandi en accompagnant leurs parents dans leurs nombreux déplacements, une expérience qui, aux dires d'Alfons Karabuda, est à l'origine de son engagement culturel et politique. Il travaille pour la télévision, le cinéma et le théâtre par le biais de sa société d'édition Naomi Musikförlag & Filmproduktion. Il compte la SVT, la SR, la BBC, Zentropa et le Stockholms Stadsteater au nombre de ses clients.

Jeudi 7 novembre, 17:45

Introduction à l'assemblée des parties prenantes de l'AEC sur les relations de pouvoir : de l'inégalité systémique au changement systémique

présentation par David-Emil Wickström, président du groupe de travail SMS « Diversité » et Deborah Kelleher, vice-présidente de l'AEC

Il est apparu au fil de la dernière décennie que les inégalités systémiques liées aux relations de pouvoir sont ancrées dans presque tous les établissements d'enseignement musical. Mettre un nom sur ces problèmes systémiques est un pas important vers le traitement des inégalités à l'œuvre à tous les niveaux de l'enseignement musical afin de pouvoir les aborder de manière à favoriser un véritable changement. Comment les parties prenantes des conservatoires peuvent-elles mettre les questions de relations de pouvoir au centre de leurs interactions culturelles, afin que tous les membres de notre communauté puissent enfin goûter un environnement d'apprentissage et de travail sécurisant et positif ?

L'assemblée AEC des parties prenantes sur les relations de pouvoir sera un exercice de démocratie délibérative, et mettra un échantillon de nos parties prenantes au cœur d'importantes questions de relations de pouvoir auxquelles sont confrontés les conservatoires. Avec l'appui d'un avis expert, impartial et factuel, environ 100 membres (un président et 99 participants) travailleront sur les sujets listés ci-dessous. Leurs conclusions formeront la base de rapports et de recommandations qui seront soumises aux membres de l'AEC. L'assemblée commencera ses travaux en janvier 2020 et les terminera en décembre 2022.

Principaux participants :

- Le ou la président-e de l'Assemblée des parties prenantes de l'AEC - choisi-e dans les mois à venir, sur la base des retours de ces mêmes parties prenantes.
- Un groupe consultatif d'experts - formé pour soutenir le travail de l'Assemblée en termes de préparation d'information et de conseil. Le groupe sera constitué d'universitaires et de professionnels issus de plusieurs domaines d'intérêt spécifiques, selon la thématique abordée, et de membres des groupes de travail SMS.
- Un administrateur - nommé pour décharger efficacement l'Assemblée de son rôle et de ses fonctions administratives. En pratique, l'administrateur s'occupera du planning et des questions opérationnelles liées au programme de travail.
- L'Assemblée sera formée début 2020 suite à un questionnaire anonyme, tenant compte, entre autres, de l'âge, du genre, de la région géographique, de l'origine ethnique, de la spécialité musicale, des domaines de travail et d'études, etc.

Les réunions se feront autant que possible en présentiel, en lien avec les réunions et les plateformes de l'AEC, mais aussi par voie électronique. Thèmes pour l'Assemblée AEC des parties prenantes sur les relations de pouvoir :

- Qu'entendons-nous par relations de pouvoir dans le contexte du conservatoire ?Reconnaitre les asymétries inhérentes du pouvoir ; nommer les inégalités ; chercher leurs racines dans nos processus et nos cultures.
- Comment ces relations de pouvoir influent-elles sur l'environnement d'apprentissage et d'enseignement dans les conservatoires ? ... quelles sont les conséquences sur le recrutement, les interactions quotidiennes et l'évaluation ?
- Comment rééquilibrer le pouvoir ?recommandations diverses : ensembles de principes, nouveaux paradigme d'enseignement, représentation étudiante, formation des enseignants/du personnel administratif.

Vendredi 8 novembre, 9:15 - 10:15

Séance plénière II - Renforcer la musique dans la société : Priorités et Actions - table ronde

animée par *Helena Gaunt, Principale du Royal Welsh College of Music and Drama, Cardiff, présidente du groupe de travail SMS 1 « Musique et Société » avec Ilona Schmiel, directrice exécutive et artistique de la Tonhalle Zürich (Suisse) ; Luca Ripanti, orchestre symphonique de la RAI Turin (Italie) ; Camilla Overgaard, représentante du groupe de travail « Étudiant » de l'AEC et étudiante à l'Académie royale de musique d'Aarhus/Aalborg (Danemark) ; Julian Lloyd Webber, Principal du Royal Birmingham Conservatoire (Royaume-Uni) ; Alfons Karabuda, compositeur et président de l'IMC (Conseil international de la musique) et de l'ECSA (Alliance européenne des compositeurs et auteurs-compositeurs)*

Le titre même du projet de l'AEC : « Renforcer la musique dans la société » (*Strengthening Music in Society*) souligne que la musique n'est pas une entité isolée, mais implique des personnes et des processus sociaux. Au fur et à mesure que les sociétés évoluent et changent, la pratique musicale et son fondement social évoluent aussi. D'immenses possibilités s'ouvrent actuellement dans de nombreuses sociétés contemporaines qui demandent plus de créativité et d'humanité pour renforcer le pouvoir et les rôles de la musique. Réaliser ce potentiel exige d'être attentif, de rester à l'écoute et de réagir à ce changement sociétal tout en cristallisant et en défendant les valeurs les plus profondes ancrées au cœur même de la musique.

En musique occidentale classique - à l'évidence - mais aussi, avec des modalités différentes, dans le jazz, la musique populaire et la world music, une part essentielle de la musique dans la société implique un « public ». Dans de nombreux contextes, la réflexion sur et l'interaction avec les « publics » s'élargissent rapidement et évoluent. Le développement des co-organisations et co-créations de prestations/spectacles, par exemple, estompe les frontières entre « participants » et « publics ». Beaucoup de travail s'effectue en dehors de la salle de spectacle et les environnements virtuels apportent un complément au concert en présentiel.

Le musicien d'aujourd'hui ne peut se permettre d'ignorer la diversité des publics et le potentiel d'interaction avec ces nouveaux auditoires. Les enjeux sont nombreux : sens et pertinence ; accès et intégration ; accessibilité et modèles commerciaux durables ; imagination, innovation et tradition ; esthétique et engagement social des artistes. Et on peut certainement prédire que le changement et l'évolution se poursuivront à un rythme accéléré.

Dans ce contexte, la table ronde vise à soulever des questions fondamentales sur les « publics » à la lumière du projet « Renforcer la musique dans la société » (SMS). Nous aborderons un éventail de questions sur les possibilités et difficultés majeures concernant les publics, rencontrées par les membres de la table ronde, en tant que professionnels, avec leurs organisations et les organisations qu'ils représentent :

- Quelles approches innovantes de développement des publics prenez-vous (ou voyez-vous des organisations/des musiciens prendre autour de vous) et pourquoi ?
 - Quels sont les principaux facteurs ?
 - Quels sont les principaux défis que vous avez remarqués dans chaque initiative ? Et qu'est-ce qui permet de relever les défis ?
 - De quelles manières ces initiatives peuvent-elles être considérées comme « entrepreneuriales » ?

- De quelles manières vos publics (ou les publics des disciplines musicales que vous représentez) se diversifient-ils ? De quelles manières vous impliquez-vous avec et/ou représentez-vous des groupes divers dans vos contextes ? Quels sont les obstacles et les catalyseurs de nouvelles initiatives ?
 - De même, de quelles manières le numérique influe-t-il sur les comportements des publics et/ou facilite-t-il votre implication avec de nouveaux publics ?
 - Au fur et à mesure de l'évolution de votre implication avec divers publics, que recherchez-vous en priorité chez les musiciens avec lesquels vous travaillez ?
- musiciens professionnels ? À ce stade, quel est votre souhait le plus cher pour les conservatoires ?



Helena Gaunt est principale du Royal Welsh College of Music & Drama. Musicienne, leader, enseignante et auteure, riche d'une vaste expérience professionnelle du monde du Conservatoire, elle se passionne pour le développement artistique et pour l'entrepreneuriat créatif et culturel dans le secteur de l'industrie musicale. Auparavant directrice adjointe (chargée de l'innovation) à la Guildhall School of Music & Drama, elle fournissait un leadership stratégique du développement universitaire et artistique, de la recherche, de l'entreprise et de l'internationalisation. Elle dirigeait aussi les relations de l'établissement avec des partenaires

clés tels le Barbican Centre et le City of London's Culture Mile, avec comme partenaires principaux le London Symphony Orchestra et le Museum of London. Helena a dirigé la conférence internationale sur le conservatoire réflexif organisée tous les trois ans à la Guildhall School, et a présidé le partenariat « Conservatoire innovant » (ICON), qui a fait œuvre de pionnier international dans le domaine du développement professionnel pour les professeurs de conservatoires. Hautboïste, dotée d'une vaste expérience d'interprète, elle est cofondatrice du Britten Sinfonia. Entre autres activités, elle est aussi professeure invitée à l'Académie Sibelius de l'université des Arts (Finlande). L'excellence de son enseignement au niveau supérieur a été récompensée par les distinctions de « National Teaching Fellow » et « Principal Fellow of the Higher Education Academy ». Helena Gaunt a étudié à l'université de Cambridge, à l'université d'Essex, au Guildhall School and Institute of Education, à l'université de Londres et a obtenu un MBA à la Ashridge Business School. Elle a participé à divers groupes de travail de l'AEC, et préside actuellement un des groupes de travail du projet SMS, financé par le programme Europe créative. Membre du collège de pairs évaluateurs de l'Arts and Humanities Research Council, elle est membre du conseil d'établissement de la Tonbridge School.



Née à Hanoï en 1967, Ilona Schmiel a étudié la pédagogie musicale, la philologie et la gestion culturelle à Berlin et à Oslo. Elle fait ses premières armes professionnelles au Festival de Donaueschingen et au Festival olympique des Arts de Lillehammer. Elle est ensuite chef de projet des tournées mondiales de la Fondation Arena di Verona et, parallèlement, professeur invitée à l'Académie Hanns Eisler de Berlin. De 1998 à 2002, plus jeune administratrice culturelle d'Allemagne jamais nommée, elle assure la gestion et la direction artistique de la salle de concert « Die Glocke » de Brême puis, de 2004 à 2013, la direction artistique et générale du festival Beethovenfest Bonn. Sous son égide, cette manifestation reçoit le prix « Marque culturelle européenne 2012 ». En reconnaissance de ses services au festival

Beethoven, Ilona Schmiel se voit décerner l'Ordre du Mérite du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie (janvier 2017). Depuis août 2014, elle préside aux destinées de la Société de la Tonhalle de Zurich et gère tous les concerts et tournées de l'orchestre de la Tonhalle ainsi que plusieurs cycles de concerts. Membre du jury de la Fondation culturelle de la Fédération (2005 - 2007), du jury de la Fondation Ernst von Siemens pour la musique (depuis 2007), présidente du conseil d'administration de la Deutsche Kammerphilharmonie Bremen (depuis 2009), elle est aussi membre des conseils de la Beethoven Haus Bonn et de l'université de Bonn depuis 2012. Depuis 2014, Ilona Schmiel siège au conseil de l'Académie de musique et de danse de Munich, au conseil d'administration du Concours Géza Anda de Zurich et au comité artistique du Festival de Zurich. Pendant les travaux de rénovation de la Tonhalle Zurich, la Société de la Tonhalle a financé la construction d'une salle de concert provisoire, la « Tonhalle Maag », dont l'excellence est reconnue dans le monde entier. La Société de la Tonhalle Zurich a reconduit le contrat d'Ilona Schmiel jusqu'en 2024.

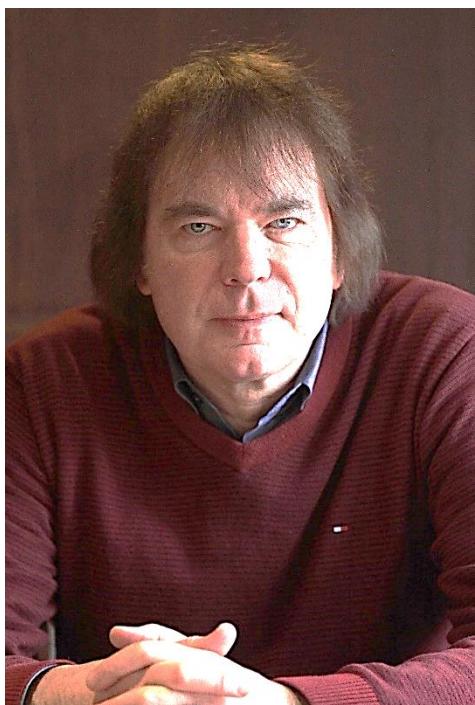


Luca Ripanti (Turin, 1964) est secrétaire artistique de l'Orchestra Sinfonica Nazionale della Rai (orchestre symphonique de la radio italienne) depuis 2000. Formé en Italie, Luca Ripanti poursuit des études de langue et littérature anglaises à la School of English Studies de Folkestone (R-U) et de flûte au Conservatoire d'Alessandria (Italie) dont il est diplômé. Il commence la flûte traversière baroque en 1995, dans le cadre des cours d'été internationaux de clavecin d'Oporto et se passionne pour l'instrument. Il a aujourd'hui plus de 300 concerts à son actif en tant que flûtiste baroque dans toute l'Europe (Italie, Allemagne, France, Belgique, Suisse, Espagne, Portugal) et en Tunisie, sous la direction de Simon Preston, Pál Németh, Frieder Bernius, Ottavio Dantone, Robert King et Jean-Claude Malgoire. Il a enregistré deux CD d'œuvres de G.P. Telemann, J. Kuhnau et J.S. Bach, ainsi que les quatre sonates et partitas pour flûte de Bach. Ses fonctions à l'OSN RAI l'ont amené à collaborer étroitement avec les plus grands chefs d'orchestre et compositeurs de notre époque : Christian Arming, John Axelrod, Ivor Bolton, James Conlon, Jeffrey Tate, Rafael Frühbeck de Burgos, Eliahu Inbal, Gianandrea Noseda, Dima Slobodenik, Kristjan Järvi, Fabio Luisi, Gergely Madaras, Steven Mercurio, William Eddins, Michele Mariotti, Ryan Mc Adams, Pascal Rophé, Robert Trevino, Juraj Valcuha pour n'en citer que quelques uns, et Peter Eoetvoes, Michael Daugherty, Luca Francesconi, Dai Fujikura, Marton Illés, Helmut Lachenmann, Liza Lim, Tan Dun... Depuis 2002, il a coordonné plus de 180 concerts dans toute l'Italie et 16 tournées internationales.



Camilla Overgaard is a guitarist and songwriter who specializes in the acoustic guitar. She holds a bachelor's degree in music pedagogics, with classical guitar as her main instrument, from The Royal Academy of Music in Aarhus where she is currently doing her master's degree in guitar and songwriting. She is highly engaged in student representational work as part of the students' council and former chair of The National Council of Music Students. Camilla is involved in a variety of different projects combining elements from classical and folk music and has collaborated with both actors and architects. In March 2019 she released her debut EP 'Det er ganske vist!' with her interpretations of fairy tales by the famous Danish author Hans Christian Andersen. Since 2018, Camilla has been part of AEC SMS - Strengthening Music in Society as a member of the Student Working Group and the Entrepreneurship Working Group. She works to combine social entrepreneurship and music with the aim of empowering vulnerable groups in society. Currently she is doing a two-month

self-initiated project in a refugee centre and is taking part in the 'Present Work - Future Steps' project which aims to develop joint initiatives for educators to strengthen their capacities in Human Rights Education and intercultural learning.



Julian Lloyd Webber, Principal du Royal Birmingham Conservatoire, violoncelliste, chef d'orchestre et pédagogue de renommée internationale. Boursier à 16 ans, il étudie au Royal College of Music puis se perfectionne auprès du grand violoncelliste Pierre Fournier, à Genève. Il a collaboré avec une pléiade de musiciens extraordinaires, de Lord Yehudi Menuhin et Lorin Maazel à Sir Georg Solti, Elton John et Stephane Grappelli. La carrière du « doyen des violoncellistes britanniques » (The Strad) se caractérise par sa créativité et sa réussite. Fondateur du programme gouvernemental « In Harmony » et président de « Sistema England », Julian Lloyd Webber continue son action de promotion du développement personnel et communautaire dans certaines régions parmi les plus défavorisées d'Angleterre. Il a créé plus de 60 œuvres pour violoncelle et inspiré nombre de compositeurs aussi divers que Joaquin Rodrigo, Malcolm Arnold, Philip Glass, James MacMillan et, tout récemment, Eric Whitacre. Ses nombreux enregistrements ont été primés dans le monde entier : pour BBC Music Magazine, sa version du concerto d'Elgar sous la

direction de Lord Menuhin, récompensée par un Brit Award, est la meilleure de tous les temps et pour Gramophone, son doublé de la Symphonie pour violoncelle et orchestre de Britten et du Concerto de Walton avec l'Academy of St Martin in the Fields, sous la direction de Sir Neville Marriner, est « au-delà de toute comparaison ». Premier musicien des rues « officiel » du métro de Londres, il fut le seul musicien classique à se produire à la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques de 2012. Julian est marié à la violoncelliste Jiaxin Cheng.



Alfons Karabuda, compositeur, président de l'IMC (Conseil international de la musique) et de l'ECSA (Alliance européenne des compositeurs et auteurs-compositeurs), directeur exécutif de SKAP (Association suédoise des compositeurs, auteurs-compositeurs et paroliers) et expert en matière de propriété des droits artistiques auprès du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Il est membre des conseils d'administration du Collège royal de musique de Stockholm, de Music Sweden, de la Société suédoise des droits des interprètes (STIM) et président du comité du prix « Polar Music ».

Vendredi 9 novembre 10:25 - 11:25

Séances Parallèles I

1 - Relations de pouvoir : questions d'équité et de positionnement

présenté par Deborah Kelleher, vice-présidente de l'AEC, et des étudiants, animé par David-Emil Wickström, président du groupe de travail SMS Identité, Diversité et Inclusivité

Cette séance parallèle, en lien avec le récent lancement de l'assemblée des parties prenantes de l'AEC sur les relations de pouvoir, abordera les multiples facettes de la positionalité : le contexte qui crée notre identité en termes de race, de classe, de genre, d'orientation sexuelle et de capacités. À partir d'études de cas, nous réfléchirons ensuite par petits groupes à la manière dont ces facettes de l'identité peuvent affecter explicitement nos politiques d'audition, les profils de candidats, les étudiants dans nos classes et le programme enseigné, en fonction de notre propre positionalité et de notre place dans le monde.

L'étude de cas pour cette séance est la suivante :

Qu'est-ce qui constitue le talent, ou un critère artistique élevé dans le monde contemporain en ce qui concerne la voix, la guitare, la percussion et le clavier ? Quelles en sont les ramifications en termes de recrutement, de culture et d'élaboration de programme ?

Si « l'accès » est un mot-clé du discours moderne, un autre, souvent évoqué à propos de diversité et d'enseignement musical supérieur est le « maintien de critères artistiques élevés ». En quoi consistent-ils ? Bien qu'ils semblent universels, nous en avons tous des notions différentes et individuelles. Les critères sont contextuels et discursifs. Ils peuvent se baser sur un ensemble de compétences approuvées ou se fédérer autour d'un ensemble de compétences perçues. Les critères artistiques comprennent souvent un mélange d'artisanat (compétences techniques et motrices) et d'expression artistique (interprétation, vision artistique). Mais que sont au juste ces paramètres et qui juge de ce qui est élevé ou non ?

En outre, ces éléments sont-ils les seuls pertinents pour garantir aux (futurs) étudiants une carrière artistique dans le secteur musical ? Qu'en est-il des compétences non artistiques comme la capacité de réfléchir au rôle de la musique dans la société et la capacité à communiquer avec des publics différents, autrement dit un ensemble de compétences cognitives/intellectuelles ? Ces notions diffèrent non seulement entre les genres (par ex. le discours pop vs rock dans la musique populaire anglo-américaine) mais aussi au sein d'un genre.

Les différentes traditions nationales ou régionales d'enseignement ont des vues différentes sur ce qui constitue les critères artistiques. De plus, chaque conservatoire a des visions différentes des examens d'entrées destinés à évaluer les compétences des candidats. Quel répertoire le candidat doit-il préparer pour son instrument principal ? L'instrument secondaire est-il lui aussi soumis à un examen ? Est-il prévu un test de théorie musicale ? Quelles compétences évalue l'examen de théorie ? Faut-il rédiger un essai pour permettre de juger des compétences cognitives ? Ces questions sont également liées aux rôles du développement de la vision artistique individuelle et de la pratique musicale créative dans la formation du futur musicien, dans le cadre des programmes diplômants des établissements. Idéalement, l'examen d'entrée est en lien direct avec les visions de ces programmes. Enfin, au fil du temps, le discours sur ce qui constitue les critères artistiques a changé.

Par ailleurs, des établissements de traditions culturelles diverses rassemblent une variété de visions du monde, de conceptions et de cultures de travail. La vie du conservatoire en témoigne au quotidien, des pratiques de communication quotidienne (y compris un langage commun) aux habitudes de travail, aux méthodes d'enseignement et aux questions de hiérarchie et de pouvoir. Parallèlement,

l'ouverture des conservatoires à de nouvelles formes de musique signifie également la remise en question des anciens critères d'admission. Est-il nécessaire pour un/une DJ de passer une épreuve de théorie à l'examen d'entre si son instrument principal est une station de travail audionumérique ? Ou pour un chanteur de musique traditionnelle bulgare souhaitant intégrer un programme de musique traditionnelle de posséder un master de théorie de musique savante occidentale ? Dans ce dernier cas, l'examen d'entrée ne devrait-il pas cibler d'autres aspects musicaux plus pertinents ? S'ajoute à ce qui précède l'intégration d'une telle population étudiante dans le conservatoire. Sur quels « langages communs » peut s'appuyer un conservatoire et que faut-il fixer dans les programmes diplômants ? Cette séance parallèle, en lien avec le récent lancement de l'assemblée des parties prenantes de l'AEC sur les relations de pouvoir, abordera les multiples facettes de la positionnalité : le contexte qui crée notre identité en termes de race, de classe, de genre, d'orientation sexuelle et de capacités. À partir d'études de cas, nous réfléchirons ensuite par petits groupes à la manière dont ces facettes de l'identité peuvent affecter explicitement nos politiques d'audition, les profils de candidats, les étudiants dans nos classes et le programme enseigné, en fonction de notre propre positionnalité et de notre place dans le monde.

Deborah Kelleher, directrice de l'Académie Royale Irlandaise de Dublin depuis 2010, a joué un rôle décisif dans le développement stratégique du profil international de l'établissement, de son rayonnement et de ses cursus. Parmi les réalisations importantes, citons l'introduction de diplômes de premier cycle spécialisé en composition et en études vocales ; le RIAM Podium, centre de pratique de musique d'ensemble, qui forme des musiciens d'orchestre et de grands ensembles ; et la création du premier département d'interprétation historiquement informée, en partenariat avec The Irish Baroque Orchestra. En 2013, le RIAM est devenu collège associé au Trinity College de l'université de Dublin. Sous les auspices du Réseau d'enseignement et d'apprentissage du RIAM, Deborah a supervisé l'augmentation sensible du nombre de cours de perfectionnement professionnel à destination des 7000 professeurs privés qui, dans tout le pays, présentent des élèves aux centres locaux d'examen du RIAM. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus vaste, visant à faire du RIAM un pôle de ressources pour les musiciens de toute l'Irlande, des amateurs aux professionnels, grâce à un enseignement en ligne et à distance, des occasions de prestations publiques etc. Les projets à venir comprennent un réaménagement du campus et une refonte générale de la mission, des programmes et de la structure organisationnelle du RIAM. En 2016, Deborah a été élue vice-présidente de l'AEC.

David-Emil Wickström a étudié les langues scandinaves, la musicologie et l'ethnomusicologie à l'université Humboldt de Berlin, à l'université de Bergen et à l'université de Copenhague. Intéressé par tout ce qui touche à la musique et l'identité, aux flux transculturels, aux migrations, aux religions et aux nationalismes, il concentre ses domaines de recherche sur la musique vocale traditionnelle norvégienne et la musique populaire de l'ère postsovietique. Il enseigne actuellement l'histoire de la musique populaire à la Popakademie Baden-Württemberg de Mannheim (Allemagne) où il est aussi responsable des programmes diplômants « Pop Music Design » et « World Music » du niveau licence (Bachelor). Au sein de l'AEC, il préside le groupe de travail SMS « Diversité, identité, intégration ». Avec Renske Wassink (Codarts), il a cofondé le réseau world music/musique traditionnelle/musique folk de l'AEC.

2 - Passer au numérique dans les activités d'apprentissage et de pratique d'exécution avec la technologie à faible latence : le projet SWING et les travaux des groupes de travail SMS « Apprentissage & Enseignement » et « Numérisation »

présentations de *Claudio Allocchio*, Réseau GARR (Italie) ; *Stefan Gies*, directeur exécutif de l'AEC et *Anna Maria Bordin*, Conservatorio di Musica « N. Paganini » Genova (Italie) ; membres du groupe de travail SMS 5 « Apprentissage et Enseignement », et *André Stärk*, Hochschule für Musik Detmold (Allemagne), membre du WG SMS 6 « Passage au numérique »



Le projet SWING (*Synergic Work Incoming New Goals for Higher Education Music Institutions* - Synergie des nouveaux objectifs pour les établissements d'enseignement musical supérieur) est un partenariat stratégique prévu de septembre 2018 à septembre 2021 et financé par le programme Erasmus+ de la Commission européenne. Le projet s'inscrit dans le contexte des établissements européens d'EMS qui connaissent un accroissement des mobilités mixtes, des collaborations internationales, de l'innovation dans les programmes d'études et de la reconnaissance.



Erasmus+

L'objectif principal de SWING est d'expérimenter puis d'établir un cadre afin d'accroître et d'optimiser considérablement ces possibilités transnationales d'apprentissage en créant un série de nouveaux modules d'apprentissage à distance, tout en favorisant en parallèle le renforcement et le déploiement de nouvelles fonctionnalités de LoLa et d'autres outils spécialisés d'enseignement musical. Ces deux actions, conçues en stricte collaboration avec les étudiants et les enseignants, accéléreront le développement d'une coopération transnationale encore plus étroite entre établissements et amélioreront la qualité des mobilités internationales des étudiants et des enseignants en complétant la mobilité physique par une mobilité virtuelle permanente.

Le groupe de travail (WG) SMS 5 « Apprentissage & Enseignement » proposera une série de réflexions sur l'énorme défi que représente la nouvelle technologie LoLa (*Low Latency* : faible latence) pour nos établissements d'EMS. Chargé d'étudier les implications de l'introduction de LoLa dans nos paramètres d'apprentissage et d'enseignement, le WG 5 du projet SMS du programme Europe créative, projet géré par l'AEC (Association Européenne des Conservatoires) et le CEMPE (Centre d'excellence en formation à l'interprétation), aborde diverses sujets : comment le changement de contexte perceptuel influence-t-il la relation étudiant-enseignant ? Quels paramètres de son pourraient générer des malentendus dans ce contexte ? Quels pourraient être les comportements réparateurs ou compensatoires des étudiants et des enseignants pendant les essais de LoLa ? Comment intégrer l'apprentissage à distance dans nos établissements sans rencontrer de réactions négatives ? Les tâches d'évaluation doivent être menées en trois séries de mesures : 1) entretiens de feedback avec les participants au projet, 2) rapport d'un expert externe sur les aspects techniques, 3) cartographie et suivi des projets de recherche sur l'apprentissage à distance dans la formation supérieure à l'interprétation. Les entretiens informeront sur les forces et les faiblesses de l'apprentissage à distance, surtout dans le cadre du système LOLA. Ils devraient en outre fournir de précieux conseils pour la poursuite du développement des aspects pédagogiques, techniques et juridiques du système. Le contexte didactique de LOLA se caractérise par le fait que l'étudiant peut maintenir une relation pédagogique à distance tout en poursuivant sa formation dans son établissement d'origine. C'est précisément cette contemporanéité d'action qui rend si importantes la création et la régulation du potentiel de ce nouvel environnement éducatif. Porteur de précieuses opportunités, il peut aussi dissimuler de désagréables inconvénients. Si le cadre de LoLa ne remplace pas l'expérience Erasmus, il peut en être un complément, la mettre en œuvre ou en favoriser l'introduction.

Le groupe de travail SMS (WG6) « Passage au numérique » ou, plus précisément, « Formation des enseignants à l'ère du numérique », a examiné comment les écoles et les établissements d'enseignement supérieur utilisent la technologie numérique pour favoriser l'apprentissage et l'enseignement de la musique. Un questionnaire a permis de déterminer les types d'activités actuellement en cours. Les questions portaient sur différents points : l'objectif du travail et l'âge des participants ; le type d'équipements/d'approches utilisés ; les observations et conclusions (dans le cas de projets de recherche) ; le bilan des avantages et des difficultés de ce travail. La diffusion du questionnaire en ligne a profité du vaste réseau des membres de l'AEC et de l'EMU. La prochaine étape de l'étude portera sur le classement des différents aspects du projet : quels outils numériques utiliser, pourquoi et comment. L'objectif ultime de ce travail est de permettre aux étudiants, aux enseignants, aux principaux d'établissements et aux décideurs d'engager et de structurer une réflexion critique sur la technologie dans l'enseignement en s'aidant des exemples fournis, et de les amener à intégrer ces nouvelles technologies et modifier leurs pratiques professionnelles. Cette brève présentation donnera un premier aperçu des réponses obtenues. Nous présenterons également un premier cadre conceptuel pour le classement des projets et des outils numériques. Il permettra de lister les nombreuses manières dont les technologies sont actuellement et réellement utilisées pour améliorer l'apprentissage musical, offrant des possibilités à des jeunes d'horizons très divers, dans une grande variété d'activités musicales.

Claudio Allocchio est coordonateur de la sécurité et des services avancés d'applications du GARR et gestionnaire du projet SWING. Pionnier de la mise en réseau depuis plus de 35 ans, Claudio a contribué à la création du réseau italien GARR et de l'Internet mondial depuis ses débuts. Il a largement participé à la création de nombreux services d'applications, de l'e-mail mondial dans les années 80, aux vidéoconférences et aux services en temps réel (dont 'LoLa') et d'autres dans les domaines de la sécurité et la politique. Expert en création de normes internationales de réseautage, il a participé activement à l'IETF (Internet Engineering Task Force), créé de nombreux RFC depuis 1990, et longtemps géré la direction du secteur des applications de l'IETF. Il a reçu en outre une solide formation musicale (piano) pendant 8 ans au conservatoire, jusqu'au niveau du diplôme de fin d'études.

Stefan Gies est directeur général de l'AEC depuis septembre 2015. Il a participé activement aux groupes de travail sur l'amélioration de la qualité, dans le cadre des projets « Polifonia » et « FULL SCORE » de l'AEC depuis 2007. Stefan bénéficie d'une vaste expérience professionnelle d'instrumentiste, de professeur de musique, de chercheur en sciences humaines et de scientifique. Recteur d'une Musikhochschule allemande, il était encore récemment professeur de pédagogie de la musique.

Anna Maria Bordin, née à Turin en 1962, a étudié le piano au Conservatoire Giuseppe Verdi de sa ville natale puis à la Musik-Akademie de Bâle (Suisse) où elle obtient brillamment en 1990 le diplôme de concert « Konzertreife Diplom ». Elle poursuit une belle carrière de soliste et de chambriste. Elle a enregistré pour la radio italienne RAI et la radio belge BRT. Avec la pianiste russe Tatiana Pavlova, elle a interprété et enregistré l'œuvre complète de Rachmaninov pour deux pianos. En 1990, l'Académie d'Imola lui décerne le diplôme de « Pédagogie spécialisée du piano ». Son livre « Quando la Musica supera i confini » (« Quand la musique traverse les frontières »), édité par Daniela Piazza, est la chronique d'une longue et difficile expérience avec un enfant autiste. Elle a également signé un essai intitulé « Nel segno e nel suono » (Signes et sons) édité par Michele Falco. Elle a conçu et dirigé un cours expérimental de piano pour un élève autiste sur une période de dix ans, mis en œuvre et dirigé à Turin le laboratoire expérimental de recherche et de pédagogie musicale face au syndrome de Williams, coopéré avec l'Académie Brera de Milan (Cours de spécialisation en art-thérapie) et avec le programme de master « Psychologie de la musique » à la faculté de psychologie de l'université de Pavie. Elle est aujourd'hui professeure de piano et coordinatrice de recherche au Conservatoire de Gênes, et auteure de nombreux articles paraissant dans le monde entier. Elle est membre du WG « Apprentissage et Enseignement » de l'AEC et évaluatrice-experte de l'agence

italienne pour l'assurance qualité dans l'EMS. Au fil des vingt dernières années, elle a consacré ses recherches à la méthodologie théorique et appliquée de l'enseignement du piano.

*André Stärk (*1966) a étudié l'enseignement de la musique à l'école (instrument : piano) à l'université de musique et de théâtre de Hanovre, et les lettres allemandes à l'université de Hanovre, puis poursuit des études supérieures de théorie et de formation musicale. Parallèlement, il est assistant de recherche et chargé de cours dans le domaine des médias électro-acoustiques et de la technologie musicale au studio son de l'université. Dès 1993, il est chargé de cours de théorie et formation musicales puis, à partir de 1998, représente le secteur théorie musicale/média acoustique à la Pädagogische Hochschule de Fribourg où il crée également un « big band ». Depuis 2001, il est professeur de théorie musicale à la Hochschule für Musik de Detmold. Vice-recteur des études et de l'enseignement depuis 2004, André Stärk a développé la plateforme d'apprentissage pour l'enseignement musical *detmoldmusictools.de*. Membre du groupe de travail de l'AEC sur le projet U-Multirank pour l'élaboration d'une procédure de classement des conservatoires, il est membre du comité « Infrastructure numérique » de la conférence des recteurs allemands et du groupe de travail de l'AEC sur le « Passage au numérique ».*

3 - Rencontres Est-Ouest : perspectives asiatiques et européennes sur la construction d'une collaboration internationale fructueuse

avec Adrian Walter, directeur de la Hong Kong Academy for Performing Arts ; Xavier Bouvier, Haute École de Musique de Genève ; Marianne Jakobsen, Académie royale danoise ; Narong Prangcharoen, doyen de l'École de musique, Mahidol University. Débat animé par Gretchen Amussen, ancienne membre du Conseil de l'AEC.

Cette séance étudiera des exemples innovants de récits, stratégies et formes de collaboration internationales en provenance d'Orient et d'Occident. Quelle est l'incidence des contextes culturels, politiques et géographiques dans la définition de ces récits ? Comment une collaboration Est-Ouest peut-elle contribuer à améliorer/transformer l'enseignement et l'apprentissage dans nos établissements ? Que permet ce type de collaborations et quels en sont les avantages mutuels ? En fin de compte, la collaboration Est-Ouest peut-elle contribuer à favoriser l'émergence d'artistes « du monde », à l'aise avec la diversité, capables de célébrer leurs propres traditions et celles d'autres cultures ?

Le professeur Adrian Walter est directeur de la Hong Kong Academy for Performing Arts. Au cours de 30 ans d'une brillante carrière dans le secteur de l'enseignement supérieur où il a exercé diverses fonctions : chargé de direction, enseignant, interprète, il a toujours été un ardent défenseur de l'importance de l'engagement communautaire par le biais de l'éducation musicale et d'activités axées sur la pratique.

Dans le cadre de ses responsabilités actuelles, il a donné à l'Académie une position phare dans la région, surtout dans le contexte du développement de la Grande Baie. L'Académie est membre fondateur de l'Alliance pour l'enseignement musical et la culture de la Grande Baie (Greater Bay Area Music Education and Cultural Alliance). Il supervise également une évaluation exhaustive des programmes pédagogiques de l'Académie pour assurer leur actualité, leur pertinence, leur efficacité et leur cohérence avec les nouvelles technologies émergentes. Avant d'assumer ses fonctions à Hong Kong, le professeur Walter était directeur du département des arts créatifs et doyen de la faculté de droit, des affaires et des arts de l'université Charles Darwin, en Australie. Il était aussi professeur de musique et directeur de l'École de musique de l'Australian National University, régulièrement classée en tête des meilleures universités du pays.

Xavier Bouvier a étudié la composition et la théorie au Conservatoire de Genève. Professeur de théorie musicale, il a également été responsable de la bibliothèque, directeur adjoint puis directeur des études de l'établissement, désormais renommé Haute école de musique de Genève. Il dirige à présent un programme d'ethnomusicologie. Membre du comité de direction, il est chargé des projets spéciaux de la HEM. Il est membre du Conseil de la faculté de musique et des arts de la scène, du Conseil pédagogique de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), de la Conférence des universités de musique suisses (CHEMS), où il a présidé le groupe de travail sur l'élaboration des programmes pendant la réforme de Bologne, et du Conseil suisse d'accréditation. Si Xavier Bouvier a concentré ses premières recherches musicologiques sur la théorie et l'esthétique de la musique française du 18^{ème} siècle, il a réalisé au cours des dix dernières années de nombreux projets transculturels impliquant surtout la Chine et l'Inde et étudié la dimension interculturelle du processus créatif musical, la théorie musicale transculturelle, les emprunts culturels, la compréhension transculturelle, l'enseignement de la musique comparée et la diplomatie culturelle.

Marianne Løkke Jakobsen est directrice des affaires internationales, directrice de la musique de l'Institut Confucius et membre de l'équipe de développement de l'enseignement à distance du RDAM. Elle est titulaire d'une maîtrise en musicologie et en français, et d'un diplôme en leadership

et orientation. Marianne fait partie du RDAM depuis 2000. En 2002, elle dirige l'administration des études. En 2004, elle est nommée directrice des affaires internationales et de l'orientation. Depuis 2012, elle est totalement impliquée dans la création du premier institut Confucius de musique (MCI) en coopération avec le conservatoire central de musique de Beijing. Marianne a contribué au rayonnement international du RDAM. Elle est souvent invitée en tant qu'orateur principal lors de conférences internationales en raison de son engagement dans les domaines de l'apprentissage à distance, les relations à l'échelle mondiale, les compétences interculturelles, l'assurance qualité, l'entrepreneuriat, la formation continue et l'apprentissage en ligne.

Le succès du compositeur thaïlandais Narong Prangcharoen s'est confirmé en 2013 avec l'octroi du prestigieux prix Guggenheim Fellowship et du Prix Barlow. Dans son pays, M. Prangcharoen a reçu le Prix Silapathorn, et la distinction d'« Artiste contemporain national ». Sa renommée est désormais internationale. Il est reconnu comme un des plus grands compositeurs d'Asie et a reçu les encouragements et les félicitations d'éminents compositeurs contemporains : Paul Chihara, Zhou Long, Augusta Read Thomas et Yehudi Wyner. Pour John Corigliano, la musique de Prangcharoen est « contemporaine et accessible » et pour Chen Yi, « puissante et colorée ». Artiste indépendant pendant son long séjour aux États-Unis, compositeur, professeur de composition à la Community Music and Dance Academy de l'université du Missouri-Kansas City, compositeur en résidence auprès du Pacific Symphony, Dr. Narong Prangcharoen est aujourd'hui doyen du College of Music de l'université Mahidol (Thaïlande). Compositeur en résidence auprès de l'orchestre philharmonique de Thaïlande, il est aussi directeur artistique du Festival international de composition de Thaïlande, membre du comité artistique du festival de musique moderne de Beijing, conseiller artistique du Asia/America New Music Institute, et vice-président du syndicat des musiciens de Chine et des pays de l'ANASE. Ses œuvres sont publiées en exclusivité chez Theodore Presser Company.

Chef de file de la scène culturelle et pédagogique internationale, dotée d'une grande expérience, la franco-américaine Gretchen Amussen est conseillère spécialisée en relations internationales, en développement de projets dans l'EMS et en développement professionnel des musiciens. Directrice des affaires extérieures et des relations internationales au Conservatoire de Paris pendant 25 ans, elle a grandement contribué à la promotion du Conservatoire, de ses étudiants et de ses enseignants par le biais d'un vaste réseau mondial d'organismes culturels et pédagogiques. Très active au sein des réseaux européens, elle a coprésidé le premier groupe de travail de l'AEC, consacré aux implications du Processus de Bologne (2001-2004), le groupe de travail AEC-Polifonia sur la profession musicale et dirigé le groupe AEC-Polifonia sur l'entrepreneuriat dans la musique (2011-2014). Vice-présidente de l'AEC de 2010 à 2013, Gretchen est actuellement membre du conseil d'administration de la Haute École de Musique de Genève et du Centre de musique de chambre de Paris.

4 -20 après la Déclaration de Bologne - un processus réussi ? Préparer la Conférence ministérielle de 2020 à Rome

Table ronde avec Cristina Ghitulica, groupe de suivi de Bologne, Eirik Birkenland, président de l'AEC, Marco Zuccarini, directeur du conservatoire G . Verdi de Turin, Italie, modérée par Lucia Di Cecca, membre du conseil de l'AEC.

Créé en septembre 1999, peu après l'adoption de la Déclaration de Bologne, le groupe de suivi du processus de Bologne (BFUG) est une structure exécutive qui en supervise la mise en œuvre. De 29 en 1999, le nombre de membres du BFUG est rapidement passé à 47 en 2010, suite à la création de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES). Le groupe comprend actuellement 48 pays et la Commission européenne en qualité de membres, 8 organisations de parties prenantes en qualité de membres consultatifs et 8 partenaires et experts techniques. Les réalisations de ces 20 premières années sont remarquables. Au sein de l'EEES, les politiques et les réformes sont approuvées au niveau européen, avec la participation de toutes les parties prenantes adéquates, puis mises en œuvre au niveau national dans tous les établissements d'enseignement supérieur. Cet espace de dialogue a rendu possible le développement de politiques nouvelles et innovantes, de nouvelles pratiques et de nouveaux outils dont la valeur est reconnue pour les pays d'Europe et au-delà. Outre les engagements clés - l'assurance qualité, le cadre de qualifications et la reconnaissance des diplômes - les valeurs fondamentales que sont la liberté et l'intégrité académiques, l'autonomie institutionnelle, la participation des étudiants et du personnel dans la gouvernance de l'enseignement supérieur, et la responsabilité publique pour et de l'enseignement supérieur forment l'épine dorsale de l'EEES. En amont de la Conférence de Rome prévue en 2020, les différents ministres de l'éducation ont donné mandat au BFUG pour trouver de nouvelles manières de construire « un Espace européen de l'enseignement supérieur encore plus ambitieux » et « donner à l'enseignement supérieur les moyens de jouer pleinement son rôle en relevant les défis auxquels sont confrontés nos sociétés. » Il ressort des premiers débats l'importance prioritaire de la poursuite de la mise en œuvre des engagements clés mais aussi l'importance du rôle sociétal de l'enseignement supérieur. L'avenir du processus de Bologne s'élaborera au fil d'un travail sur les sujets suivants : l'intégration dans l'enseignement supérieur ; un apprentissage et un enseignement innovants, souples et pertinents ; l'apprentissage tout au long de la vie ; le passage au numérique ; l'internationalisation et la mobilité ; la gouvernance et l'autonomie.

Daniela Cristina Ghitulica, membre du Groupe de suivi du processus de Bologne (BFUG) au nom du Ministère roumain de l'éducation nationale depuis 2012, a co-présidé le BFUG pendant la présidence roumaine du Conseil de l'Union européenne (premier semestre 2019). Directrice du bureau du Ministre roumain de l'Éducation nationale pendant plus de 7 ans, elle a également coordonné les éléments relatifs à l'enseignement supérieur dans le cadre des programmes financés par la Banque mondiale et mis en œuvre par le ministère depuis 2003. Cristina Ghitulica a une solide expérience en matière d'assurance qualité : d'abord membre du conseil de l'agence roumaine pour l'AQ dans l'enseignement supérieur (ARACIS) (2013 - 2014) puis vice-présidente (depuis 2015), elle est également évaluatrice externe et membre de la Commission de l'enseignement à distance depuis 2009. Membre du conseil d'administration du Réseau d'Europe centrale et orientale des agences pour l'AQ dans l'enseignement supérieur (CEENQA) depuis 2014, elle en est actuellement présidente. En 2018, Mrs. Ghitulica est élue au Conseil d'administration de l'Association européenne pour la garantie de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (ENQA). Docteur en génie chimique de l'université POLITEHNICA de Bucarest, Mrs Ghitulica a plus de 20 ans de carrière universitaire. Elle enseigne actuellement au département des sciences et de l'ingénierie des oxydes de matériaux et nanomatériaux, à la faculté de chimie appliquée et de sciences des matériaux de l'université POLITEHNICA de Bucarest. Ses nombreuses activités comprennent diverses recherches dans différents domaines des sciences des matériaux dont les résultats ont fait l'objet de plusieurs livres. Elle a écrit ou coécrit plus de 125 articles scientifiques, dont une cinquantaine sont publiés dans des revues de référence. Elle a participé, en tant que chercheuse ou directrice/responsable, à plus de 55

contrats ou projets de recherche en développement des ressources humaines. En 2014, la présidence roumaine l'a élevée à la dignité de Grand officier de l'Ordre du mérite de l'Éducation nationale.

Née à Astoria, Oregon (1943), Ann Katherine Isaacs a étudié à l'université de Californie, Berkeley, et à l'université d'État de Milan. Chercheuse et enseignante à l'école normale supérieure de Pise (1971-1975), elle est ensuite professeure d'histoire de la Renaissance à l'université de Pise (1975-2013). Elle joue un rôle actif dans de nombreux projets clés sur la modernisation de l'enseignement supérieur, et participe au projet pilote ECTS dès 1989. Coordinatrice des Réseaux européens d'histoire (1999-2012), elle conçoit et coordonne le Sixième réseau cadre d'excellence, CLIOHRES.net, qui rassemble 180 chercheurs de 31 pays sur les questions liées à la citoyenneté, l'identité et l'inclusion/exclusion (www.clioires.net). Madame Isaacs s'est fortement impliquée dans le projet Tuning dans le monde entier (Europe, Amérique latine, Canada, USA, Russie, Géorgie et Asie Centrale). Elle a coordonné Tempus, vaste projet de construction d'un Espace d'enseignement supérieur en Asie Centrale (www.tucahea.org), et un projet d'amélioration de la formation à la santé publique en Ouzbékistan (www.uzhelth.org). Elle s'implique aujourd'hui dans les projets Tuning en Chine et CALOHEE. Distinguée par le prix Erasmus Gold récompensant l'innovation et la créativité (2008), elle est ambassadeur Erasmus+ pour l'Italie et experte auprès de la Commission européenne pour la mise en œuvre de la Charte européenne Erasmus de l'enseignement supérieur (ECHE), de l'ECTS et du Processus de Bologne. Depuis le 1^{er} juillet 2018, et jusqu'en juillet 2020, elle est vice-présidente du BFUG de l'EEES (www.ehea.info), qui regroupe 48 pays, de nombreux membres consultatifs et autres partenaires. Coprésidente du groupe de coordination du BFUG sur le dialogue politique mondial, qui organise le forum politique mondial de Rome en juin 2020 conjointement avec la Conférence ministérielle sur l'Espace européen de l'enseignement supérieur, elle préside également le comité de rédaction chargé du communiqué ministériel de 2020 et de la déclaration du premier forum politique mondial de « Bologne ».

Eirik Birkeland a été recteur de l'Académie norvégienne de musique de 2006 à 2013. Eirik a commencé sa carrière professionnelle comme basson solo de l'orchestre royal de Copenhague et co-solistre de l'orchestre philharmonique d'Oslo. De 1996 à 2002, il a dirigé le comité artistique de cet orchestre et participé à son groupe de leadership avec le directeur artistique Mariss Jansons. Professeur de basson, de musique de chambre et d'interprétation à l'Académie norvégienne de musique pendant de nombreuses années, il a enseigné dans plusieurs établissements européens en qualité de professeur invité. En 2013/2014, il a présidé un comité d'experts, nommé par les ministères norvégiens de l'éducation et de la culture, chargé d'évaluer la contribution du secteur culturel à l'éducation artistique dans l'enseignement primaire et secondaire afin de proposer une restructuration pédagogique. La même année, il préside un comité chargé d'élaborer un nouveau programme musical et culturel pour les écoles municipales. Élu au Conseil de l'AEC en 2007, puis à la vice-présidence en 2013, Eirik Birkeland est président de l'association depuis 2016.

Marco Zuccarini a étudié le piano et la clarinette au Conservatoire national de Milan dont il est diplômé, puis à l'Accademia Nazionale S. Cecilia auprès de Riccardo Brengola. En 1982, il reçoit le prix « Peterlongo » de l'Accademia Chigiana de Sienne. Chambriste réputé, il s'est produit dans toute l'Europe. Depuis 1989, il concentre sa carrière sur ses activités de direction d'orchestre et collabore avec des artistes prestigieux comme Martha Argerich. Il a dirigé en Italie, en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Amérique du Sud et enregistré pour les labels Tactus, Fabula Classica et Dynamic. Il enseigne la musique de chambre depuis 1976. Directeur du Conservatoire de Turin depuis novembre 2015, il est également directeur artistique du concours international de violoncelle International « B.Mazzacurati » de Turin et siège au jury de plusieurs concours internationaux dont le concours international de musique de chambre de Pinerolo et le XIXème concours international de piano « Paloma O'Shea » de Santander.

Lucia Di Cecca obtient son diplôme de piano « avec distinction » tout en étudiant en parallèle l'analyse musicale et les cultures musicales du monde, puis achève un cursus de littérature italienne avec mention. Elle se produit en soliste et en musique de chambre. Elle enseigne en conservatoire depuis 1977. Pendant ses deux mandats au Conseil académique, elle a activement contribué au renouveau du conservatoire de musique de Frosinone et à la mise en place de l'apprentissage à distance et des technologies collaboratives dans le secteur musical. Elle prend une part active à la vie culturelle et musicale italienne et européenne, en tant que membre du conseil d'administration d'associations musicales, de commissions et de groupes de travail, et en exerçant ses fonctions au nom du Ministère italien de l'enseignement, de l'Agence nationale Erasmus et de la Société italienne pour l'enseignement de la musique. En collaboration avec des chambres de commerce et diverses fondations, elle cherche à promouvoir une mentalité entrepreneuriale chez les jeunes musiciens et faciliter leur succès professionnel. Elle a publié des articles et donné des conférences sur l'internationalisation, l'enseignement et la formation supérieure. Par ailleurs, elle a conçu et organisé plusieurs projets et événements en Italie et en Europe, axés sur les carrières professionnelles des jeunes musiciens et visant à aider les jeunes diplômés à entrer dans la profession. Ses projets actuels ciblent le rôle de la musique dans la société en tant qu'outil unique et efficace pour combattre la haine, le racisme et la radicalisation. Membre du Conseil de l'AEC, elle se concentre sur les activités internationales et l'entrepreneuriat.

Vendredi 8 novembre 12:10 - 13:10

Séances Parallèles II

1 - Communiquer avec les générations des « natifs du numérique » : présentations des projets Europe créative « Opera Incanto » et « Opera Out of Opera », du programme « Make a New Opera » et du groupe de travail SMS « Petite enfance » (ECME)

avec *Michelangelo Galeati*, Conservatorio Santa Cecilia, Rome (Italie) ; *Raffaele Longo*, Conservatorio di Musica « S. Giacomo Antonio » de Cosenza (Italie) ; *Anna Maria Koziomtzis*, Collège royal de musique, Stockholm (Suède) ; *Wilhelm Carlsson*, département d'opéra de l'université de Stockholm ; *Till Skoruppa*, groupe de travail SMS « Petite enfance » - animé par *Luc Nijls*, président du groupe de travail SMS « Passage au numérique »



Co-funded by the
Creative Europe Programme
of the European Union

Opera out of the Opera est un projet de développement des publics ciblant les jeunes de 16 à 30 ans. Commencé en septembre 2018 et prévu jusqu'en avril 2020, il est financé par le Programme Europe Créative. Centré sur le développement des publics, le projet fait sortir l'opéra des théâtres pour le faire connaître des jeunes publics. Combinant de manière innovante l'électronique live, les environnements virtuels, les décors animés et les interprétations traditionnelles, il crée des représentations peu onéreuses et facilement adaptables, transportables et reproductibles selon les circonstances, avec des animations et des sous-titres en temps réel. Les représentations se déroulent dans les lieux inhabituels : aéroports, plages, centres commerciaux et palaces. Une appli pour smartphone, moderne et attrayante, garantit l'adhésion du public en direct et à distance pendant les représentations, grâce à la fonction de vote et d'autres fonctionnalités interactives. Le Conservatorio Santa Cecilia de Rome coordonne le projet, réalisé en collaboration avec les partenaires suivants : le Mozarteum Salzburg, le Petit Opera du Monde-Arts On (Athènes), l'Opera da Camera de Navarra (Pampelune) et l'AEC.



Co-funded by the
Creative Europe Programme
of the European Union

Opera InCanto est un projet de développement des publics à destination des enfants. Prévu sur deux ans, il est financé par le programme Europe Créative. Son objectif essentiel est de créer un nouveau public en éduquant les nouvelles générations (les 6 à 12 ans) aux arts de la scène et plus particulièrement à l'opéra. Grâce à la création d'un réseau de théâtres et de centres culturels européens, et à une étroite collaboration avec le secteur de l'enseignement (surtout l'école primaire), le projet favorisera et stimulera le développement des publics en attirant les enfants et leurs familles vers l'opéra et en suscitant l'intérêt des jeunes. Le projet est coordonné par Europa InCanto avec la participation de l'Opéra de Leipzig (Allemagne), du Théâtre national de Split (Croatie), de l'Orquesta Reino de Aragon (Espagne), de l'Qendra Gjenerata e Re (Albanie) et l'AEC.

Le programme de master « Creating New Opera » a été créé par l'université des Arts de Stockholm et le Collège royal de musique de Stockholm. Dans un environnement pédagogique, les étudiants se rencontreront pour échanger des connaissances entre disciplines et développer en collaboration des méthodes et des stratégies pour créer un nouvel opéra. Le programme défie les hiérarchies anciennes et les méthodes traditionnelles de production d'opéra. Il a pour but de récrire le paysage de l'opéra tel que nous le connaissons. Ce programme sera lancé à l'automne 2020.

La qualité et l'importance de l'enseignement musical de la petite enfance (ECME) varient énormément à travers l'Europe. Dans l'idéal, les enseignants ont une formation supérieure spécialisée et les classes d'ECME suivent des programmes éducatifs annuels, pensés sur le long terme (pour les enfants de 0 à 6 ans). Outre le développement des compétences motrices et cognitives de l'enfant, les acquis de cet apprentissage à l'âge de 6 ans comprennent une connaissance de base des éléments du langage musical, la lecture des notes, le chant ou le jeu instrumental par imitation, les accords de base et l'accompagnement de chansons simples. Toutefois, plusieurs pays d'Europe n'ont pas de tradition d'éveil musical de la petite enfance et seules quelques rares universités dispensent des cursus spécialisés. Le groupe de travail commun « ECME », constitué de membres de l'AEC, de l'EAS (Association européenne pour la musique à l'école) et de l'EMU (Union européenne des écoles de musique), souhaite donc attirer l'attention sur le sujet, souligner les avantages et les acquis de cet apprentissage précoce et mettre en lumière les opportunités de carrière qu'il peut offrir à une nouvelle génération d'enseignants.

Michelangelo Galeati, violoncelliste et chef d'orchestre, a étudié la composition et la direction avec Piero Bellugi et Dario Lucantoni et le violoncelle avec Rocco Filippini et Amedeo Baldovino. Diplômé du Conservatoire S. Cecilia de Rome et de la prestigieuse Accademia Nazionale di Santa Cecilia, il étudie en parallèle la musicologie et l'histoire de la musique à l'université de Bologne et à l'université de Rome « Tor Vergata ». Il enseigne actuellement au Conservatorio di Santa Cecilia où il s'occupe également d'activités et de projets internationaux.

Raffaele Longo, chef de projet expert au service « Coopération & Recherche » de la Link Campus University de Rome, est aussi directeur des relations internationales de l'INNEL - Institut national de neuroleadership (www.innel.it) et conseiller expert pour les projets internationaux au Conservatoire « Santa Cecilia » de Rome. Il dirige plusieurs projets (renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur, partenariats stratégiques, RISE H2020, etc.) en Europe et en Méditerranée (Libye, Palestine - Bande de Gaza), au Moyen-Orient (Iran), en Amérique latine (Équateur, Chili), et en Extrême-Orient (Vietnam). Il a été directeur des Affaires internationales au Conservatoire de Cosenza (IT) et du département « Coopération, Recherche & Développement, réseaux et partenariats internationaux » de l'université de Calabre (Italie). Au cours de ces dernières années, il a été chargé de cours, conférencier et a présidé d'importantes réunions dans le domaine de l'enseignement supérieur européen (UE, AEC, EAIE, IHPEI, ERACON, FS-BIOTECH, DAAD, EACEA). Évaluateur-expert et rapporteur auprès de la Commission européenne - REA, programme HORIZON 2020, Marie Skłodowska Curie Actions - il a également participé au groupe de travail « IRC » chargé du développement des coordinateurs des relations internationales et du groupe « Éducation à l'entrepreneuriat » de l'AEC, à Bruxelles. Chef de projet de 5 réseaux internationaux financés par l'UE (Placement Consortium, Improvisation, Digital Arts, Jazz, Contemporary Opera), il a géré 20 projets impliquant 25 établissements d'enseignement supérieur de 21 pays de l'UE et plus de 50 sociétés et entreprises. Il a été consultant expert en enseignement supérieur pour le Parc scientifique et technologique VEGA de Venise. Il a étudié la composition, la direction d'orchestre, le piano et la philosophie. Professeur de théorie musicale dans les programmes d'étude supérieures (Cosenza, Italie), il est professeur invité de plusieurs universités européennes : Berlin, Cracovie, Vilnius, Tromso, Bruxelles, Tallinn, Izmir, Tirana. Il est spécialiste d'analyse schenkérienne et de sémiotique musicale. Ses plus récentes publications abordent la dramaturgie et la déconstruction musicales ; le théâtre de Mozart ; la sémiotique de la musique contemporaine ; l'entrepreneuriat, les affaires et les arts de la scène. Ses recherches actuelles portent sur l'Internet des objets et l'intelligence artificielle appliquée à la théorie de la musique et à la composition ainsi qu'une approche logique de l'harmonie d'Elliott Carter ; l'apprentissage informel et non-formel ; le leadership ; la coopération internationale. Il a écrit sur le leadership, l'internationalisation, la coopération internationale dans les zones de conflit, la dramaturgie, les ressources humaines et les actions de mobilité transnationale.

Anna Maria Koziomtzis est titulaire d'un master en musique avec comme matières principales l'eurhythmie Dalcroze et le chant. Elle enseigne et s'occupe de questions de leadership dans l'enseignement musical supérieur suédois depuis près de trente ans. Elle a dirigé pendant neuf ans la formation opératoire à l'Académie de musique et d'art dramatique de l'université de Göteborg. Elle dirige depuis quatre ans l'Académie de musique classique au Collège royal de musique de Stockholm.

Wilhelm Carlsson enseigne depuis 2011 la performance scénique à l'université des Arts de Stockholm. Diplômé en 1976 de l'Institut d'art dramatique où il étudie la mise en scène, il fonde une troupe de théâtre expérimental, le Teater Schahrazad, et tourne dans toute l'Europe. En 1987, il rejoint le Théâtre royal de Stockholm. Depuis, il réalise des mises en scène d'opéra et de théâtre pour les plus grandes scènes suédoises. Il participe actuellement au groupe de travail dédié à l'élaboration d'un nouveau programme interdisciplinaire de master d'opéra à l'université des Arts de Stockholm, où il pilote également un projet de recherche intitulé « Mouvements pendulaires - les transformation de la voix au théâtre et à l'opéra ». Docteur honoris causa de l'université d'Uppsala, Wilhelm Carlsson a reçu du souverain suédois la Médaille d'or des Arts et Lettres pour services artistiques rendus à la société.

Till Skoruppa est secrétaire général de l'Union européenne des écoles de musique (EMU), fédération européenne d'associations nationales d'écoles de musique représentant plus de 6000 écoles de musique dans 26 pays européens. Son parcours professionnel est pour le moins éclectique : directeur de programme au Conseil européen de la musique (EMC), responsable de la mise en œuvre du programme de travail de l'organisation chapeautant les réseaux et organisations musicaux européens ; directeur de la communication et du marketing de l'orchestre philharmonique de Bonn et promoteur radio d'un label international de heavy metal. Il est titulaire d'un master en musicologie.

Luc Nijls est chercheur post-doctorant à l'IPEM, titulaire d'un doctorat en Arts et Science de l'art (musicologie systématique), d'un master d'interprétation (clarinette) et d'un master de philosophie, et d'un certificat d'aptitude à l'enseignement (clarinette, sax, ensemble). Ses recherches combinant travaux théoriques, études empiriques et approche pratique portent notamment sur le lien entre le musicien et l'instrument, sur le rôle du mouvement corporel dans les processus d'apprentissage instrumental et le rôle de la technologie dans l'approche concrète de l'enseignement musical instrumental. Son travail sur la « Music Paint Machine » (www.musicpaintmachine.be) a reçu en 2012 le prix EAPRIL du meilleur projet de recherche et de pratique. Régulièrement invité à donner des conférences lors de séminaires de pédagogie musicale, il a siégé au comité consultatif du Ministère flamand de l'éducation, et participé à l'élaboration des réformes de l'enseignement de la musique en Flandres. Luc est rédacteur adjoint (secteurs Europe et Moyen-Orient) de l'International Journal of Music in Early Childhood (IJMEC) et professeur invité de technologie musicale éducative au Conservatoire royal de La Haye (NL) et à la Luca School of Arts de Louvain (BE).

2 - Réinventer l'entrepreneuriat : présentations par les acteurs des projets DEMUSIS et RENEW, du Programme Entrepreneuriat, Leadership et Innovation de l'École supérieure de musique Reina Sofia et du groupe de travail SMS « Entrepreneuriat »

avec Ivana Perković, Université des Arts de Belgrade (Serbie) ; Esther Viñuela, Escuela Superior de Música Reina Sofia, Madrid (Espagne) ; Renee Jonker, Conservatoire royal de La Haye (Pays-Bas) et Payam Gul Susanni, Université de musique Yasar, Izmir (Turquie) et des du groupe de travail SMS « Entrepreneuriat »



Améliorer les compétences numériques et les aptitudes à l'entrepreneuriat des musiciens de l'enseignement supérieur en Serbie pour une société plus engagée sur le plan culturel - DEMUSIS



Jusqu'à présent, l'entrepreneuriat, les médias numériques et l'apprentissage en ligne n'ont joué qu'un rôle mineur dans l'enseignement musical supérieur en Serbie, malgré le passage au numérique actuellement en cours et le récent développement massif du secteur IT. Le projet DEMUSIS a pour objectif d'améliorer les capacités entrepreneuriales des musiciens de l'enseignement supérieur et de les amener à utiliser les technologies numériques de manière artistique, créative, informée, critique et responsable (pour eux mêmes et les autres) dans le contexte général et culturel. Le but est de proposer des programmes adaptés aux besoins du futur, afin que les musiciens souhaitant s'engager dans des carrières durables disposent du savoir et des compétences nécessaires mais aussi de la compréhension du secteur et sachent travailler seuls et gérer eux-mêmes leur carrière.

DEMUSIS vise à assurer le renforcement des capacités des établissements d'enseignement supérieur dans la formation de professionnels culturellement engagés et désireux d'apporter une contribution à la société civile. Le projet a trois grands objectifs :

1. Développement du nouveau programme de master « La musique dans l'environnement numérique » et modernisation des programmes d'études existants dans les domaines de l'entrepreneuriat musical et des compétences numériques. Une plateforme d'e-learning, des cours en ligne et le système LoLa d'interprétation musicale à distance favoriseront l'utilisation des technologies numériques ;
2. Formation continue pour les musiciens professionnels, afin d'améliorer et renforcer leurs compétences numériques et entrepreneuriales ;
3. Renforcer la part de l'éducation à la citoyenneté et à la participation culturelle dans l'enseignement musical et combler le fossé actuel entre les établissements d'enseignement supérieur de la musique et la société civile.

Le consortium du projet regroupe les efforts conjugués de 6 partenaires universitaires et 3 partenaires non-universitaires.

Les effets attendus du projet sont : l'élaboration de nouveaux programmes d'études innovants et de nouvelles possibilités de carrière pour les musiciens professionnels ; le développement d'établissements supérieurs plus forts et modernisés ; de nouvelles approches méthodologiques de la formation de musiciens capables de faciliter l'interaction du milieu universitaire et de la société civile ; et l'accroissement de la participation du public dans la musique.



Erasmus+

Le projet RENEW, achevé en 2018, visait à promouvoir l'entrepreneuriat en tant qu'élément important des programmes d'enseignement musical supérieur, pour en faire un catalyseur d'innovation pédagogique dans l'EMS européen en général et dans les établissements partenaires du projet en particulier. RENEW souhaitait ainsi contribuer à améliorer l'employabilité des futurs diplômés par le développement artistique, pédagogique et entrepreneurial des études

musicales supérieures. Le projet privilégiait la promotion de la formation à l'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social parmi les jeunes, ainsi qu'un réseau d'enseignement supérieur ouvert et innovant, ancré dans l'ère numérique. De plus, le projet s'appuyait sur la valeur d'un enseignement axé sur l'entrepreneuriat comme outil important de formation de compétences transversales, cruciales pour les musiciens du 21^{ème} siècle : travail d'équipe, apprentissage par les pairs et pratique réflexive. Ces compétences préparent les musiciens à être des entrepreneurs efficaces dans leurs futures carrières-portefeuilles qui, bien qu'enracinées dans la musique, pourront embrasser d'autres domaines d'activités. En abordant l'enseignement et l'apprentissage d'un point de vue entrepreneurial, et en créant des modules européens communs d'entrepreneuriat pour en assurer la pérennité, ce projet a contribué à promouvoir une éducation et une formation ouvertes et innovantes dans le secteur de l'enseignement musical supérieur. Les résultats du projet sont accessibles sur le site internet dédié : <https://renewprojectaec.wordpress.com/>.

Le programme « Entrepreneuriat » de l'École de musique Reina Sofía a été mis en place à la rentrée universitaire 2016-2017 suite à l'analyse effectuée par l'école à partir des données recueillies grâce au suivi actif de ses étudiants diplômés. L'analyse révélait que les jeunes musiciens sont confrontés à un paysage du marché du travail largement défini par le multi-emploi, la temporalité et la mobilité. Le programme « Entrepreneuriat, Leadership et Innovation » permet aux étudiants de développer de nouvelles compétences, comme établir le budget ou rédiger l'argumentaire d'un projet. Parallèlement, le programme joue un rôle important en les rapprochant de leurs communautés et des défis et enjeux contemporains à considérer. Il se décline en deux modules, l'un théorique, l'autre pratique. Le premier module comprend des rencontres avec des personnalités influentes du monde de la musique classique, sources d'inspiration et de savoir-faire, et des séances thématiques sur l'autogestion. Le second (et principal) module est le développement d'un projet concret : les étudiants travaillent en groupe à la conception et mise en œuvre d'un projet innovant présentant un enjeu social, artistique ou numérique pour la société.

Le groupe de travail SMS 3 « L'esprit d'entreprise chez les musiciens » a engagé une vaste réflexion sur :

- la nécessité d'une recherche pour savoir comment les étudiants - actuels et anciens - perçoivent la formation à l'esprit d'entreprise, telle que l'offrent les établissements d'EMS.
- la nécessité de trouver un terme plus approprié que « entrepreneurship/entrepreneuriat »
- le rôle des musiciens dans la société ; le numérique dans l'enseignement et l'apprentissage ; la diversité du secteur de la musique
- l'intégration professionnelle : la plupart des programmes des conservatoires, un peu partout dans le monde, apportent des réponses sur la manière d'enseigner aux étudiants comment devenir les agents de leur propre intégration professionnelle. Il n'existe pas de solution universelle, mais connaître et partager les différentes approches et pratiques de la question sera profitable à toute la communauté.
- le développement d'un outil de recherche permettant d'orienter les personnes intéressées vers les bonnes questions, les exemples de pratiques réussies et différentes ressources utiles.

Renee Jonker a étudié la percussion au Conservatoire royal de La Haye. Interprète activement engagé dans le domaine contemporain depuis plusieurs décennies, il travaille en étroite collaboration avec les compositeurs. Parallèlement, il a produit des CD, présenté des émissions de musique classique à la télévision néerlandaise et donné des conférences d'avant-concert au

Concertgebouw d'Amsterdam. Membre du conseil d'administration du Conseil néerlandais des Arts, il dirige également depuis 1997 la société Gavigniès, un fonds privé de soutien à la musique au Pays-Bas. Directeur du master NAIP (Nouveaux publics et pratiques innovantes), R. Jonker a mis sur pied Aus LICHT, une coproduction de l'Opéra national néerlandais, du Holland Festival, de la Fondation Stockhausen et du Conservatoire royal de La Haye, réalisée en juin 2019.

Ivana Perković est docteure en musicologie et professeure titulaire au département de musicologie de l'université des Arts de Belgrade, chargée des programmes de licence, master et doctorat. Vice doyenne de la recherche et de la coopération internationale (2015-2019), elle a écrit ou coécrit 5 ouvrages sur diverses thématiques (la musique religieuse serbe, l'histoire de la musique serbe, la faculté de musique, la musique et l'interdisciplinarité) et plus de 60 articles parues dans des revues spécialisées nationales et internationales et des actes de conférences internationales. Elle a édité le volume consacré aux « Identités musicales dans la perspective européenne », publié par Peter Lang Verlag en 2017. Elle est membre de la Société musicologique internationale, de la Société musicologique de Serbie, de la Société internationale de musique orthodoxe, du Département de musique et des arts de la scène de Matica Srpska et du comité éditorial du « Journal de la musique et des arts de la scène de Matica Srpska ». Ivana Perković a créé et piloté de nombreux projets universitaires nationaux et internationaux (TEMPUS, ERASMUS+, module Jean Monnet, Ministère de l'Enseignement, des Sciences et du développement technologique de la République de Serbie, etc.). Principale candidate du projet international « Voiceless choirs » (Chœurs sans voix) du programme « Archives en danger », réalisé en coopération avec la British Library en 2006. Principale candidate et coordinatrice du projet international CBHE Erasmus + DEMUSIS, sur les aptitudes entrepreneuriales et les compétences numériques des musiciens de niveau universitaire, lancé en janvier 2019.

Esther Viñuela Lozano, gestionnaire de projet, a étudié le piano au Conservatoire Manuel Castillo de Séville et obtenu un master en gestion culturelle à l'Universidad Complutense de Madrid. Accompagnatrice de ballet classique et de danse espagnole pendant deux ans, elle travaille ensuite pendant 4 ans avec le ballet national d'Espagne pour lequel elle conçoit et développe le « Cercle des amis du Ballet ». Parallèlement, elle mène des activités pédagogiques auprès d'écoles et d'académies de danses en Espagne et coordonne le programme « Jeunes chorégraphes ». De 2015 à 2019 elle coordonne le programme MusaE du Ministère espagnol de la Culture, qui fait dialoguer les jeunes musiciens et les collections des musées nationaux par le biais de prestations artistiques en présentiel et d'une interaction culturelle avec le public. Elle est actuellement coordinatrice du programme « Entrepreneuriat » à l'école de musique Reina Sofía et responsable des projets européens auxquels participe l'établissement. Militante écologiste passionnée, elle aime le yoga, la randonnée, la lecture et la cuisine.

Payam Gul Susanni est née à Izmir, en Turquie. Elle obtient une licence de concert (piano) du conservatoire national de l'université Dokuz Eylül d'Izmir, puis un master à la LSU School of Music et un master de musique à l'université du Texas, à Austin (É-U). Elle s'est produite en soliste, en duo et en musique de chambre dans tous les États-Unis, en Europe et en Turquie. De 2000 à 2008, elle enseigne le piano et la musique de chambre à la Clavier Werke School of Music d'Austin. Au cours de sa carrière d'enseignante, elle est souvent sollicitée comme organisatrice de festivals et jury de concours. Depuis 2008, Madame Susanni est professeure assistante au département de musique de l'université des Arts Yasar d'Izmir. Elle est également directrice artistique de l'Académie de musique du Centre de formation continue de l'université Yasar. Coordinatrice des relations internationales du département de musique, elle participe à de nombreux projets et rencontres et organise beaucoup de festivals, master-classes et concerts. Madame Susanni a rédigé et coordonné le projet de partenariat stratégique « OMEGA » (Ouvrir plus de portes à l'employabilité des étudiants en art et en musique - Opening More Employability Gates for Arts and Music Students). Elle fait actuellement partie du groupe de travail 3 « L'esprit d'entreprise chez les musiciens » du projet AEC - SMS.

3 - Des outils numériques pour améliorer l'offre et les collaborations entre EEMS : l'exemple du Conservatoire d'Amsterdam, d'Opera Vision et de l'université de Bergen

with Edoardo Righini, Conservatorium van Amsterdam, The Netherlands, Luke O'Shaughnessy, Opera Europa and Dagfinn Bach, University of Bergen, Norway, moderated by Matti Ruippo, member of SMS Digitisation working group.

La séance est consacrée à la présentation, suivie d'un débat, des trois meilleures pratiques (listées ci-dessous) d'utilisation d'outils numériques pour améliorer la collaboration et l'offre des établissements d'enseignement musical supérieur.

CvA Online est le prolongement en ligne du Conservatorium van Amsterdam. Créé en 2014 par Edoardo Righini, il a évolué en deux plateformes numériques offrant des cours interactifs, en ligne et accrédités aux étudiants et aux écoles de musique du monde entier. Avec un catalogue de plus de 2000 cours en ligne, CvA Online se positionne dans le peloton de tête des plateformes interactives européennes d'enseignement musical supérieur. Les nouvelles approches d'apprentissage et d'enseignement de CvA Online s'appuient sur le potentiel de transformation de l'ère numérique. Elles créent un environnement d'apprentissage dans lequel les étudiants peuvent se présenter, communiquer avec leurs professeurs, découvrir leur défi musical et progresser dans leur parcours. Au cours de sa présentation, Edoardo analysera et abordera brièvement les stratégies et pratiques de CvA Online.

Comment les théâtres d'opéra et les conservatoires - qui ont des intérêts similaires, à savoir aider au développement de jeunes artistes et rendre leur travail accessible au grand public grâce aux moyens numériques - peuvent-ils exploiter au mieux les ressources numériques comme les master classes en ligne ? Luke O'Shaughnessy pose la question et offre quelques réponses du point de vue d'un professionnel du secteur de l'opéra. Luke est responsable d'**OperaVision**, plateforme de streaming gérée par Opera Europa, l'association européenne de théâtres et festivals d'opéra.

Le projet ARIIS - Infrastructure pour la recherche artistique et l'innovation - représente une infrastructure de pointe pour la recherche artistique, avec un accès partagé aux outils de création, production, autorisation des droits, publication et stockage haute résolution de contenu multimédia. La résolution et les formats image/audio sont basés sur les normes appuyées par les disciplines artistiques - théâtre, danse, opéra, musique, Beaux-Arts, arts basés sur les matériaux, cinéma, TV, réalité virtuelle, jeux vidéos, animation, design, architecture - et leurs industries créatives respectives. ARIIS fera l'interconnexion entre des matériels informatiques/appareils sinon trop coûteux (pour une utilisation plus rentable). Il établira entre les créateurs, les interprètes et les salles de toute la Norvège un lien irréalisable auparavant. La communauté de recherche artistique ainsi créée, répartie sur l'ensemble du territoire national, permettra aux parties prenantes de travailler ensemble à la production d'événements externes et internes comme si elles étaient dans le même bâtiment. ARIIS permettra aussi aux communautés du secteur créatif norvégien de louer ses solutions innovantes pour des productions et prestations, indépendamment ou en coopération avec la communauté de la recherche artistique norvégienne, incitant à la mise en place de pôles de connaissances centrés autour des futurs centres ARIIS. En rassemblant tous les établissements de recherche artistique, les industries créatives et les créateurs/interprètes du pays, ARIIS contribuera à positionner la Norvège comme un des pays les plus unis et visionnaires dans le domaine de la recherche et de l'innovation, améliorant ainsi son image internationale. ARIIS comprendra, en substance, une infrastructure complète avec des outils et des services pour la création, la production, le stockage, l'autorisation des droits, le marquage des métadonnées, l'édition, la distribution et le partage de contenus multimédia en très haute résolution.

Edo Righini est directeur associé et chef des départements Jazz, Pop et AEMA du Conservatorium van Amsterdam. Il est également fondateur et directeur général de CvA Online et membre du conseil d'administration du Jazz Orchestra du Concertgebouw (JOC) et de la fondation « Stichting Jan Pietrsz. Huis », qui administre plus de 350 appartements destinés aux étudiants musiciens à Amsterdam. Il est aussi candidat EMBA 2021 à HEC Paris.

Né à Londres où il a grandi, Luke O'Shaughnessy a d'abord été administrateur de plusieurs festivals de musique contemporaine dont le Huddersfield Contemporary Music Festival, dans le Nord de l'Angleterre, et Ars Musica (Bruxelles). Administrateur du réseau européen pour l'enseignement de l'opéra et de la danse « RESEO » de 2002 à 2008, Luke a considérablement étoffé le réseau et obtenu plusieurs subventions de la Commission européenne. Installé en France depuis 2009, Luke a été secrétaire général de l'Opéra de Dijon pendant quatre ans. Il pilote actuellement OperaVision, un projet d'Opera Europa, qui diffuse gratuitement dans 17 pays sur l'Internet des flux en direct de 30 théâtres d'opéra partenaires.

Dagfinn Bach est conseiller à la recherche à la nouvelle faculté des Beaux-Arts, de la musique et du design de l'université de Bergen depuis 2015. Pionnier de l'industrie musicale en ligne, il a travaillé pour l'Institut de recherche de Norvège occidentale (1986-1995), puis dirigé les premiers ensembles de projets pilotes sur la production et la diffusion de musique en MP3 (1991-1993), la numérisation d'archives musicales (1992-1994), et un des premiers CD-ROM audio/multimédia à mode mixte en 1992. Il a initié et coordonné plusieurs grands projets de musique en ligne financés par la Commission européenne. Il a été nommé partenaire et évaluateur externe de l'appel à propositions pour les systèmes de gestion des droits multimédia INFO2002 (1998). De 1998 à 1999, il est consultant pour Nokia Ventures Organisation OY sur une étude de faisabilité de la diffusion mobile de la musique sur le marché chinois continental. En 1999, il crée la société Artspages International AS qui opère en Europe et en Chine continentale. En 2007, il cofonde une société de technologie MPEG-7 sous la marque MusicDNA, qui s'impose rapidement comme solution pionnière pour l'identification musicale et l'analyse des signaux audio à grande échelle. Dagfinn est invité dans le monde entier en qualité d'intervenant ou de conférencier aux événements de l'industrie musicale ou de chargé de cours dans divers établissements r.

Mr Matti Ruippo dirige depuis 2014 le programme diplômant de pédagogie de la technologie musicale « TAMK Music ». Outre les sujets technologiques, il enseigne la technologie de l'enseignement musical, l'apprentissage mobile de la musique, la technologie musicale inclusive et l'enseignement de la musique en ligne. Matti est le pionnier de la technologie de l'enseignement musical en Finlande. Sa carrière commence à la fin des années 1980. Il a participé à l'élaboration des programmes de technologie musicale pour le Comité national de l'enseignement. Il préside le groupe d'intérêt sur la technologie musicale de la Société internationale pour l'enseignement de la musique (ISME) et est membre du groupe de travail « Passage au numérique » du projet AEC-SMS. Formateur, il organise des séminaires de pédagogie de technologie musicale au niveau national pendant plus de vingt ans. En 1995, Matti Ruippo lance les premiers projets d'apprentissage musical à distance de Finlande. Il bénéficie donc d'une longue expérience de la pédagogie musicale basée sur le web. Sa thèse (2015) s'intitulait « L'enseignement musical basé sur le web ». Matti Ruippo a présenté son travail dans de nombreuses conférences internationales - Bakou, Beijing, Bhopal, Berlin, Bologne, Dublin. Plus d'informations sur le site (en anglais) <http://ruippo.fi/page6/page6.html>.

4 - Réussir l'internationalisation dans un monde globalisé : discussion basée sur le document de réflexion du groupe de travail SMS Internationalisation et Mobilité transnationale

avec Christofer Fredriksson, Collège universitaire d'opéra, Uniarts Stockholm, président du groupe de travail SMS sur l'Internationalisation et la Mobilité transnationale, modéré par Celia Duffy, Royal Conservatoire of Scotland, Glasgow, Royaume-Uni

La plupart des universités cherchent à inscrire leur action au niveau mondial. En conséquence, nombre de conservatoires sont de véritables organismes multinationaux avec des stratégies globales d'internationalisation afin de mieux répondre à la nature de plus en plus compétitive du recrutement international des étudiants et des enseignants, entre autres facteurs. Toutefois, « internationalisation » ne signifie pas uniquement l'extension géographique d'un établissement au-delà des frontières nationales. C'est aussi la transformation interne d'un établissement où les questions d'environnement durable, de responsabilité sociale, d'engagement civique et de citoyenneté active sont les éléments prioritaires d'une démarche véritablement globale. Les coordinateurs des relations internationales (IRC) des établissements membres de l'AEC se réunissent annuellement depuis 2001. Au fil des ans, ces réunions ont élargi leurs activités. Elles sont devenues des catalyseurs de production d'outils et d'orientations extrêmement utiles pour la gestion quotidienne des affaires internationales dans les conservatoires ainsi que pour l'élaboration des programmes d'études et des stratégies internationales. À partir des débats et des thématiques abordées lors la réunion 2018 des IRC à Birmingham et développées dans ce document de réflexion, le groupe de travail des IRC a renouvelé sa composition et s'est chargé de nouvelles tâches dans le cadre du projet SMS. Il a signalé à la communauté IRC des priorités pour les années à venir : les défis et enjeux interculturels et éthiques liés à l'internationalisation, l'internationalisation des programmes, l'internationalisation dans l'établissement, la numérisation des procédures, l'e-apprentissage, la mobilité virtuelle et mixte etc. Ce document de réflexion est le point de départ d'un débat sous l'intitulé « Réussir l'internationalisation dans un monde globalisé » (*Successfully International in a Globalized World*).

Christofer Fredriksson travaille activement depuis 2000 à l'internationalisation de l'enseignement supérieur et intervient auprès de différents établissements suédois. Depuis 2014, il soutient et développe à l'université des Arts de Stockholm des politiques d'internationalisation par la mise en œuvre de projets financés par des fonds extérieurs, comme les partenariats stratégiques Erasmus+ et Nordplus Music. Chargé de coordonner le renouvellement et l'ajustement des accords d'échanges, il est responsable des transferts de crédits dans le cadre du programme de mobilité internationale d'Erasmus+. Artiste visuel, Christofer a 20 ans d'activité professionnelle dans ce domaine. Chroniqueur pour des journaux et magazines vietnamiens, il a aussi été copilote de rallye au niveau national pendant une dizaine d'années, et s'est placé troisième au championnat de Suède. Il préside depuis 2019 le groupe de travail SMS « Internationalisation et mobilité transnationale ».

Celia Duffy a pris une retraite anticipée du Royal Conservatoire of Scotland en 2014. Membre de l'équipe dirigeante et chargée de responsabilités institutionnelles, elle s'occupait entre autres du développement universitaire et de l'échange des recherches et des connaissances. En 2010, elle obtient une chaire de professeur et en 2015, un doctorat honoris causa du Conservatoire. Elle est actuellement présidente du conseil d'administration de The Wallace Collection et de l'ensemble phare de la musique contemporaine en Écosse, Red Note, qui a célébré de manière éclatante son 10^e anniversaire. Celia a fait une participation remarquée à l'événement en interprétant la partie de kazoo de l'œuvre de Louis Andriessen « Worker's Union ». Son expérience professionnelle variée comprend aussi bien des conférences sur la musique à Goldsmiths, Université de Londres, que la conception de logiciels commerciaux et l'utilisation de technologies numériques dans l'enseignement supérieur. Première directrice de la recherche au Conservatoire, elle a fondé le

Centre national de recherche des arts de la scène, et piloté l'équipe responsable de la gestion de la recherche, du conseil et des activités d'échange de connaissances. Elle a développé les programmes de recherche doctorale basés sur la pratique, validés par l'université de St Andrews et, plus récemment, engagé la réforme radicale du programme de premier cycle du Conservatoire. Celia s'intéresse particulièrement à la recherche et au conseil dans le cadre de l'enseignement supérieur de la musique et des arts de la scène, au développement professionnel et institutionnel, à l'échange des connaissances et à la gestion de la qualité. Elle apprécie ses collaborations régulières avec MusiQuE en qualité d'évaluatrice experte en Europe et au-delà, avec le Royal Conservatoire of Scotland sur différents projets, en tant que présidente et facilitatrice. Son statut d'indépendante lui laisse plus de temps pour jouer du piano (et jouer aussi avec le chien) et naviguer à l'Ouest de l'Écosse sur son vieux Nicholson 32 adoré, dont elle a fêté les 50 ans cette année.

Vendredi 8 novembre 14:45 - 15:45

Séances Parallèle III

1 - Discours sur l'Académisation : comment les professeurs d'instrument et de chant en musique classique pensent et parlent de leur devoir professionnel

avec Eva Georgii-Hemming, Elin Angelo, Christian Rolle, membres du projet de recherche DAPHME, modéré par Jon Helge Saetre, NMH Oslo Norvège, président du groupe de travail SMS Apprendre & Enseigner

Partout en Europe, la programmation musicale et l'enseignement musical supérieur (EMS) sont en plein changement. Jusqu'au 21^{ème} siècle, la formation supérieure des interprètes et des compositeurs s'inscrivait dans le cadre de conceptions plutôt stables d'artisanat, de compétence artistique et de liens directs avec le milieu professionnel. Aujourd'hui, l'avenir est plus incertain. Le changement des conditions d'insertion professionnelle et des processus d'académisation remettent en question les notions traditionnelles de connaissance et de compétence dans le domaine culturel de spécialité. Le projet DAPHME sur l'académisation et la professionnalisation de l'EMS (*Discourses of Academisation and Professionalisation in Higher Music Education*) étudie différentes perspectives sur le savoir-faire et le mandat social des musiciens interprètes en Suède, Norvège et Allemagne. La collecte des données s'effectue par le biais de documents officiels, de sites internet et d'entretiens avec des dirigeants institutionnels et des enseignants du secteur supérieur.

Une brève introduction sera suivie de tables rondes permettant aux participants de réfléchir sur le sujet et d'apporter leur contribution. Les débats seront animés par des membres de DAPHME et la séance se terminera sur le partage des réflexions. Le groupe de base de DAPHME se compose de :

Elin Angelo, professeure de pédagogie musicale à l'université norvégienne des sciences et technologies (NTNU), est chargée de cours de premier et deuxième cycles sur l'enseignement de la musique et des arts, et de cours de recherche en philosophie des sciences et méthodologie. Elle est également responsable d'étudiants en licence, master et doctorat. Cofondatrice et présidente du réseau nordique sur la recherche liée aux « Kulturskole », elle fait partie de divers groupes de recherche dans les pays nordiques et ailleurs en Europe.

Stefan Gies, directeur général de l'AEC depuis septembre 2015. Très impliqué depuis 2007 dans les groupes de travail AEC Polifonia et FULL SCORE sur l'amélioration de la qualité. Stefan a une longue expérience professionnelle d'interprète, de professeur, de chercheur en sciences humaines. Recteur d'une Musikhochschule en Allemagne, il était encore récemment professeur d'éducation musicale.

Eva Georgii-Hemming, professeure de musicologie et directrice du département de musique, de théâtre et d'art de l'université d'Örebro (Suède). Principale enquêtrice pour le groupe du projet DAPHME, financé par le Riksbankens Jubileumsfond (2016-2019), et rédactrice en chef d'une anthologie sur le savoir-faire professionnel dans la formation des professeurs de musique (Professional Knowledge in Music Teacher Education, 2013). Eva contribue régulièrement à des revues internationales de recherche.

Karin Johansson, professeure à l'Académie de musique de Malmö, université de Lund (Suède). Directrice du programme de recherche artistique en musique à l'Académie de Malmö (2009-2015). Elle a publié plusieurs articles dans des revues internationales sur l'enseignement musical supérieur et l'enseignement individuel. Elle s'intéresse particulièrement au développement théorique et méthodologique de la formation artistique et de l'interprétation.

Christian Rolle, professeur d'éducation musicale à l'université de Cologne depuis 2015. Auparavant professeur invité à l'université de musique de la Saare à Sarrebruck et à l'université suédoise d'Örebro. Christian Rolle est membre du conseil d'administration de l'Association allemande pour la recherche en éducation musicale et membre du conseil consultatif international de Music Education Research. Il a étudié l'éducation musicale et la philosophie et obtenu son doctorat à l'université de Hambourg.

Øivind Varkøy, professeur d'éducation musicale, directeur du programme de doctorat à l'Académie norvégienne de musique, et professeur invité à l'université Metropolitan d'Oslo. Øivind a publié de nombreux articles et ouvrages en norvégien, en suédois, en allemand et en anglais sur des sujets aussi divers que la formation (« Bildung »), l'instrumentalisme, le néolibéralisme, la valeur intrinsèque de l'expérience musicale, et l'expérience musicale comme expérience existentielle.

Modérateur de cette séance, Jon Helge Saetres est titulaire d'un doctorat, professeur associé d'éducation musicale et directeur du Centre d'Excellence (CEMPE) de l'Académie norvégienne de musique d'Oslo. Auteur et éditeur de plusieurs articles et ouvrages spécialisés sur des sujets liés à l'éducation musicale. Ses recherches s'intéressent à l'éducation musicale à l'école, la pratique musicale créative, l'évaluation dans l'éducation musicale, et les études musicales supérieures, à savoir la formation spécialisée et la formation des enseignants. Il a enseigné dans le cadre de la scolarité obligatoire, de la formation générale des maîtres et dans l'enseignement musical supérieur (NMH, UiO). Il préside le groupe de travail « Apprentissage et enseignement » de l'AEC/CEMPE, et dirigeait auparavant le Conseil national universitaire pour la musique.

2 - E-mobilité : faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes grâce aux certificats numériques

Le Réseau de la Déclaration de Groningen et la solution diplôme Blockchain par Jelger Boer, DUO, Pays-Bas et Luca Lantern, CIMEA (Agence Italienne pour l'identification), modéré par Lucia Di Cecca, membre du Conseil de l'AEC

Cette séance est consacrée aux outils numériques modernes et aux initiatives mis en place pour faciliter la mobilité des étudiants et des professionnels dans le monde entier grâce à la circulation et la reconnaissance sécurisée en ligne des diplômes et qualifications. Ces initiatives pourraient s'avérer très utiles pour les étudiants et les professionnels en situation de mobilité, afin de faire reconnaître leurs diplômes dans d'autres pays.

Jelger de Boer axera son intervention sur le Réseau de la Déclaration de Groningue (GDN) et le travail réalisé par cette organisation pour promouvoir la mobilité internationale des étudiants et des données relatives à leur formation. Le GDN a été créé en 2012 quand DUO a lancé sa base de données nationale sur les diplômes. Ce fantastique outil permet aux étudiants de partager les données relatives à leurs diplômes et d'utiliser les justificatifs numériques comme preuve de leurs expériences antérieures d'apprentissage lorsqu'ils présentent leur candidature auprès d'universités étrangères. Le but principal de GDN est de garantir à TOUS les apprenants citoyens un accès aux dossiers numériques sécurisés de leurs propres parcours scolaires, qu'ils peuvent ensuite partager avec qui bon leur semble, quand bon leur semble. (Démarche centrée sur l'apprenant). Ceci peut s'avérer très utile aux étudiants en programmes d'échange ou désireux de suivre tout un cursus à l'étranger.

L'Italie est le premier pays à utiliser la technologie de chaîne de blocs (blockchain) appliquée à la reconnaissance des diplômes et qualifications. Le CIMEA, par le biais du service « diplôme », a développé pour chaque détenteur de diplômes un « portefeuille » où il sera possible de télécharger ses qualifications grâce à la technologie blockchain. L'objectif de la création d'un tel système décentralisé, transparent, certifié et inaltérable est de faciliter l'inscription d'un étudiant, d'un diplômé ou d'un professionnel dans une université étrangère et l'accès au marché du travail d'un autre pays. Écosystème global, DiploME peut être utilisé par des établissements qui délivrent et certifient des diplômes de différentes manières, afin d'enregistrer ces documents de façon sécurisée et inaltérable, garantissant leur transférabilité et leur authenticité.

Le système relie un réseau global et est ouvert :

- aux titulaires de qualifications : seul/e détenteur/trice de l'information, il/elle peut télécharger gratuitement tous les diplômes de sa carrière universitaire et professionnelle dans le « portefeuille » mis à sa disposition ;
- aux établissements d'enseignement supérieur : ils pourront utiliser l'écosystème dans toutes les phases d'études. Depuis l'inscription pour voir et évaluer les qualifications des candidats, toute la durée du cursus d'étude, dans laquelle les examens passés et les diplômes obtenus sont enregistrés de manière sécurisée et inaltérable, jusqu'à la phase d'obtention du diplôme, elle aussi enregistrée sur le blockchain. Les titres, diplômes et informations enregistrés demeureront accessibles aux étudiants pendant toute la durée de leurs carrières universitaires et professionnelles ;
- aux organismes qui délivrent des qualifications non universitaires : chaque certificat attestant de la poursuite d'une nouvelle formation peut être enregistré dans le « portefeuille » mis à disposition des étudiants ;
- aux organismes de certification : les organismes qui évaluent et certifient les diplômes, comme le CIMEA, pourront fournir des informations en termes de transparence, d'authenticité, de lisibilité et de comparabilité des obligations au niveau international, directement sur le blockchain.

Jelger de Boer travaille depuis dix ans pour DUO (agence exécutive pour le département néerlandais de l'enseignement) comme spécialiste de la transférabilité internationale des prêts étudiants. En qualité de conseil en processus opérationnels et assurance qualité, il était chargé de coordonner la vérification des effectifs étudiants inscrits à l'étranger, l'objectif principal étant de s'assurer que les fonds alloués étaient attribués en toute légalité. Ses efforts d'optimisation des processus ont débouché sur un nouveau genre de vérification par des moyens numériques et non plus des formulaires papier. Les universités, les étudiants et DUO ont constaté une réduction considérable des lourdeurs administratives. Diplômé en droit en 2015, Jelger rejoint DUO en qualité de conseiller en politique juridique, et se spécialise dans les questions de répertoire national de données sur les étudiants. Depuis 2016, Jelger préside une taskforce de GDN sur la vérification des inscriptions. En avril 2019, il rejoint le conseil d'administration de GDN dont il est un des directeurs.

Luca Lantero dirige le CIMEA, branche italienne des réseaux ENIC et NARIC. Expert international en systèmes étrangers d'évaluation de qualifications éducatives, il est le représentant italien du Cadre de qualifications du Processus de Bologne au Conseil de l'Europe, et expert international pour l'évaluation des cadres de qualifications de divers pays étrangers. Coordinateur de plusieurs projets internationaux sur l'évaluation des qualifications universitaires, il a écrit de nombreux articles et ouvrages sur la reconnaissance des qualifications, sur les systèmes étrangers d'enseignement supérieur les établissements non reconnus : « Cimea - against the mills: How to spot and counter diploma mills » ; « Study and work in Italy: How to recognize foreign qualifications in Italy » ; « The higher education system of Brazil, Russia, India and China - BRIC countries » ; « Degrees factories: non-accredited and irregular university institutions, unrecognized academic qualifications, accreditation systems and law enforcement policies » ; « Degree with distinction and fraud: degree factories, unofficial universities and dubious institutions ». Il préside actuellement le secrétariat du BFUG (Groupe de suivi du Processus de Bologne dans l'EEES) et le bureau de la Convention de reconnaissance de Lisbonne (UNESCO-Conseil de l'Europe).

Lucia Di Cecca obtient son diplôme de piano « avec distinction » tout en étudiant en parallèle l'analyse musicale et les cultures musicales du monde, puis achève un cursus de littérature italienne avec mention. Elle se produit en soliste et en musique de chambre. Elle enseigne en conservatoire depuis 1977. Pendant ses deux mandats au Conseil académique, elle a activement contribué au renouveau du conservatoire de musique de Frosinone et à la mise en place de l'apprentissage à distance et des technologies collaboratives dans le secteur musical. Elle prend une part active à la vie culturelle et musicale italienne et européenne, en tant que membre du conseil d'administration d'associations musicales, de commissions et de groupes de travail, et en exerçant ses fonctions au nom du Ministère italien de l'enseignement, de l'Agence nationale Erasmus et de la Société italienne pour l'enseignement de la musique. En collaboration avec des chambres de commerce et diverses fondations, elle cherche à promouvoir une mentalité entrepreneuriale chez les jeunes musiciens et faciliter leur succès professionnel. Elle a publié des articles et donné des conférences sur l'internationalisation, l'enseignement et la formation supérieure. Par ailleurs, elle a conçu et organisé plusieurs projets et événements en Italie et en Europe, axés sur les carrières professionnelles des jeunes musiciens et visant à aider les jeunes diplômés à entrer dans la profession. Ses projets actuels ciblent le rôle de la musique dans la société en tant qu'outil unique et efficace pour combattre la haine, le racisme et la radicalisation. Membre du Conseil de l'AEC, elle se concentre sur les activités internationales et l'entrepreneuriat.

3 - Recherche artistique réussie : les meilleures pratiques collectées parmi les présentations et performances de l'événement EPARM

par Saale Fischer, Académie estonienne de musique et théâtre de Tallinn et Marie-Charline Foccroulle, Académie royale de musique de Dublin, Irlande, modéré par Stephen Broad, Conservatoire Royal de Glasgow, Ecosse, président de l'EPARM

D'Aristote à Newton - philosophie du temps et musique baroque - par Saale Fischer

Programme musical :

Girolamo Frescobaldi (1583-1643) - *Toccata Settima en ré (Toccat e Partite d'intavolatura di cimbalo. Libro I, Rome 1615)*

Louis Couperin (1626-1661) - *Prélude en La*

Johann Sebastian Bach (1685-1750) - Fort gay, extrait de la *Suite en la mineur BWV 818a*

Nombre de manuels du 20^{ème} siècle traitant de l'interprétation de la musique baroque ont une approche commune des questions liées au temps (et au tempo) de ce style musical. « À quelle vitesse ? » est la question soulevée dans plusieurs écrits traitant de l'interprétation de la musique antérieure à Bach. Les réponses « historiquement correctes », élaborées à travers le prisme moderne et à l'aide d'une technologie postérieure à Bach, à savoir le métronome, peuvent être trompeuses voire inapplicables dans notre pratique actuelle d'exécution historiquement informée. Un des buts de ma recherche doctorale était de relire d'un œil critique les sources du 20^{ème} siècle et de créer un nouveau savoir en réinterprétant les traités et les partitions des 17^{ème} et 18^{ème} siècles. En cours de travail, j'en suis arrivée à douter si la fameuse question « à quelle vitesse ? » a jamais été la bonne question à poser dans le contexte de l'interprétation de la musique baroque. Permettez-moi d'illustrer mon propos. Dans son célèbre « Essai sur la flûte traversière » (1752), Johann Joachim Quantz laisse entendre une « théorie du battement de cœur » (*Pulsschlagtheorie*). Il déclare que la manière la plus facile de mesurer le temps (*Zeitmaaß*) pour l'exécution musicale est de se baser sur le pouls d'une personne bien portante. À l'aune de nos connaissances actuelles, cette indication plutôt vague et subjective de la part d'un musicien professionnel du 18^{ème} siècle nous permettrait de dire que tout tempo entre 60 et 100 bpm, selon l'état physique et émotionnel de la personne, serait applicable, acceptable et tolérable - en un mot : « correct » - partout. Cependant, les écrits du 20^{ème} siècle s'appuient sur le calcul d'une moyenne arithmétique des deux valeurs extrêmes, soit $(60+100)/2 = 80\text{bpm}$, afin de faciliter une recherche plus poussée sur les tempi dits « corrects ». Le résultat de ces recherches se matérialisent dans des tableaux de valeurs métronomiques qui négligent le simple fait que le métronome ne fut introduit dans la pratique musicale qu'aux environs de 1826, époque de la composition de la 9^{ème} symphonie de L. van Beethoven. Alors : correct et authentique ? Peut-être (arithmétiquement) correct mais certainement pas historiquement authentique. L'usage de moyennes arithmétiques pour établir ces tableaux métronomiques entraîne des conclusions douteuses, pour ne pas dire des absurdités. À partir d'une moyenne de 80bpm, Hans-Peter Schmilz, dans son ouvrage « Quantz heute. *Der Versuch einer Anweisung die Flöte traversiere zu spielen* » (1987), calcule un tempo de 160bpm pour un menuet. Il explique que les tempi de l'époque de Quantz sont trop rapides pour les interprètes d'aujourd'hui. La facture des instruments baroques, différente de celle des instruments modernes permet de jouer plus rapidement. Un autre auteur allemand, Paul Heuser, arrive à la conclusion suivante : « La théorie du battement de cœur de Quantz est problématique pour l'exécution [...] et ne peut s'appliquer qu'aux pièces de caractère modéré ou lent. » Une des sources les plus exhaustives du 20^{ème} siècle sur les tempi baroques est « *Das Tempo in der Musik von Barock und Vorklassik* » (1993) de Klaus Miehling. Au fil de ses 400 pages, l'ouvrage de Miehling présente des calculs métronomiques de tempo et des explications pour une vaste gamme d'œuvres du répertoire baroque. Ce n'est que dans l'épilogue, intitulé « *Historische Tempi - heute noch zeitgemäß?* » (Les tempi historiques sont-ils encore d'actualité ?), que Miehling s'interroge sur ses calculs : servent-ils uniquement les intérêts d'une exactitude historico-musicologique ? Ou faudrait-il faire en sorte qu'ils puissent servir aux musiciens, c'est à dire être applicables dans le contexte des divers

paramètres de la pratique d'exécution ? Pour en revenir à la négation de ma question de recherche (« À quelle vitesse ? ») j'aimerais proposer une autre question : la pratique d'exécution historiquement informée doit-elle nécessairement être « correcte » ou saisissante et superbe ? Je pense que la réponse est claire. Dans ma recherche doctorale, je cherche à définir les éléments de composition qui, abordés dans une perspective autre que métronome, contribuent à un résultat plus élaboré. Cependant, au lieu de démontrer des événements temporels isolés et leur mise en œuvre dans l'interprétation de la musique des 17 et 18^{ème} siècles, j'aimerais aujourd'hui attirer votre attention sur le contexte en arrière-plan. Je veux parler du glissement philosophique de la conception aristotélicienne du temps à la philosophie newtonienne, et de sa manifestation dans la musique. Aristote définissait le temps par le mouvement : le changement dans l'apparence des circonstances, le mouvement de A à B est une preuve de l'existence du temps. C'est dans la seconde moitié du 17^{ème} siècle que, après de houleux débats d'érudits, la philosophie aristotélicienne en vigueur fut lentement remplacée par l'idée newtonienne d'un temps absolu, s'écoulant de manière indépendante. Dans les traités de la fin du 16^{ème} et du début du 17^{ème} siècles, le temps musical s'expliquait par le terme *tactus*, défini par un mouvement de haut en bas de la main. Ce mouvement comprend des points d'arrivée (haut/bas) et un déplacement entre ces points, reflétant ainsi parfaitement le point de vue d'Aristote en musique. Il me semble que la conception aristotélicienne du temps - un mouvement entrecoupé de pauses - se reflète aussi dans la musique de la première moitié du 17^{ème} siècle. La Toccata de Girolamo Frescobaldi, bien que relativement courte (6-7min), est divisée en sous-sections dont certaines pourraient être omises par l'instrumentiste sans pour autant affecter l'entité de l'œuvre. Frescobaldi en fait même la suggestion à l'interprète. Parallèlement, il déclare que les différentes parties doivent être de tempo varié, selon l'affect ou le caractère de la musique. Voilà le lien avec la théorie du battement de cœur de Quantz : selon l'état émotionnel de la personne, le pouls peut et doit varier par rapport au *tactus* subjectif. En 1771, pour expliquer le temps musical, Johann Kirnberger (« Die Kunst des reinen Satzes in der Musik ») demande au lecteur d'imaginer des battements de même puissance et à intervalles réguliers. Le flot continu et l'exhaustivité d'un matériau musical dans un mouvement (de danse) ne permettaient au musicien aucune élimination (même théorique) du matériau musical dans une pièce du 18^{ème} siècle, qu'elle soit de Bach ou d'un compositeur français. De même, le changement de tempo au sein d'une pièce ne serait pas plausible. Ici, le timing rhétorique d'événements compositionnels uniques (**les chiffrages**) contribuera à une interprétation élaborée. L'idée de Kirnberger - des battements se déroulant dans le temps de manière égale et indépendante - laisse penser qu'à l'époque de Bach, la perspective newtonienne s'était bien établie dans la musique. De 1722 à 1725, Jean Sébastien Bach composa les six *Suites pour le Clavessin* (sic) BWV 812-817, dédiées à sa seconde femme Anna Magdalena. Dans les éditions contemporaines comme la Neue Bach-Ausgabe, une Suite en la mineur BWV 818 (1722) a été ajoutée à la compilation des pièces pour clavecin connues à présent sous le nom de « Suites françaises ». On sait que l'appellation « françaises » n'est pas du compositeur et fut donnée ultérieurement. D'après J. N. Forkel : « On les appelle habituellement *Suite françaises* parce qu'elles sont écrites dans le style français. » Encouragée par les réflexions du grand spécialiste de musique ancienne Bruce Haynes, je me suis autorisée à jouer un rôle différent dans ce concert, et à ne pas être seulement une « exécutante » de la partition. En juxtaposant les danses de la Suite en la mineur BWV 818a et les danses de Jacques Champion de Chambonnères (1601-1672), une des plus anciennes sources de musique française de clavecin, j'ai créé une toute nouvelle suite pour illustrer les transitions entre les styles et les façons de penser.

Exemples audio : <https://drive.google.com/drive/folders/1duKMD-LlbUsNgKSKGu3LfswhG0F0VqO?usp=sharing>

Saale Fischer (1979) est une claveciniste, professeure de musique et auteure estonienne. Diplômée de l'université technique de Tallinn, elle poursuit des études de musique ancienne et d'instruments à clavier historiques à l'Académie estonienne de musique et d'art dramatique et à la

Musikhochschule de Trossingen (Allemagne). Depuis 2007, Saale Fischer fait une carrière indépendante de claveciniste soliste et continuiste en Estonie et en Allemagne. Elle a également travaillé au Caire (Égypte) pendant deux ans. De retour en Estonie, elle cofonde l'ensemble baroque Floridante (2014). Chargé d'une mission de sensibilisation du public estonien au répertoire ancien, Floridante interprète des œuvres de Monteverdi à Mozart, et s'attache à redécouvrir le répertoire de lieds de compositeurs germano-baltes du 19^{ème} siècle, résidant en Estonie. Saale Fischer est l'auteure de « My Cairo » (Petrone Print, 2014) et coéditrice de « The Contemporary Harpsichordist » (Bellmann Musik, 2014). Elle se consacre actuellement à l'éducation musicale et à la gestion d'événements.

Objectifs et nécessité de la longueur dans les premiers mouvements des trois dernières sonates pour piano de Franz Schubert - par Marie-Charline Foccroulle

La thèse de doctorat de Marie-Charline (Royal Irish Academy of Music de Dublin) étudie l'interprétation des premiers mouvements des trois dernières sonates pour piano de Ludwig van Beethoven et Franz Schubert. En mettant en lumière certaines particularités de la composition des mouvements et en expliquant leur effet sur l'interprétation, la thèse aide les pianistes à comprendre ce dont ils doivent être conscients, ce qu'ils pourraient souligner dans leur interprétation, et pourquoi. La musique de Beethoven a profondément influencé l'évolution de la musique classique des 19^{ème} et 20^{ème} siècles. La contemporanéité de Schubert et du grand compositeur allemand a automatiquement (et malheureusement) entraîné des comparaisons entre leurs œuvres et concouru à reléguer celles de Schubert à une éternelle seconde place, en quelque sorte. Le traitement schubertien des mouvements de forme sonate, en particulier, a été abondamment critiqué par le passé pour sa longueur et son absence d'organisation interne. Ce n'est que récemment que l'opinion sur les qualités des compositions de Schubert, considérées auparavant comme des imperfections, a été revue et a commencé à changer. Les spécialistes voient aujourd'hui dans la longueur des pièces de Schubert, par exemple, une des plus éclatantes qualités de sa musique. Sur la base des recherches effectuées dans le cadre de ma thèse, cette présentation cible les premiers mouvements des sonates pour piano D. 958, 959, et 960 de Schubert. Elle explique que la fin justifie les moyens, en l'occurrence la longueur. Elle montre la nécessité de la longueur dans la musique de Schubert et son rôle essentiel dans le développement du discours général des mouvements. Parallèlement, s'appuyant sur des extraits musicaux des premiers mouvements des trois sonates, ma recherche décrit l'effet positif de la longueur sur l'interprétation et révèle la cohérence ainsi créée dans toute la musique. Soutenue par la récente - et fructueuse - remise en question de la critique schubertienne, la présentation aide les interprètes à prendre conscience des raisons de ces longueurs. En conséquence, il devient plus facile de souligner ces raisons dans l'interprétation et de les rendre compréhensibles pour l'auditeur. C'est alors que la longueur trouve son sens et devient une caractéristique expressive importante de la musique de Schubert.

La pianiste canado-belge Marie-Charline Foccroulle a achevé un doctorat de pratique musicale en 2017 à la Royal Irish Academy of Music de Dublin (Irlande) après des études à la Hochschule für Musik de Cologne (Allemagne) et au Conservatoire de musique et d'art dramatique de Québec (Canada). Elle se produit régulièrement en concert, en soliste et avec l'ensemble de musique de chambre « Ensemble Tria ». En 2013, elle enregistre le premier mouvement du Cinquième concerto de Beethoven avec le Gatineau Symphony Orchestra pour « Ludwig », roman graphique symphonique de Christian Quesnel. Dans sa vie professionnelle, M-C Foccroulle s'attache particulièrement à conjuguer de manière optimale musicologie, pédagogie et exécution musicale. Elle a donné des conférences ou des conférences-récitals à la 15^{ème} rencontre annuelle de la Société de musicologie d'Irlande, au Koninklijk Conservatorium de Bruxelles (Belgique) et à la Troisième conférence-festival sur l'interprétation musicale et la recherche artistique de Vilnius (Lituanie).

Stephen Broad, insulaire en exil, est chercheur, professeur, chef d'orchestre de communauté et animateur radio occasionnel. Après de brillantes études de musique et de physique à l'université de

Glasgow, il entreprend un doctorat en musicologie historique au Worcester College d'Oxford, sous la direction du regretté Robert Sherlaw Johnson et d'Annegret Fauser. Il est actuellement directeur de la recherche et des échanges de connaissances au Royal Conservatoire of Scotland. Reflet de ses études et centres d'intérêt pluridisciplinaires, ses sujets de recherche couvrent plusieurs domaines autour de trois grands thèmes principaux : la philosophie de la pratique artistique (processus de pratique et de recherche artistique) ; la musicologie historique (en particulier le début de carrière et les premiers écrits d'Olivier Messiaen) ; l'enseignement de la musique (en particulier l'enseignement et l'apprentissage de la musique dans des contextes différents). Il a aussi entrepris toute une gamme de recherches appliquées et de consultations pour soutenir le développement de politiques gouvernementales, entre autres, en faveur des arts et de l'enseignement. Stephen a une grande expérience de l'enseignement en troisième cycle et supervise les travaux de plusieurs étudiants poursuivant des doctorats de recherche et des doctorats artistiques.

Nouveau président de l'AEC EPARM depuis 2019.

4 - Santé et bien-être comme pré-requis pour le succès

présentations du Healthy Conservatoire, par Aaron Williamon, Royal College of Music, Londres, Royaume Uni et Cristina Frosini, Conservatorio di Musica « G. Verdi » de Milan, Italie, modéré par Henrik Sveidhal, Rythmic Music Conservatory, Copenhague, Danemark.

Peu d'activités sont aussi dynamiques et agréables que la pratique de la musique. De récentes études laissent toutefois entendre que douleurs et mauvaise santé sont répandues parmi les musiciens et qu'une approche saine de la formation et de la pratique professionnelle est loin d'être le quotidien du secteur. La présentation d'Aaron Williamon se concentre sur « Musical Impact », un projet de Conservatoires UK financé par le Conseil des Arts (Arts and Humanities Research Council). L'objectif du projet est d'actualiser les connaissances sur les problèmes de santé aigus et chroniques dont souffrent les étudiants des conservatoires et de réfléchir à des stratégies efficaces de promotion de la santé. Les conclusions soulignent le besoin de plus d'éducation à la santé (et d'une éducation plus efficace) et d'initiatives de promotion au sein de l'enseignement musical. Plus particulièrement, les musiciens devraient être mieux armés mentalement pour résister à la pression constante de l'exigence d'excellence et aux niveaux de stress élevés. En partie, cela requiert un engagement personnel des musiciens pour adopter une meilleure hygiène de vie, prendre en main leur propre santé, être sensibilisés à l'information sur la santé et agir en conséquence afin d'atteindre et maintenir un niveau fructueux de pratique et de prestation. Pour arriver à ce résultat, enseignants, administrateurs et décideurs doivent jouer un rôle actif et créer les conditions propices dans lesquelles la santé et le bien-être sont considérés comme faisant partie intégrante de la formation musicale professionnelle.

En 2005, après 6 années de perte progressive du contrôle musculaire de sa main, de nombreux examens et autant d'erreurs de diagnostic, la pianiste Cristina Frosini fut soulagée d'apprendre qu'elle souffrait de dystonie focale de la main droite, correctement diagnostiquée par le Professeur Eckart Altenmueller (Directeur de l'Institut für Musikphysiologie und Musikermedizin (IMMM), vice président de l'Institut de physiologie de la musique et de médecine des arts, à l'université de musique, art dramatique et médias de Hannovre).

Elle suivit un programme de rééducation jusqu'en 2012, et récupéra environ 95% des capacités de sa main. Pendant cette période, elle étudie la dynamique et les facteurs de risque de la dystonie et d'autres pathologies de musiciens. Pour l'instant, le seul moyen de combattre efficacement l'apparition de la plupart des pathologies est la prévention.

Dès sa nomination au poste de Directrice du Conservatorio di Musica « Giuseppe Verdi » de Milan, en novembre 2017, elle a développé dans l'établissement des projets de prévention. Sous le titre général « *Making music and feeling good* » (Faire de la musique et se sentir bien), les programmes abordent la connaissance de son propre corps et proposent des pistes pour apprendre à contrôler les émotions et des pratiques de relaxation (Feldenkrais, Mindfulness, biodanza, yoga, conférences de médecins, neurologues, phoniatres, psychologues etc.)

Aaron Williamon enseigne la science de la performance scénique au Royal College of Music, dont il dirige le « Centre for Performance Science ». Ses recherches se concentrent sur les performances de haut niveau, les initiatives scientifiques appliquées qui animent l'apprentissage et l'enseignement de la musique, ainsi que l'impact de la musique et des arts sur la société.

Fondateur du Symposium international sur la science de la performance, Aaron est aussi rédacteur en chef de la revue « Performance Science » (une publication scientifique du groupe Frontiers), membre de la Royal Society of Arts (FRSA) et de la Higher Education Academy du R-U (FHEA). En 2008, il est élu membre honoraire du Royal College of Music (HonRCM).

Cristina Frosini, née à Milan en 1960, a étudié au Conservatoire « G. Verdi » de sa ville natale dont elle est diplômée avec mention. Elle se perfectionne auprès de Sergio Fiorentino, Antonio Ballista, Maureen Jones et Dario de Rosa. En duo avec Massimiliano Baggio depuis 1975, elle a donné des

centaines de concerts avec orchestre et de récitals, et enregistré pour la radio et la télévision. Les deux artistes sont les seuls d'Italie à avoir interprété l'œuvre pianistique complet à quatre mains de Franz Schubert. Le duo a été récompensé de nombreux prix internationaux, dont le prix du « Concours international Gian Battista Viotti » à Vercelli (1982) et le prix du « Concorso Sergio Lorenzi » à Trieste (1986). En 1996, le duo donne son premier concert au Teatro alla Scala de Milan et sera de nouveau invité en 1999. Atteinte de dystonie focale en 2005, Cristina Frosini doit mettre un terme à son activité de concertiste. Soignée par le professeur Eckart Altenmüller à Hannovre, elle est aujourd'hui presque totalement guérie. Cristina Frosini enseigne au Conservatoire « G. Verdi » de Milan dont elle est doyenne depuis novembre 2016.

Henrik Sveidahl, principal du Rhythmic Music Conservatory (RMC) de Copenhague, est aussi un saxophoniste reconnu, célèbre pour sa grande souplesse artistique et son ouverture à la nouveauté. Son influence sur le milieu musical danois et nordique est considérable. Diplômé en musicologie à l'université de Copenhague en 1986, Henrik Sveidahl passe son diplôme de saxophone (instrument principal) au RMC en 1991. Dans le cadre de ses activités de principal du RMC, Henrik Sveidahl a participé activement pendant plusieurs années aux travaux de coopération internationale en qualité de membre du comité exécutif de l'Association des académies nordiques de musique (ANMA). En 2007, l'AEC fait appel à lui en qualité d'expert pour la conférence de validation de Tuning. Au Congrès de l'AEC à Saint-Pétersbourg (2012) il fait une présentation sur « La dynamique entre l'académie et la vie musicale ». En 2017, le ministre danois de la Culture le charge d'une mission d'investigation des établissements d'enseignement artistique supérieur afin de formuler des recommandations sur la restructuration du secteur. En 2018, il intègre le groupe de travail SMS de l'AEC dédié à « La musique dans la société ».

Vendredi 8 novembre 15:50 - 16:50

Séances Parallèle IV

1 -Le leadership des conservatoires à l'ère numérique : les MOOC et les développements issus du projet INTERMUSIC

avec **Roberto De Thierry**, Conservatorio di Musica « G. Verdi » (Milan) ; **Mantautas Kruckauskas**, Académie lituanienne de musique et de théâtre (Vilnius) ; **Marianne Jakobsen**, Académie royale danoise de musique (Copenhague) ; **Peter Dejans**, Orpheus Institute Gent (Gand) ; **Uffe Savery**, Académie royale de musique (Copenhague) ; **Cristina Frosini**, Conservatorio « G.Verdi » (Milan) ; **Zbignevas Ibelgaupcas**, Académie lituanienne de musique et de théâtre (Vilnius). Débat animé par **Sandrine Desmurs**, CEFEDEM Lyon, membre du groupe de travail SMS « Passage au numérique »



INTERMUSIC (*INTERactive environment for MUSIC learning and practising*)

- Environnement INTERactif pour l'apprentissage et l'enseignement de la MUSique) est un projet de développement Erasmus+ réalisé sur la base d'un partenariat stratégique entre des établissements européens d'EMS (Conservatoire de Milan, Académie royale danoise de musique et Académie lituanienne de musique et de théâtre) avec le soutien du Politecnico de

Milan et de l'AEC. L'objectif principal est la création d'une plateforme en ligne d'apprentissage à distance et mixte, partagée et dédiée à l'enseignement et la pratique de la musique, qui permettra de modéliser et partager les meilleures pratiques de formation des musiciens ainsi que des cours communs et des projets en ligne. La présentation se concentrera sur les développements de la plateforme INTERMUSIC pendant les deux premières années du projet. Elle donnera un aperçu des technologies et des outils numériques « open source » adaptés au contexte de l'enseignement musical supérieur, ainsi que des fonctionnalités et de l'interface pour une utilisation efficace d'une méthodologie d'apprentissage mixte et à distance, appropriée aux musiciens. La présentation comprendra la démonstration des contenus de certains cours, élaborés conjointement par les partenaires du projet. Le module « Maîtrise des textes chantés en langues étrangères » (*Mastering Voice Literature in a Foreign Languages*) montrera comment combiner les compétences lorsque des aptitudes très diverses sont nécessaires. Les modules « Éléments de Composition » et « Théorie de la musique » seront présentés sous l'angle de l'adaptation des outils d'apprentissage mixte et de la méthodologie des processus d'enseignement et d'apprentissage dans les établissements d'EMS. Un débat aura lieu sur les développements du module « Musique de chambre » et de la recherche sur l'usage de la vidéo-conférence au service des musiciens.

Un MOOC (Massive Open Online Course) est un cours gratuit en ligne auquel tout le monde peut s'inscrire. Les MOOC sont devenus un mode d'apprentissage populaire en 2012 en raison de leur accessibilité dans le monde entier pour de très nombreux apprenants et de leur potentiel interactif sous forme d'interactions au sein de la communauté.

L'Orpheus Institute a lancé son premier MOOC sur la recherche artistique en musique (*Artistic Research in Music - an Introduction*) en janvier 2019 puis une version actualisée en septembre 2019. Le processus de création d'un cours en ligne parallèlement aux activités traditionnelles d'enseignement et de recherche a transformé l'institut à maints égards et entraîné de nouveaux défis, de nouvelles opportunités et de nouvelles perspectives.

Ces présentations visent à susciter le débat sur la collaboration des établissements d'enseignement musical supérieur dans la gestion et l'adaptation du changement à l'ère numérique. L'accent sera mis sur les questions suivantes (sans toutefois s'y limiter) :

1. Comment réaliser la synergie de l'apprentissage conventionnel et des pratiques d'apprentissage mixtes ?

2. Comment impliquer toutes les parties prenantes de l'EMS (étudiants, enseignants, administrateurs, chercheurs) pour qu'il les adoptent ?

3. Comment combler l'écart entre tradition et innovation dans les méthodes d'apprentissage et d'enseignement et dans la recherche au sein de l'enseignement musical supérieur européen ?

Roberto de Thierry a fait ses études au Conservatoire G. Verdi de Milan, dont il est sorti diplômé en orgue, composition et clavecin (summa cum laude). Parallèlement, il fréquente l'université de Milan et obtient un diplôme (avec mention) de littérature anglaise. Interprète, soliste et chanteur, éditeur et musicologue, il est également chargé des affaires internationales au Conservatoire de Milan depuis 2005. Il a été nommé coordinateur du projet européen « Intermusic » qui regroupe, sous la conduite du Conservatoire de Milan, l'Académie royale danoise de musique, l'Académie lituanienne de musique et d'art dramatique, l'AEC et le Politecnico de Milan, et s'intéresse à l'enseignement à distance dans le cadre du volet « Partenariats stratégiques » du programme Erasmus+.

Mantautas Kruckauskas (1980), compositeur et artiste sonore, enseigne au département de composition de l'Académie lituanienne de musique et de théâtre et dirige le Centre d'études et d'innovation sonores. Ses compositions de musique de chambre, d'art audiovisuel et sonore, et de musique de théâtre sont jouées en Lituanie, Autriche, Allemagne, France, Canada et aux Etats-Unis, et la liste n'est pas exhaustive. Très engagé dans diverses activités organisationnelles, Mantautas Kruckauskas s'occupe de coordination de projets, d'organisation d'événements, et participe à des programmes artistiques, pédagogiques et des projets de recherche internationaux. Il s'intéresse particulièrement à l'interdisciplinarité, la créativité, les technologies de la musique et des médias, et à la synergie de différentes approches esthétiques et culturelles.

Marianne Løkke Jakobsen est directrice des affaires internationales, directrice de la musique de l'Institut Confucius et membre de l'équipe de développement de l'enseignement à distance du RDAM. Elle est titulaire d'une maîtrise en musicologie et en français, et d'un diplôme en leadership et orientation. Marianne fait partie du RDAM depuis 2000. En 2002, elle dirige l'administration des études. En 2004, elle est nommée directrice des affaires internationales et de l'orientation. Depuis 2012, elle est totalement impliquée dans la création du premier institut Confucius de musique (MCI) en coopération avec le conservatoire central de musique de Beijing. Marianne a contribué au rayonnement international du RDAM. Elle est souvent invitée en tant qu'orateur principal lors de conférences internationales en raison de son engagement dans les domaines de l'apprentissage à distance, les relations à l'échelle mondiale, les compétences interculturelles, l'assurance qualité, l'entrepreneuriat, la formation continue et l'apprentissage en ligne.

Peter Dejans est cofondateur et directeur de l'Orpheus Institute, centre d'études et de recherches musicales avancées basé à Gand (Belgique), créé en 1996. Diplômé en direction chorale, il a fait ses études musicales au Conservatoire royal de Bruxelles et à l'Institut Lemmens de Louvain. Il est également diplômé en droit et en gestion des affaires des universités de Louvain et de Tübingen. Ses activités à la tête de l'Orpheus Institute et sa forte implication dans les réseaux internationaux font de lui une voix influente du secteur émergent de la recherche artistique en musique. Son travail reste ancré dans l'expérience concrète de la pratique musicale. Peter a une grande expérience du concert avec son chœur de chambre Musa Horti (et réalisé plusieurs enregistrements de musique chorale contemporaine). Il est souvent invité à diriger d'autres ensembles, dont le chœur de la radio flamande. Peter est très engagé dans de nombreux comités et groupes de travail internationaux. Il a présidé deux groupes de travail AEC Polifonia sur la recherche artistique dans l'enseignement musical supérieur en Europe. De 2004 à 2007 il a présidé le groupe de travail Polifonia sur le Troisième cycle, et de 2011 à 2014, le groupe de travail « Recherche artistique dans l'enseignement musical supérieur ». Cofondateur d'EPARM (Plateforme européenne sur la recherche artistique en musique) qu'il a présidé pendant 9 ans (2011-2019), il est également membre du groupe de travail sur la recherche artistique de l'ELIA (Ligue européenne des instituts d'art).

Cristina Frosini, née à Milan en 1960, a étudié au Conservatoire « G. Verdi » de sa ville natale dont elle est diplômée avec mention. Elle se perfectionne auprès de Sergio Fiorentino, Antonio Ballista, Maureen Jones et Dario de Rosa. En duo avec Massimiliano Baggio depuis 1975, elle a donné des centaines de concerts avec orchestre et de récitals, et enregistré pour la radio et la télévision. Les deux artistes sont les seuls d'Italie à avoir interprété l'œuvre pianistique complet à quatre mains de Franz Schubert. Le duo a été récompensé de nombreux prix internationaux, dont le prix du « Concours international Gian Battista Viotti » à Vercelli (1982) et le prix du « Concorso Sergio Lorenzi » à Trieste (1986). En 1996, le duo donne son premier concert au Teatro alla Scala de Milan et sera de nouveau invité en 1999. Atteinte de dystonie focale en 2005, Cristina Frosini doit mettre un terme à son activité de concertiste. Soignée par le professeur Eckart Altenmüller à Hannovre, elle est aujourd'hui presque totalement guérie. Cristina Frosini enseigne au Conservatoire « G. Verdi » de Milan dont elle est doyenne depuis novembre 2016.

Zbignevas Ibelgauntas est diplômé du Conservatoire d'État de Lituanie. Premier prix du Concours international de piano M.K.Čiurlionis en 1982, il est lauréat du Concours International V. Bucchi (duo de piano) à Rome (1991). Depuis 1989, il se consacre au duo de piano et au rayonnement de la culture musicale lituanienne dans les festivals et les concerts à l'étranger. Il a reçu le Prix national de la Culture et des Arts en 1997. Z. Ibelgauntas enseigne depuis 1987 au Conservatoire d'État (renommé « Académie lituanienne de musique et de théâtre » en 2004). Directeur du département « piano » (2009-2011), professeur et directeur du comité doctoral, il est élu recteur de l'Académie en 2011, puis réélu en 2016. Z. Ibelgauntas est juré de plusieurs concours pianistiques internationaux et donne des master-classes en Lituanie et à l'étranger. Ses élèves se sont distingués dans divers concours internationaux.

Uffe Savery, musicien, entrepreneur culturel, enseignant et manager d'orchestre, formé à l'Académie royale danoise de musique en 1985 et diplômé en percussion, assume la présidence de cet établissement depuis août 2019. En 1988, il fonde le « Safri Duo » avec le percussionniste Morten Friis. Ils se consacrent à plein temps à cette activité après leurs débuts avec l'orchestre symphonique national en 1992. Uffe Savery a enseigné pendant 8 ans (1992-2000) à l'Académie. Avant d'en accepter la présidence, il était directeur artistique et exécutif de l'orchestre philharmonique de Copenhague (2010-2019). Créatif et visionnaire, Uffe cherche à remettre en question les normes de la musique classique tout en façonnant l'avenir de la musique et des musiciens classiques en étroite collaboration avec les étudiants et le personnel de l'Académie. Il est également motivé par un état d'esprit entrepreneurial qu'il veut transmettre aux étudiants. Cet état d'esprit se retrouve dans sa propre carrière quand Safri Duo commença à mélanger percussions live et musique électronique. Cette pratique se répandit comme une traînée de poudre en Europe, en Amérique du Sud et une grande partie de l'Asie. Le duo est à ce jour une des meilleures ventes à l'export, et se produit toujours au Danemark et à l'étranger. Diplômé en gestion artistique et culturelle de l'École nationale danoise des arts de la scène, Uffe Savery s'intéresse au potentiel transsectoriel de la musique et à son influence sur le monde des affaires et le secteur médical. Il considère la musique comme essentielle à l'existence humaine. Son travail se caractérise par les mots « passion », « imagination », « créativité », « co-création » et « co-propriété », ainsi que les deux sens du mot danois correspondant à la notion de « leadership » : « chercher » mais aussi « montrer » la voie.

Musicienne autodidacte, titulaire d'un diplôme d'état d'enseignement de la musique obtenu au Cefedem Rhône-Alpes en 2005, Sandrine Desmurs a enseigné la musique populaire pendant quinze ans dans différentes structures régionales (associations, écoles de musique ou conservatoires) parallèlement à ses activités de chanteuse. Dès 2006, au Cefedem Auvergne Rhône-Alpes, elle s'intéresse de près aux outils numériques et aux possibilités de l'internet (site internet, outils collaboratifs, plateformes d'étude, etc.). Titulaire d'un master en architecture de l'information, obtenu à l'École Normale Supérieure de Lyon, elle est chargée du développement IT et

communication de cet établissement, en particulier pour les formations initiales et continues. Responsable de la mise en œuvre du dispositif de e-formation pour la formation en milieu de travail, elle est elle-même formatrice dans le cadre de ce programme. Ses recherches se concentrent sur les cultures numériques et leur effet sur les activités de formation et d'apprentissage, en particulier dans le domaine musical.

2 - Réflexion sur les conditions affectant l'étude de la musique et son avenir : séance en coopération avec la NASM

avec Karen P. Moynahan, directrice exécutive de la NASM ; Dan Dressen, président de la NASM, prévôt et doyen du St. Olaf College ; Stefan Gies, directeur général de l'AEC et Eirik Birkeland, président de l'AEC.

La séance est consacrée aux facteurs externes et internes de changement et d'innovation pour les établissements européens et états-uniens qui offrent des programmes d'enseignement musical supérieur. Les intervenants orienteront le débat en exprimant les similitudes et les différences, incitant les participants à élargir leurs conceptions et perspectives, et à réfléchir ensemble aux opportunités et possibilités. Les participants au Congrès seront invités à envisager des approches interactives afin d'améliorer la coopération et la communication.

Les participants se répartiront ensuite en petits groupes pour réfléchir à la thématique en se servant des questions ci-dessous.

Questions :

1. Quel est le facteur d'innovation dans l'enseignement musical supérieur ?
2. Avez-vous des exemples de bonnes pratiques innovantes dans l'EMS ?
3. Existe-t-il des obstacles à l'innovation dans les établissements d'EMS ? Si oui, lesquels ?

Karen P. Moynahan est directrice exécutive de plusieurs associations nationales du secteur artistique : National Association of Schools of Music, National Association of Schools of Art and Design, National Association of Schools of Theatre, et National Association of Schools of Dance. Elle œuvre dans ces organisations depuis 1981. Ces quatre organismes d'accréditation indépendants et autonomes servent plus de 1500 établissements et programmes post-secondaires dans tous les États-Unis en offrant un service d'évaluation par les pairs pour les disciplines visées. Elle est aussi administratrice et directrice exécutive des associations d'accréditation du Council of Arts, lieu de débat sur les politiques relatives aux arts, à l'enseignement et à l'accréditation ; directrice exécutive de la commission d'accréditation des écoles d'art communautaires et pré-universitaire (Accrediting Commission for Community and Precollegiate Arts Schools), créée pour l'évaluation et l'accréditation des écoles et des programmes offrant aux enfants, aux jeunes et aux adultes une formation non diplômante dans les disciplines artistiques. K. Moynahan supervise et pilote le projet Higher Education Arts Data Services, réalisé conjointement par les quatre associations qu'elle préside et conçu pour fournir des données exhaustives de gestion sur les arts dans l'enseignement supérieur. Titulaire d'un master en gestion d'entreprise de l'université Loyola du Maryland (Baltimore), et d'une licence d'enseignement de la musique du Saint Mary's College de Notre Dame (Indiana), elle est membre du conseil consultatif de l'Arts Education Policy Review. De 2005 à 2007, dans le cadre du programme ERASMUS MUNDUS de l'AEC, elle a représenté NASM qui participait en qualité de partenaire au projet « Mundus Musicalis ». Elle consulte régulièrement des organismes d'accréditation spécialisés et régionaux ; des cabinets provinciaux et fédéraux ; des organismes d'enseignement supérieur et artistiques ; des établissements internationaux souhaitant information ou aide ; et des étudiants, des parents et le grand public sur le travail des organismes d'accréditation des arts et leurs programmes.

Dan Dresen est l'actuel président de NASM après avoir été membre de sa commission d'accréditation (2004-2009), vice-président de cette même commission (2011-2013) puis président (2013-2015). Vice prévôt et professeur titulaire de musique au St. Olaf College de Northfield (Minnesota), il était auparavant vice doyen des Beaux-Arts et président du département musique. Il est actuellement titulaire de la chaire d'histoire scandinave-américaine « Roi Olav V ». Dan Dresen a obtenu un doctorat en musique et un master de chant à l'université du Minnesota, ainsi qu'une licence d'enseignement musical à l'université d'état de Bemidji. Sa carrière de ténor s'étend sur une quarantaine d'années. Il a chanté sur la scène du Washington Opera, du Cleveland Lyric Opera, du Nautilus Music Theater et interprété de nombreux rôles au Minnesota Opera dont, récemment, le Marquis de Lisle dans « Casanova's Homecoming » de Dominick Argento. Concertiste et récitaliste, il s'est produit avec le Minnesota Orchestra, le St. Paul Chamber Orchestra et le Schubert Club's Art Song Festival. Au cours de sa longue et fructueuse relation avec l'ensemble VocalEssence de Minneapolis (Minnesota) il a interprété plus d'une cinquantaine d'œuvres. Dan Dresen a participé à plusieurs éditions du festival d'Aldeburgh (Angleterre), et tenu la partie de ténor soliste dans « The Company of Heaven » de B. Britten, qu'il a enregistré à Londres. Il a également enregistré « The Tender Land » d'Aaron Copland et « Paul Bunyan » de B. Britten. Ses récentes recherches portent sur le répertoire vocal scandinave, afin d'enrichir les ressources de la bibliothèque du St. Olaf College dans ce domaine. Il a édité pour Boosey & Hawkes une série de sept volumes d'airs d'opéra de Benjamin Britten.

Stefan Gies est directeur général de l'AEC à Bruxelles. Il a derrière lui une longue carrière d'interprète, d'enseignant, d'expert en sciences humaines et de chercheur. Il a enseigné la pédagogie musicale pendant 25 ans au département de musique de l'université de Dresde, dont il fut recteur de 2003 à 2010. Activement impliqué dans les activités de l'AEC depuis 2007 (il a présidé divers groupes de travail sur l'amélioration de la qualité dans l'EMS), il a été nommé directeur général en octobre 2015. Stefan Gies est membre du conseil d'administration de l'agence allemande d'accréditation « evalag » et membre fondateur de l'organe d'évaluation « MusiQuE ».

Eirik Birkeland a été recteur de l'Académie norvégienne de musique de 2006 à 2013. Eirik a commencé sa carrière professionnelle comme basson solo de l'orchestre royal de Copenhague et co-solistre de l'orchestre philharmonique d'Oslo. De 1996 à 2002, il a dirigé le comité artistique de cet orchestre et participé à son groupe de leadership avec le directeur artistique Mariss Jansons. Professeur de basson, de musique de chambre et d'interprétation à l'Académie norvégienne de musique pendant de nombreuses années, il a enseigné dans plusieurs établissements européens en qualité de professeur invité. En 2013/2014, il a présidé un comité d'experts, nommé par les ministères norvégiens de l'éducation et de la culture, chargé d'évaluer la contribution du secteur culturel à l'éducation artistique dans l'enseignement primaire et secondaire afin de proposer une restructuration pédagogique. La même année, il préside un comité chargé d'élaborer un nouveau programme musical et culturel pour les écoles municipales. Élu au Conseil de l'AEC en 2007, puis à la vice-présidence en 2013, Eirik Birkeland est président de l'association depuis 2016.

3- Les étudiants en musique, futurs agents de la gestion culturelle, en coopération avec ENCATC, le réseau européen de gestion et politique culturelles

avec Tanja Johansson, Sibelius Academy, Helsinki, Finlande, membre du conseil ENCATC et Payam Gul Susanni, Université Yasar, Izmir, Turquie

Il est de moins en moins possible pour un musicien professionnel de bâtir - et réussir - sa carrière sur la maîtrise d'une seule compétence. Les étudiants musiciens d'aujourd'hui doivent être conscients de leur rôle dans le contexte élargi de la production artistique, rester curieux et chercher de nouvelles connexions pour créer des possibilités innovantes d'expression musicale. Cela implique qu'un étudiant musicien connaisse les structures et les pratiques qui, dans nos sociétés, favorisent la production artistique. Sensibiliser les étudiants à la gestion culturelle les aide à développer les capacités nécessaires pour une carrière fructueuse à long terme dans le secteur musical, en améliorant leur résilience et leur capacité à discerner les initiatives novatrices. Parmi les sujets abordés au cours de cette table ronde :

- connaître la gestion culturelle pour comprendre les structures du secteur musical.
- intégrer la sensibilisation à l'engagement sociétal et à la participation du public dans l'enseignement musical supérieur.
- renforcer les capacités de prise de conscience sociétale et de résilience professionnelle.
- créer des passerelles entre la gestion culturelle et les musiciens en début de carrière.

Tanja Johansson, doyenne de l'Académie Sibelius de l'université des Arts d'Helsinki, est membre du conseil d'ENCATC depuis 2017. Elle a enseigné l'Académie et dirigé le département « Gestion artistique ». Ses sujets de recherche sont la gestion de l'opéra, l'impact régional des festivals et la gestion de partenariats culturels.

4 - Réinventer les norms de MusiQuE pour le succès : nous avons besoin de votre avis !

modéré par MusiQuE - Music quality enhancement, avec Martin Prchal, président du Conseil d'administration de MusiQuE et Linda Messas, directrice de MusiQuE

Séance *world café* destinée à recueillir les commentaires et retours d'expérience des participants sur l'amélioration des [critères de MusiQuE](#).

Contexte

[MusiQuE](#) est une organisation dédiée à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement musical supérieur en Europe et au-delà, et à l'aide aux établissements d'EMS dans leurs propres efforts d'amélioration de la qualité.

À cette fin, MusiQuE propose toute une gamme de procédures d'évaluation et d'accréditation adaptées aux besoins des établissements d'enseignement musical supérieur. Ces procédures se basent, selon le cas, sur les critères exposés dans le fascicule *MusiQuE Standards for Institutional, Programme and Joint Programme Review*.

L'évolution constante des critères et procédures de MusiQuE est essentielle afin de refléter fidèlement la réalité de l'enseignement musical supérieur et des professions artistiques, et de prendre en compte l'évolution des besoins des établissements et de la société. Pour cela, le conseil d'administration de MusiQuE est chargé de leur révision et actualisation régulières. Dans ce cadre, **tout membre de l'AEC peut suggérer des changements**.

Buts de la séance :

- Les participants (ayant déjà travaillé - ou non - avec MusiQuE) seront incités, à partir de leur expérience au niveau national et/ou avec les procédures de MusiQuE, à engager une réflexion sur les critères de MusiQuE pour déterminer s'ils définissent réellement l'excellence d'un établissement d'enseignement musical supérieur.
- Les participants pourront contribuer à l'amélioration des critères de MusiQuE dans le cadre de ce débat.

Contenu de la séance :

- Les représentants de MusiQuE présenteront brièvement les différentes utilisations des critères de MusiQuE (visites d'évaluation, procédures d'accréditation, visites d'amis critiques et projets de *benchmarking*)
- Les participants seront répartis en petits groupes pour débattre de diverses thématiques en formule « *world café* ».

Martin Prchal, directeur adjoint du Conservatoire royal de La Haye (Pays-Bas), est responsable de l'élaboration des programmes, de l'assurance qualité et des relations internationales. D'origine tchèque, Martin est titulaire de diplômes d'enseignement et de concert (violoncelle) et d'un master en musicologie. Auparavant d'administrateur de l'AEC, Martin a acquis pendant son mandat une grande compétence sur les sujets de politique européenne grâce à son engagement dans plusieurs projets relatifs à la musique, dans le cadre de programmes de l'UE, et sur les implications du Processus de Bologne pour l'enseignement musical supérieur en Europe. Évaluateur pour des agences d'assurance qualité dans plusieurs pays, Martin est, ou a été, membre de conseils d'administration pour l'agence suisse OAQ (aujourd'hui AAQ) et l'agence flamande VLUHR KZ. Il préside actuellement le conseil d'administration de MusiQuE - Music Quality Enhancement, fondation européenne pour l'AQ et l'accréditation dans l'enseignement musical supérieur, inscrite au registre EQAR

Linda Messas est la directrice de MusiQuE - Music Quality Enhancement, la fondation pour l'amélioration de la qualité et l'accréditation dans l'enseignement musical supérieur en plus de sa fonction de General Manager / Deputy CEO de l'AEC. Linda a contribué au développement des activités de l'AEC dans le domaine de l'assurance qualité depuis qu'elle a rejoint l'association en 2007 ainsi qu'à la création de MusiQuE en 2014.

Vendredi 8 novembre, 17:30 - 18:40

Rencontres régionales avec les membres du Conseil

Les membres du Conseil de l'AEC agissent au nom de tous les membres, et non uniquement ceux de leur propre pays. Néanmoins, afin de renforcer la représentation de tous et de faciliter la communication, chaque membre du Conseil a été désigné comme référent pour les membres actifs et associés d'un pays ou d'un groupe de pays spécifique.

Par ailleurs, un représentant des membres associés de l'AEC a été coopté pour assurer la représentation des membres en dehors de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Les participants auront l'occasion de rencontrer leur référent pour discuter avec eux de toute question pertinente. Vous trouverez la liste des pays et des référents ci-après.

Council Member	Countries	Salle
Linda Messas	Greece, Turkey, Cyprus, Israel, Lebanon, Egypt (membres actifs et associés)	7A (Conservatorio)
Elisabeth Gutjahr et Stefan Gies	Germany, Austria, Switzerland (membres actifs et associés)	Salle Bleu (Sala Conferenze, San Giuseppe, rez de chaussée)
Kaarlo Hilden	Norway, Sweden, Finland, Denmark, Iceland, Estonia, Latvia, Lithuania (membres actifs et associés)	Theatre (San Giuseppe, rez de chaussée)
Zdzisław Łapinski	Poland, Belarus, Russia, Ukraine, Bulgaria, Kazakhstan, Azerbaijan, Georgia, Armenia (membres actifs et associés)	Salle 11 (Conservatorio, 1er étage)
Deborah Kelleher	UK, Ireland (membres actifs et associés)	Salle 68 (San Giuseppe, 3eme étage)
Harrie v.d. Elsen	Netherlands, Belgium (membres actifs et associés)	Salle Gradoni, (San Giuseppe, 3eme étage)
Lucia di Cecca	Italy (membres actifs et associés)	Salle des Jeux (San Giuseppe, 3eme étage)
Georg Schulz	Hungary, Romania, Czech Republic, Slovakia, Macedonia, Kosovo, Albania, Slovenia, Croatia, Bosnia, Montenegro, Serbia (membres actifs et associés)	Salle 70 (San Giuseppe, 3eme étage)
Iñaki Sandoval	Spain, Portugal (membres actifs et associés)	Salle Alfredo Casella (Conservatorio premier étage)
Jacques Moreau	France, Luxembourg (membres actifs et associés)	Salle 69 (San Giuseppe, 3eme étage)
Bernard Lanskey	Membres associés basés en dehors de l'espace européen de l'enseignement supérieur	Salle 67 (San Giuseppe, 3eme étage)

Groupes de discussion sur 3 thématiques - mélange des groupes régionaux de l'AEC

Note explicative :

Tous les congressistes trouveront une lettre majuscule sur leur badge. Cette lettre - entre A et I - indique le groupe qui leur est assigné dans le cadre des discussions thématiques du samedi matin. Si vous avez signalé une préférence pour l'une ou l'autre thématique lors de votre inscription, celle-ci aura été prise en compte.

Chacun des trois sujets suivants sera abordé par deux groupes de discussion :

A + B + C Le recrutement des enseignants

D + E + F Les programmes communs et les modules partagés

G +H +I Les politiques & mesures de prévention et de contrôle des abus de pouvoir

Ces débats sur des thèmes sensibles visent à susciter le dialogue entre membres de l'AEC venant de pays dans lesquels ces questions peuvent jouer des rôles différents et les affecter de diverses manières. Les organes décisionnels de l'AEC sont convaincus de l'intérêt d'une réflexion sans idées préconçues et hors des sentiers battus. Nous aimeraisons stimuler et inciter nos membres à remettre en question ce qui était peut-être tenu pour acquis. Nous vous invitons donc à nous accompagner dans ce parcours européen et à voir les choses différemment.

Recrutement des enseignants

La qualité et la réputation de leurs enseignants sont un facteur clé de l'efficacité et du succès d'un établissement d'enseignement musical supérieur. Il n'y adonc rien d'étonnant à ce que le recrutement de nouveaux personnels enseignant soit une des décisions stratégiques les plus importantes d'un établissement. Les conditions de recrutement varient considérablement d'un pays à l'autre selon les législations nationales. La palette est vaste : dans certains établissements, les décisions sont prises de manière indépendante et décentralisée alors que dans d'autres, les nouveaux enseignants sont désignés par le haut, c'est à dire par le ministère. Mais d'autres aspects des procédures peuvent également varier. À quelles exigences formelles faut-il satisfaire pour pouvoir prétendre à un poste de professeur ? Les étudiants ont-ils leur mot à dire dans le processus de sélection ? Les compétences artistiques et didactiques pèsent-elles à part égale dans la prise de décision ? L'objectif du débat est d'échanger les expériences, de peser le pour et le contre mais aussi de fournir de solides arguments à ceux qui travaillent dans des conditions sous-optimales.

Programmes communs et modules partagés

Programmes d'études communs, diplômes communs et modules communs sont aujourd'hui les maîtres-mots de l'internationalisation. Vingt ans après la Déclaration de Bologne, il est temps de faire un bilan intermédiaire, d'écouter des histoires de réussites, d'être informé des difficultés et d'apprendre à les surmonter. Quels sont les avantages et les inconvénients d'études communes ? Les étudiants en retirent-ils un bénéfice ultérieur pour leur carrière professionnelle ? Comment les enseignants gèrent-ils le fait de partager désormais avec quelqu'un d'autre la responsabilité du parcours d'apprentissage de l'étudiant ? Quel est le potentiel des outils d'apprentissage en ligne à distance pour les études communes, à l'avenir ? Cette discussion abordera le pour et le contre des différents modèles et cherchera à savoir comment faire évoluer les programmes communs et les modules partagés.

Politiques & mesures de prévention et de contrôle des abus de pouvoir

La sensibilisation aux injustices nées des relations de pouvoir et à l'abus systémique de pouvoir s'est considérablement accrue ces dernières années. Bien que controversé, le mouvement #metoo a servi de déclencheur mais il est apparu bien vite que l'abus sexuel n'est que la partie émergée de l'iceberg. Entre-temps, on a pris davantage conscience que la structure spécifique des établissements d'enseignement musical supérieur les expose au risque de devenir des lieux d'abus de pouvoir. Pour se conformer aux obligations juridiques, mais aussi dans leur propre intérêt et de leur propre initiative, presque tous les établissements d'EMS ont désormais mis en œuvre des politiques et des mesures appropriées pour prévenir et signaler, mais aussi enquêter sur les cas d'abus sexuels et en poursuivre les auteurs. Cependant, il existe encore des « murs de silence » qu'il faut briser. Le débat se veut un échange d'expériences et d'idées. Dans ce cadre, il faut s'interroger non seulement sur ce à quoi doivent ressembler des politiques à la fois sensibles et utiles, mais aussi sur leur mise en œuvre pour une incidence réelle au quotidien.

Ordre du jour

- 1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale de Graz**
- 2. Rapport du Président : Rapport annuel 2018 et des activités jusqu'à novembre 2019**
- 3. Plans pour 2020**
- 4. Élections au Comité exécutif**
 - Nomination de deux scrutateurs
 - Élections au Comité exécutif
 - Présentation des candidats à la présidence
 - Présentation des candidats au poste de secrétaire général
 - Présentation des candidats à la vice-présidence
 - Explication de la procédure de vote
- 5. Révision des Statuts de l'AEC**
- 6. Proposition sur la politique linguistique de l'AEC et les traductions**
- 7. Rapport financier du secrétaire général**
- 8. Questions liées à MusiQuE, l'agence européenne d'assurance qualité pour la musique**
- 9. Proclamation du résultat des élections au Comité exécutif et annonce des élections au Conseil**
 - 3.1 Proclamation des résultats des élections**
 - 3.2 Présentation des candidats au Conseil**
- 10. Confirmation des nouvelles adhésions, des retraits et non-renouvellements d'adhésion**
- 11. Prochains congrès**
- 12. Autres questions**

Compte-rendu de l'AG 2018

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AEC 2018
GRAZ, AUTRICHE

10 novembre 2018

Eirik Birkeland, Président de l'AEC, accueille les membres de l'Association, ouvre l'assemblée générale et établit que les dispositions légales et réglementaires requises pour cette assemblée et les thèmes à débattre ont été respectées par le Conseil.

1. Compte-rendu de l'assemblée générale 2017 de Zagreb

- ✓ L'assemblée générale approuve le compte-rendu.

2. Rapport du président : rapport annuel 2017 et compte-rendu des activités 2018

Le compte-rendu détaillé de l'année 2016 se trouve dans le rapport annuel 2017 de l'AEC (disponible en ligne, en [anglais](#)), avec un résumé des comptes annuels 2017. Eirik Birkeland poursuit avec un panorama des activités 2017 :

- Le projet FULL SCORE (2014-2017) de l'AEC s'est achevée en août.
- Le Bureau a préparé le nouveau projet quadriennal AEC-SMS « Strengthening Music in Society », commencé en décembre.
- Les activités de plaidoyer et de lobbying ont augmenté grâce aux échanges réguliers avec des membres du Parlement européen et de la Commission européenne et aux réunions avec des associations régionales d'instituts d'arts.
- L'AG de Zagreb a approuvé le Plan stratégique de l'AEC pour 2016-2021.
- L'AG a approuvé les principes du Plan de viabilité sur quatre ans, prévoyant une hausse graduelle des tarifs d'adhésion de manière équilibrée sur la base de la solidarité entre membres.

Les adhérents : fin 2017, l'AEC comptait 293 membres (254 membres actifs et 39 membres associés)

Le Conseil de l'AEC : à l'assemblée générale de 2017, Iñaki Sandoval a été élu au Conseil et Georg Schulz réélu vice-président :

- Président : Eirik Birkeland, Oslo, Norvège
- Vice-présidents : Georg Schulz, Graz, Autriche ; Deborah Kelleher, Dublin, Irlande
- Secrétaire général : Harrie Van Den Elsen, Groningen, Pays-Bas
- Membres du Conseil : Kaarlo Hildén, Helsinki, Finlande ; Jacques Moreau, Lyon, France ; Ingeborg Radok-Žádná, Prague, République tchèque ; Iñaki Sandoval, Viljandi, Estonie ; Claire Mera-Nelson, London, R-U ; Elisabeth Gutjahr, Salzbourg, Autriche ; Lucia Di Cecca, Frosinone, Italie ; Zdzisław Łapinski, Cracovie, Pologne
- Membre coopté représentant les membres associés : Bernard Lanskey, Singapour

Activités 2018 :

Réunions du Conseil de l'AEC : en 2018, le Conseil s'est réuni trois fois (à Bruxelles, à Anvers et à Graz). Le Comité exécutif s'est réuni deux fois physiquement entre les réunions du Conseil et quatre fois par Skype. En outre, le directeur général et le président de l'Association sont en contact toutes les semaines.

Changement de personnel au sein du Bureau :

- Stefan Gies, Linda Messas, Esther Nass, Jef Cox et Sara Primiterra ont poursuivi leur travail.
- Angéla Dominguez a quitté l'AEC en mai 2018 après 5 années comme responsable des projets et de la communication.
- Paulina Gut est chef de projet, des événements et de la communication depuis juin.
- Nina Scholtens, stagiaire au Bureau, a ensuite rempli les fonctions d'assistante de projet, du Bureau et de la communication pendant le congé maternité de Linda Messas.
- Blazhe Todorovski a été engagé en juillet en qualité d'assistant administratif pour MusiQuE.
- L'équipe a accueilli plusieurs stagiaires au cours de 2018.

Activités régulières 2018 :

- Plateforme Pop & Jazz Platform, Pescara (9-10 février)
- Conférence EPARM, Porto (22-24 mars)
- Forum de la Plateforme Musique ancienne, Bucarest (25-26 mai)
- Rencontre des IRC, Birmingham (13-16 septembre)
- LATIMPE, Oslo (24-25 octobre)
- Congrès annuel et AG de l'AEC, Graz (8-10 novembre)

Projets 2018

Renforcer la musique dans la société

La première année du projet SMS « Renforcer la musique dans la société », du programme Europe Créative, s'est achevée sur une note positive. Depuis janvier 2018, la plupart des groupes de travail (WG) sont constitués et s'emploient à atteindre les objectifs fixés. Avec le nouveau groupe de travail dédié au « Rôle de la musique et des établissements d'enseignement musical supérieur dans la société », mis en œuvre dans la 2^{ème} année du projet, les WG poursuivront leurs travaux en vue d'atteindre leurs objectifs principaux :

1. Sensibiliser à la responsabilité sociale des artistes et des établissements d'enseignement musical supérieur et sensibiliser les gouvernements à leur responsabilité politique de promotion des organisations culturelles.
2. Encourager les établissements d'enseignement musical supérieur à ouvrir leur offre pédagogique à une plus grande diversité et à promouvoir l'intégration dans l'ensemble de leurs activités.
3. Intégrer les compétences entrepreneuriales dans la formation des artistes afin de mieux préparer les étudiants à leur futur rôle de musicien-entrepreneur.
4. Aider les étudiants et les enseignants de musique à internationaliser leurs carrières et leurs activités.
5. Fournir de nouveaux modèles d'apprentissage & d'enseignement permettant aux établissements d'EMS de former des musiciens créatifs et communicants.
6. Encourager l'utilisation de technologies numériques dans l'enseignement musical et améliorer la qualité de l'enseignement musical des très jeunes enfants.

Autres résultats escomptés du projet AEC-SMS :

- Un groupe de travail « Étudiant » et une participation étudiante dans chaque WG
- Thématique du Congrès : « Renforcer la musique dans la société »
- Evénement LATIMPE (Learning and Teaching in Music Performance Education), octobre 24-25, Oslo
- Bourse de voyage SMS pour permettre aux membres en difficulté financière de participer aux événements de l'AEC.

RENEW 2015-2018

Fin octobre, le projet RENEW s'est achevé sur les résultats suivants :

- Développement d'un module commun entre les partenaires sur l'Entrepreneuriat
- Portefeuille de réflexion sur l'Entrepreneuriat
- Création et élaboration d'exemples de programmes au cours de la session de formation des enseignants, en septembre

Tous les résultats du projet sont consultables en ligne sur les pages internet de l'AEC et de RENEW.

Autres projets impliquant l'AEC :

- NAIP - Master « Nouveaux publics et pratiques innovantes » (2016-2018)
- VOXearly MUS (2015-2018)
- Académie européenne de musique de chambre (ECMA)- l'étape suivante (2015-2018)
- « Moderniser l'enseignement musical supérieur par l'improvisation - METRIC » (2015-2018)
- Projet NXT - Vivre de son art (2015-2018)
- Itermusic (2017-2020)
- Opera Vision (2017 - 2020)

L'AEC joue un rôle dans les partenariats stratégiques suivants :

- Promotion du partenariat stratégique lors des séances dédiées des événements réguliers de l'AEC ;
- Diffusion externe ciblée des activités liées au projet et des résultats du partenariat stratégique ;
- Élaboration de critères pour l'évaluation du partenariat stratégique et embauche d'un évaluateur externe pour examiner au moins une activité liée au projet chaque année, lire les documents adéquats et rédiger un rapport annuel d'évaluation.

Activités de plaidoyer 2018

Dans le cadre des projets FULL SCORE et SMS, la coopération officielle s'est renforcée avec :

- L'Union européenne des écoles de musique - EMU
- L'Association européenne pour la musique à l'école - EAS
- Le Réseau européen du Jazz
- Le CEMPE - Centre d'excellence de la formation à la pratique musicale, Académie norvégienne de musique

Les partenaires ont également entretenu des contacts réguliers. L'EMU coordonne tout un volet du projet AEC-SMS, et l'EAS est impliquée en tant que partenaire associé.

Outre les coopérations ci-dessus, l'AEC a renforcé sa coopération avec :

- L'Association européenne des universités (EUA)
- Pearle* - Ligue européenne des associations d'employeurs du spectacle vivant
- IMZ - International Music and Media Centre
- Le Conseil européen de la musique (EMC)
- Le Conseil international de la musique (IMC)
- Culture Action Europe
- Opera Europa
- ELIA - La Ligue européenne des instituts d'art
- Cumulus - Association internationale des universités et des écoles d'art, design et média
- Cilect - Association internationale des écoles de cinéma et de télévision

Nouvelles des régions

Actuellement, l'intérêt de l'AEC pour les régions s'exprime sur plusieurs plans :

- Réfléchir sur la possibilité d'organiser de services spécifiques, comme des séminaires régionaux
- Organiser une de nos réunions du Conseil hors de Belgique, et la combiner avec des rencontres de représentants des autorités nationales locales et des parties prenantes nationales concernées
- Essayer de mettre en œuvre certaines suggestions exprimées par les membres lors des réunions régionales de l'année précédentes
- Inclure au Congrès une séance spécifique sur les sujets évoqués aux réunions régionales de l'année précédente et rassembler les différentes régions

3. Élections au Conseil

Rico Gübler (Musikhochschule Lübeck) nommé scrutateur en 2017, est dans l'impossibilité de remplir à nouveau cette fonction en 2018.

✓ L'AG approuve à l'unanimité la nomination de Heinz Geuen (Hochschule für Musik und Tanz Köln) et de Lies Colman (Conservatoire royal d'Anvers) comme scrutateurs pour 2018 et 2019.

Deux sièges sont à pourvoir au Conseil :

- Claire-Mera Nelson et Ingeborg Radok-Zadna ont achevé leur premier mandat. Claire-Mera Nelson se retire, Ingeborg Radok-Zadna brigue un second mandat.
- Les résultats des élections sont annoncés au point 11 du rapport de l'AG.

4. Actualité du Plan de viabilité de l'AEC

Le président Eirik Birkeland, rappelle à l'assemblée générale l'objectif principal du Plan de viabilité de l'AEC, à savoir diminuer progressivement la dépendance au financement de projet dans les revenus de l'Association, tout en maintenant aussi bas que possible les coûts et la charge financière supportée par les adhérents.

Suite à l'AG 2017, les adhérents étaient invités à faire part de leurs commentaires sur la mise en œuvre du Plan de viabilité. Seules deux inquiétudes se sont exprimées sur le contenu du plan :

1. L'augmentation des frais d'adhésion pour les pays « riches », mais néanmoins confrontés à des compressions budgétaires gouvernementales

2. L'augmentation des revenus grâce aux services payants : les prévisions sont-elles réalistes ?

Après débat, le Conseil a conclu que les commentaires ne compromettent pas les principes du Plan de viabilité. Il a donc décidé qu'il n'était pas besoin d'ajuster le plan et de le représenter à l'AG 2018.

- ✓ Les principes du Plan, tels qu'approuvés en 2017, seront progressivement mis en œuvre à partir de 2019. Chaque année, les adhérents devront voter le budget et les tarifs de cotisation de l'année suivante.

5. Rapport financier du secrétaire général

Harrie van den Elsen, secrétaire général de l'AEC, expose la position financière de l'Association et fait le rapport des comptes 2017. Un résumé des comptes et les rapports du directeur général et du secrétaire général se trouvent dans le rapport annuel 2017, chapitres 6 et 7. Le rapport annuel 2017 est disponible en version numérique sur le site internet de l'AEC, onglet « publications ». Les comptes annuels complets (en anglais uniquement) sont disponibles sur demande.

En juin 2018, les adhérents ont été invités à voter en ligne l'approbation des comptes 2017. Résultats : 46 voix pour, 1 abstention, aucune voix contre.

Le secrétaire général déclare que les deux vérificateurs externes Peter Dejans, Orpheus Institute Gent et Diana Mos, université nationale de musique de Bucarest ont recommandé l'approbation des comptes 2017. Il les remercie pour leur travail.

Proposition de tarifs d'adhésion pour 2019

Conformément aux principes du Plan de viabilité approuvé par l'AG 2017, voici la proposition :

- Toutes les cotisations 2019 sont ajustées sur le taux d'inflation (+1.5%).
- La structure des cotisations d'adhésion a été ajustée et les pays sont désormais classés en 10 catégories différentes selon leur RNB (et non plus 8).
- La cotisation des membres actifs basés dans les pays suivants : Luxembourg, Suisse, Norvège, Irlande, Islande, Autriche, Danemark, Pays-Bas, Allemagne, Suède, Belgique, Finlande, France, R-U et Italie, augmente d' $\frac{1}{4}$ de l'augmentation globale prévue pour 2022.
- Pour tous les membres actifs, la cotisation (inflation comprise) est ajustée sur la base du nombre d'étudiants en musique inscrits dans l'établissement (augmentée de 25%, ni ajustée ni diminuée de 25%)
- Comme les années précédentes, une réduction de 5% est appliquée aux sommes listées sur le document que vous avez reçu pour tout règlement de cotisation effectué avant le 01/05/2019.
- De plus, l'AEC et l'ELIA ont décidé de faire bénéficier d'une réduction de cotisation de 10% les établissements adhérents aux deux organisations, si les étudiants concernés par chacune d'elles sont bien comptés deux fois.

- ✓ Les membres approuvent la proposition de tarifs d'adhésion pour 2019 (5 voix contre).

Prévisions 2018

Les finances 2018 se sont développées conformément aux prévisions et le budget est très semblable à ce qu'avait approuvé l'AG de l'année précédente. Le résultat escompté est de 10 882,83 €. Ceci est conforme à notre souhait (exposé dans le Plan de viabilité) de reconstruire les réserves de l'AEC à partir de 2018.

Revenus 2018

- Les revenus issus des événements sont supérieurs à ceux de 2017 (33 000 €), en raison de a) l'organisation d'une plate-forme Musique ancienne en 2018 et non en 2017 ; b) de manière générale, un nombre accru de participants et c) l'augmentation des frais d'inscription de certains événements.
- Les revenus issus de EASY ont légèrement augmenté avec l'adhésion de nouveaux établissements au système.
 - ✓ En ce qui concerne les subventions de projets :
- L'AEC reçoit désormais annuellement 250 000 € pour les activités et l'équipe dédiée du projet SMS (pour le projet FULL SCORE, nous recevons 220 000 € et il n'y a eu aucune subvention de réseau de septembre à novembre 2017, après l'achèvement de FULL SCORE)
- L'AEC a reçu d'importantes subventions de RENEW, des projets VoxEarlyMusc et d'autres partenariats stratégiques, pour un total d'environ 40 000 €
- MusiQuE remboursera environ 35 000 € des coûts de personnel travaillant à la fois pour l'AEC et pour MusiQuE.

Dépenses 2018

- Le coût total des dépenses de personnel augmente en raison de plusieurs recrutements au Bureau (afin d'assurer une transition harmonieuse suite au départ de la responsable des projets Angela Dominguez et pendant le congé maternité de l'administratrice générale Linda Messas) et d'une première augmentation des salaires (première étape d'une importante augmentation des salaires prévue d'ici 2022, conformément aux principes du plan de viabilité)
- Les frais d'organisation d'événements, de déplacement et de bureau augmentent légèrement :
 - Les frais d'événements non couverts par les projets ont très légèrement augmenté (aussi en raison de la rencontre supplémentaire de la plateforme « Musique ancienne » et de l'augmentation du nombre de participants).
 - Les frais de bureau ont augmenté de 10 000 €, suite à l'acquisition de matériel informatique et de logiciels et l'embauche d'un conseiller juridique pour vérifier notre mise en œuvre de la Réglementation générale sur la protection des données).
- Les bourses de voyage sont toujours accessibles aux adhérents mais sont intégrées dans les activités du projet SMS.
- Le nombre de cotisations d'adhésion mises en non-valeur a augmenté et nous nous attendons à un nombre plus élevé d'expirations d'adhésions.
- Dépenses liées aux projets :
 - Le budget SMS est plus élevé que le budget FULL SCORE et couvre toute l'année 2018 (contre 8 mois en 2017).
 - Les dépenses liées aux autres projets sont très semblables à celles de 2017.
 - Les coûts d'EASY ont diminué : ils sont principalement liés aux frais de service pour 2018 et non aux développements du système.

Proposition de budget pour 2019

Les participants à l'AG ont reçu une proposition de budget pour 2019. Elle présente un résultat de 15 547,25 € et fait passer le niveau de réserves juste au-dessus de la barre des 50 000 €.

Revenus 2019

- Sur les principes du Plan de viabilité, les revenus de l'AEC issus des cotisations d'adhésion devraient augmenter en 2019 tandis que les frais d'inscription aux événements devraient rester au niveau de 2018. Nous prévoyons la poursuite du projet EASY et une augmentation de la participation des adhérents de l'AEC au système.
- Dans le cadre des revenus liés aux projets : la subvention SMS est identique en 2019 mais une diminution des revenus issus des autres projets est probable suite à la fin des projets RENEW, ECMA et VoxEarlyMusic.
- Enfin, MusiQuE devrait accroître son remboursement à l'AEC (avec pour objectif sa viabilité financière dans quelques années).

Dépenses 2019

- Les frais de personnel devraient continuer à augmenter bien que le nombre d'employés reste stable.
- Les frais d'événements sont susceptibles d'augmenter (mais il n'a pas encore été décidé lesquels seront couverts par la subvention SMS). Les frais de déplacement et de bureau devraient rester dans la fourchette de 2017.
- Enfin, les frais liés au projet SMS devraient peu ou prou s'aligner sur ceux de 2018. Les dépenses liées à d'autres projets devraient baisser et on s'attend à une augmentation des frais de service d'EASY s'il y a plus de candidatures à la mobilité (en raison d'une augmentation du nombre d'établissements utilisant le système)

Nomination de deux vérificateurs des comptes 2018 (pour les deux associations)

- ✓ L'AG approuve à l'unanimité la nomination de Diana Mos (Université nationale de musique de Bucarest) et Melissa Mercadal (Escola Superior de Música de Catalunya, Barcelone).

6. Approbation de la politique linguistique de l'AEC

Suite à la décision de l'AG 2017, le Conseil et le Bureau ont analysé minutieusement la question des interprétations simultanées et des traductions écrites en 2018, et fait une proposition complète de politique linguistique. Elle comprend l'abandon de la traduction simultanée au Congrès de l'AEC mais plus de traductions écrites, et la traduction de certains documents dans un plus grand nombre de langues. De plus, les orateurs pourront présenter leurs conférences dans leur langue maternelle lors des événements. Enfin, l'AEC encourage ses membres à traduire ses documents et publications.

- ✓ Les membres approuvent la proposition (10 abstentions et 1 voix contre).

7. Approbation des directives générales sur la reconnaissance des mérites

Le directeur général explique l'importance de reconnaître le travail de personnes engagées qui vouent beaucoup de leur temps et de leur énergie à l'AEC. Un premier essai d'attribution de titres honorifiques s'étant avéré un échec, le Conseil a chargé le Bureau de réfléchir à un nouveau système de reconnaissance des mérites.

Personnes concernées par la proposition :

- Anciens présidents
- Anciens membres du Conseil
- Anciens directeurs généraux
- Anciens membres permanents du Bureau de l'AEC
- Anciens présidents des groupes de travail
- Militants AEC, par ex. : membres des groupes de travail

Toute personne pressentie pour une distinction en raison de son engagement et de sa contribution aux intérêts de l'AEC recevra un courrier individuel récapitulant l'ensemble de son action. Ce courrier lui sera remis au cours d'un événement AEC, accompagné d'un cadeau symbolique. Si la personne ne peut assister à l'événement AEC, le courrier lui sera envoyé avec les vœux de fin d'année.

De plus :

- L'AEC invitera les anciens présidents aux événements, à titre gracieux. Cette mesure s'applique sans limitation de durée.
- Les anciens membres du Conseil et les anciens présidents seront nommés « émérites ». La liste des personnes « émérites » de l'AEC sera postée sur le site internet.
- Pour tous, l'appréciation de leur action peut s'exprimer dans la lettre d'infos.

Dans les réunions régionales, les membres allemands, autrichiens et suisses ont fait remarquer que le qualificatif « émérite » est généralement appliqué aux anciens professeurs d'université. En conséquence, il sera remplacé par le qualificatif « ancien ».

- ✓ Les membres approuvent le remplacement du mot « émérite » par « ancien ».

8. Approbation de la position de l'AEC sur U-Multirank

Georg Schulz, vice-président de l'AEC, rappelle la position de l'Association sur U-Multirank :

- L'AEC soutient la création d'un système de classement spécifique à la musique au sein de U-Multirank, après avoir réalisé un travail en collaboration sur les indicateurs nécessaires (2014-2016).
- Chaque établissement est libre de participer ou non au système.
- L'AEC facilitera la participation de ses membres et fournira toute information nécessaire sur les modalités.

9. Questions relatives à MusiQuE, l'agence européenne d'assurance qualité pour la musique

Martin Prchal, secrétaire et trésorier du Conseil d'administration de MusiQuE, actualise l'information sur les procédures d'évaluation de MusiQuE en 2018-2019 :

- Belgique : Koninklijk Conservatorium Antwerp, Koninklijk Conservatorium Brussel, Orpheus Instituut Gent, International Opera Academy Gent
- Suède : Académie de musique de Malmö, université de Lund
- Finlande : Université des Arts d'Helsinki - Académie Sibelius
- Suisse : Haute École de Musique de Genève, Conservatorio della Svizzera Italiana Lugano, Université des Arts de Zürich (département de musique)
- Russie : Conservatoire national « Tchaïkovski » de Moscou
- Espagne : Escola Superior de Música de Catalunya (ESMUC) Barcelona, Conservatori Liceu Barcelona, Real Conservatorio Superior de Música de Madrid
- Royaume-Uni : Royal Welsh College of Music & Drama, Cardiff
- Pologne : Académie de musique Bydgoszcz, Académie de musique Wrocław, Académie de musique de Łódź
- Singapour : Yong Siew Toh Conservatory
- Thaïlande : College of Music, Mahidol University, Bangkok

Membres mandatés par l'AEC

- Bernd Clausen, Université de musique, Würzburg
- Gordon Munro, Royal Conservatoire of Scotland, Glasgow (secrétaire général et trésorier) - nommé en 2015
- Martin Prchal, Conservatoire royal de La Haye (président)
- Rosa Welker, Zürcher Hochschule der Künste (membre étudiant) - nommée en 2017

Membre mandaté par Pearle*-Live Performance

- Momchil Georgiev, secrétaire général de l'Association bulgare des employeurs du secteur culturel (BAROK)

Membre mandaté par l'Union européenne des écoles de musique (EMU)

- Helena Maffli, présidente de l'EMU (jusqu'en mai 2018)
- Timo Klemettinen, directeur général de l'EMU (depuis mai 2018)

Équipe MusiQuE : Jef Cox, Paulina Gut, Blazhe Todorovski et Linda Messas

Au total, MusiQuE compte 84 pairs issus de l'AEC, de l'EMU et de PEARLE*. De nouveaux pairs évaluateurs sont recrutés chaque année. Les personnes intéressées sont invités à participer à la prochaine formation des pairs-évaluateurs de MusiQuE en novembre 2019.

Collaboration avec l'AEC

- Rencontre annuelle avec le président et le directeur général de l'AEC
- Échange de points de vues et débat sur des questions d'intérêt commun
- Élaboration d'un document de stratégie sur la coopération AEC-MusiQuE
- Domaines d'interaction entre les deux organisations (nomination de membres du conseil d'administration, consultation des membres de l'AEC pour la révision des critères de MusiQuE)

Autres activités :

- Préparation d'une évaluation externe de MusiQuE en vue de son renouvellement d'inscription au registre européen d'AQ EQAR (visite sur site en 2020)

- Accroissement du portefeuille d'activités et des types d'évaluations
- MusiQuE gagne en visibilité dans le contexte européen de l'assurance qualité et de l'enseignement supérieur.

Gordon Munro, nommé secrétaire et trésorier de MusiQuE en 2015 arrive au terme de son mandat. Dans le souci de garantir la qualité des activités à venir, le Conseil propose de renouveler son mandat.

- ✓ Les membres approuvent le renouvellement du mandat de Gordon Munro en qualité de secrétaire et trésorier de MusiQuE.

10. Confirmation des nouvelles adhésions, des retraits et des non-renouvellements

Le président Eirik Birkeland souligne que plusieurs demandes d'adhésion en qualité de membres actifs ont été reçues et approuvées au cours de l'année 2018. Sont acceptés en tant que membres actifs :

- ISSM Conservatorio Statale di Musica « Guido Cantelli » di Novara, Italie
- Académie nationale des Arts d'Oslo - Académie d'Opéra, Norvège
- Conservatorio Superior de Música Óscar Esplá de Alicante, Espagne
- Conservatorio Statale di Musica « G. Rossini » di Pesaro, Italie
- CPM Music Institute, Italie

Sont acceptés en tant que membres associés :

- New World Symphony - Musician Advancement Department, Etats-Unis d'Amérique
- Mahidol University, College of Music, Thaïlande

Les établissements suivants se retirent :

- Ionian University Corfu - Faculty of Music, Grèce
- Cukurova Universitesi Devlet Konservatuvari, Turquie
- Conservatorio di Musica « G. Nicolini », Italie
- Istituto Superiore di Studi Musicali « L. Boccherini », Italie
- Istituto Superiore di Studi Musicali di Reggio Emilia e Castelnovo Ne Monti, Italie

Les membres associés suivants se retirent :

- Abbaye aux Dames, France
- NJO National Youth Orchestra, Pays-Bas
- Tokyo University of The Arts, Japon
- Kunitachi College of Music, Japon
- Newpark Music Centre, Irlande
- Verbier Festival Academy, Suisse

Enfin, sont considérées comme expirées les adhésions en défaut de paiement depuis 2 ans. Ont expiré en 2018 les adhésions suivantes :

- Istituto Universitario di Studi Musicali - Tisia, Italie
- Universiteti i Arteve Tirana, Albanie
- Cairo Conservatoire of Music, Égypte
- Academia de Música de Lagos, Portugal
- UKIM School of Music Skopje, Macédoine

Fin 2018, l'AEC compte 283 membres.

11. Prochains congrès

- Conservatorio Statale di Musica « G. Verdi », Turin, 7-9 novembre 2019
- Conservatoire royal d'Anvers, 5-7 novembre 2020

Après les élections et le dépouillement du scrutin, le Conseil annonce le résultat des élections au Conseil.

- ✓ Les adhérents présents ont reconduit Ingeborg Radok-Zadna pour un second mandat en qualité de membre du Conseil de l'AEC.

Comptes annuels 2018

La situation financière de l'Association a été positive en 2018. L'importante subvention accordée par le programme Europe créative de la Commission européenne au projet SMS de l'AEC - une subvention « Réseaux européens » - soutient non seulement les nouvelles activités de réflexion (*think tank*) de l'AEC menées par huit groupes de travail, mais aussi des activités plus régulières (communication, événements, etc.) et les coûts afférents de personnel. Le substantiel surplus ainsi généré, légèrement supérieur à 16 000€, est venu renforcer les réserves financières de l'AEC.

Globalement, l'augmentation de l'ensemble des revenus et des dépenses en 2018 dépasse 145 000€ - les revenus sont passés de 676 888€ à 840 361€ et les dépenses de 675 488€ à 824 248€. La version simplifiée des comptes 2018, ci-dessous, présente les chiffres de 2017 à fin de comparaison.

Les trois principales **sources de revenus** de l'Association restent les cotisations d'adhésion (34% des revenus en 2018), les subventions de la Commission européenne (33%) et les inscriptions aux événements (20%).

- Le revenu issu des cotisations d'adhésion a légèrement diminué en 2018 suite à la perte de six membres (2018 : sept nouvelles adhésions mais onze retraits, et 2 adhésions expirées) ;
- Le revenu issu des subventions a augmenté de plus de 100 000€ : ceci est principalement dû au fait que la subvention annuelle du projet SMS est plus élevée que la subvention FULL SCORE de 2017 (qui, cette année-là, ne couvrait que la période janvier-juin), et que l'AEC s'est fortement impliquée dans de nombreux projets européens.
- Le revenu issu des inscriptions aux événements a augmenté de plus de 40 000€, suite à l'augmentation des frais d'inscription à la rencontre des IRC et au Congrès (respectivement de 50€ et 100€), afin de mieux prendre en compte les coûts réels de ces événements.

Autres sources de revenus :

- La redevance des établissements adhérant au système EASY (augmentation d'environ 8000€, grâce à l'adhésion de onze nouveaux établissements en 2018)
- La somme remboursée par MusiQuE, composée d'un pourcentage fixe de frais généraux, ainsi que de frais de personnel pour les membres de l'équipe de l'AEC travaillant à temps partiel pour MusiQuE. Comme en 2017, MusiQuE a remboursé 50% de ces frais à l'AEC et prévoit d'en rembourser 80% en 2019, conformément à son objectif d'évoluer vers l'autosuffisance. Concrètement, le montant du remboursement à l'AEC s'élève à près de 40 000€, soit une augmentation d'environ 9000€.

Comme les autres années, les **dépenses de l'AEC** se composent principalement de frais de personnel (42% des dépenses totales), de dépenses liées aux projets (30%) et de frais d'événements, de transport et de bureau (20%).

- Les frais de personnel ont augmenté de plus de 35 000€, en raison de l'expansion de l'équipe : 0,67 ETP de plus par rapport à 2017, et de la mise en place d'une augmentation structurelle des salaires, prévue sur quatre ans. Appliquée progressivement de 2018 à 2021, cette augmentation vise à ajuster les salaires du personnel du Bureau sur le coût de la vie à Bruxelles et sur les salaires d'organismes similaires, tout en tenant compte de l'ancienneté.
- Les dépenses liées aux projets ont augmenté de plus de 150 000€, parallèlement à l'augmentation des subventions mentionnées plus haut, car l'AEC a coordonné le projet « SMS » du Réseau européen et a participé à de nombreux projets en tant que partenaire.

- Les frais liés aux événements et au transport, ainsi que les frais de bureau, ont diminué de presque 17 000€, principalement parce que la subvention du projet SMS en 2018 couvre certains frais directs liés au Congrès de l'AEC (mentionnés en conséquence à la rubrique « frais de projets »), ce qui n'était pas le cas de la subvention FULL SCORE en 2017.

- Par rapport à 2017, la somme correspondant aux dettes annulées en 2018 a baissé de plus de 3200€, grâce à un suivi renforcé des règlements de cotisations d'adhésion de ces dernières années : certaines dettes annulées en 2017 ont été payées en 2018.

Il résulte de tout ce qui précède un excédent de 16 114€ pour l'année 2018. En conséquence, les réserves financières dépassent légèrement 40 000€. C'est un premier pas encourageant vers la réalisation de l'objectif fixé pour les réserves en 2021, stipulé par le Conseil de l'AEC Council dans le plan de viabilité : 10% de 627 371,27€ (revenu prévisionnel de l'année 2021), soit 62 740€. Le niveau actuel des réserves (40 000€) correspond à 1,15 mois de dépenses opérationnelles.

Grâce à la subvention du projet SMS, reconduite annuellement de 2018 à 2021, l'AEC peut maintenir la composition actuelle du personnel, augmenter ses réserves et, à partir de 2019, mettre en œuvre son plan de viabilité pour réduire sa dépendance aux financement de projets afin d'éviter une vulnérabilité éventuelle en 2022.

AEC Profit-and-loss statement 2018 (with 2017 for comparison)

	2018	2017
Income	840'361.23	676'887.73
Membership Fees	287'581.79	290'574.25
Events Fees	171'304.92	127'717.43
Subsidies (i.e. project funding)	281'080.38	173'753.01
Contributions from partner institutions to EASY Pilot project	59'850.00	51'899.04
Reimbursement of staff and overhead costs from MusiQuE	39'034.87	30'220.24
Other (including re-invoicing expenses)	1'509.27	2'723.76
Expenditure	824'247.52	675'487.61
Staff costs (salaries incl. restaurant checks, social security, pensions, holiday pay reservation) plus Student Interns and Staff development costs	347'825.88	310'895.16
Goods & services (including events and legal expenses)	457'890.82	344'060.41
Written-off debts	5'384.75	8'632.00
Discounts on membership & events fees (earlybird rates)	12'710.18	11'412.69
Interest	0	-15.55
Bank charges	435.89	502.9
Result	16'113.71	1'400.12

AEC Balance Sheet 2018

Assets		374'126.38
a)	Short-term debts (of up to one year) to be received	166'384.01
b)	Liquid means	202'153.24
c)	Accruals	5'589.13
a) includes membership fees and events fees for 2018 which had not yet been paid by 31/12/2018, subsidies and other income still to be received in 2019		
b) is the amount of cash which AEC possessed on 31/12/2018 in its accounts (AEC General and Reserves)		
Liabilities		374'126.38
d)	Results since 2013	38'792.92
e)	Short-term debts (of up to one year)	121'209.49
f)	Accruals	214'123.97
d) is the sum of all results obtained by the Association since it started to operate in Belgium in 2013		
e) includes all expenses taken into account in the 2018 expenses, but which relate to invoices received and paid in 2019, as well as the amount of the holiday pay reservation and other salary costs for 2018 paid in 2019		
f) consists of parts of multiannual subsidies that AEC has received in 2018 for several projects and which have been transferred to 2019 (€ 175'000 for SMS and a total of € 35'288.91 for ECMA, INTERMUSIC and OPERA OUT OF OPERA) and of various payments received by AEC in 2018 for invoices and events related to 2019.		

Plan d'action pour 2020, sur la base du Plan stratégique de l'AEC pour 2016-2021

Orientations générales des 4 piliers pour 2020 :

- Travailler à l'élaboration de conditions-cadres permettant des rapports de force justes et fiables
- Promouvoir des pratiques d'apprentissage et d'enseignement collaboratives et axées sur l'étudiant
- Renforcer la pertinence sociale des établissements d'EMS :
 - élargir l'accès à l'enseignement musical et la participation culturelle ;
 - faire de la musique et de l'art un facteur déclencheur pour façonner l'identité européenne ;
 - donner aux étudiants d'EMS la possibilité de mener des carrières autonomes, de manière indépendante et socialement responsable ;
 - promouvoir les arts et l'ouverture culturelle pour tous les citoyens européens.
- Promouvoir le développement des connaissances et compétences en matière de numérique, d'entrepreneuriat et d'autres domaines contribuant à augmenter les capacités d'insertion professionnelle des diplômés de l'EMS ;
- Poursuivre le débat sur l'enseignement musical supérieur durable et prendre des mesures par rapport aux problèmes environnementaux et au changement climatique.

Actions prévues (par pilier) :

Pilier 1 : Améliorer la qualité dans l'enseignement musical supérieur

L'AEC :

- Continuera à recueillir et diffuser les pratiques novatrices, en particulier dans les domaines étudiés par les groupes de travail SMS et les plateformes de l'AEC.
- Développera des compétences spécifiques, au sein du Bureau de l'AEC et par le biais d'un registre d'experts, quant aux pratiques novatrices en matière de pratique artistique, d'apprentissage & d'enseignement, de recherche & d'innovation.
- Abordera les approches novatrices dans le cadre des activités EPARM et du groupe de travail SMS « Apprentissage & enseignement » et encouragera sa communauté à familiariser les étudiants à la recherche artistique dès le niveau Bachelor.
- Renforcera son rôle de groupe de réflexion - ou « *think tank* » - dans le domaine de l'amélioration de la qualité, en collaboration avec MusiQuE.
- Continuera à organiser des événements internationaux pour ses membres.
- Soutiendra un système de candidature en ligne au programme ERASMUS (EASY).
- Poursuivra et renforcera le développement des structures de collaboration avec le secteur pré-universitaire.
- Étudiera les actions à entreprendre sur la base du Document de réflexion produit par les coordinateurs des relations internationales.
- Rejoindra des projets pertinents de membres de l'Association et des candidatures de projets et fournira conseils et appui à d'éventuelles activités transfrontalières.
- Partagera les pratiques de méthodes d'apprentissage axées sur l'étudiant et les pratiques collaboratives visant à former des musiciens/travailleurs culturels créatifs, réfléchis et communicants (groupes de travail SMS « Apprentissage & enseignement » et « Passage au numérique »).
- Étudiera des pratiques en rapport avec des modèles d'entrepreneuriat, les partagera et organisera des ateliers (groupe de travail SMS « Entrepreneuriat »).
- Etudiera l'intégration de divers genres musicaux et cultures dans les établissements européens d'EMS (groupe de travail SMS « Diversité, Identité et Intégration »).

- Recueillera des pratiques sur l'usage et les besoins de matériel d'apprentissage numérique, d'apprentissage à distance et d'outils d'interaction musicale (groupes de travail SMS « Passage au numérique » et « Apprentissage & enseignement »).

Pilier 2 Promouvoir la participation, l'intégration et la diversité

L'AEC :

- Sensibilisera à la responsabilité sociale de l'artiste au niveau individuel ainsi que des établissements d'EMS et des centres culturels (groupe de travail SMS « Rôle des établissements d'enseignement supérieur dans la société »).
- Promouvra la diversité en encourageant les établissements à développer leurs identités propres.
- Améliorer la diversité des genres musicaux dans ses propres activités et sa communication.
- Mettra en place sa nouvelle politique linguistique.
- Créera une équipe de travail sur les relations de pouvoir et mettra en place des structures de feedback participatif - par ex une Assemblée citoyenne
- Soutiendra ses membres dans différentes régions d'Europe de manières intelligemment adaptées à la diversité de leurs besoins et de leurs priorités.
- Continuera à organiser des réunions régionales au Congrès annuel et soutiendra ses membres dans différentes régions d'Europe de manières intelligemment adaptées à la diversité de leurs besoins et de leurs priorités.
- Étendra le système de bourses de voyage pour permettre aux représentants de n'importe quel établissement de la communauté de participer aux événements de l'AEC.
- Soutiendra la création d'un réseau d'étudiants de l'enseignement musical supérieur en Europe (groupe de travail SMS « Étudiants »).
- Recueillera des bonnes pratiques auprès d'organismes de représentation étudiante et fournira des conseils aux organismes similaires dans toute l'Europe (groupe de travail SMS « Étudiants »).
- Continuera à développer la participation étudiante dans les groupes de travail SMS et les groupes de travail dédiés aux événements de l'AEC, et au Conseil de l'AEC.

Pilier 3 : Renforcer les partenariats et les interactions avec les parties prenantes

L'AEC coopère avec divers partenaires :

- ELIA, CILECT, CUMULUS, ENCATC, EAAE sur des problèmes communs dans le domaine de l'enseignement artistique supérieur et les domaines connexes de l'enseignement supérieur (par ex. plaidoyer, apprentissage & enseignement, recherche artistique, éducation artistique & STEAM, contribution mutuelle aux événements) ;
- EUA, EURASHE, EUF pour promouvoir une politique commune d'enseignement supérieur au niveau européen ;
- EMU et EAS pour maintenir et approfondir le développement d'une forte coopération avec tous les niveaux et les branches du secteur de l'enseignement musical ;
- EMC et IMC pour promouvoir et mettre en place un Agenda européen de la musique ;
- EJN, IMZ, PEARLE*, Opera Europa, REMA et d'autres organismes traitant des problèmes de la prestation musicale et de la gestion de la musique au niveau européen (par ex. projets communs, contribution mutuelle aux événements) ;
- NASM, SEADOM et CMS, CLAEM et ALAEMUS, ISME et WAAE et d'autres organismes partenaires agissant au niveau international hors Europe (et avec l'ambition d'établir de nouveaux contacts et partenariats à ce niveau) ;
- Culture Action Europe pour regrouper les idées et les intérêts et parler d'une voix unie au sein du débat culturel et politique ;

Pilier 4 : Renforcer la valeur de la musique et de l'enseignement musical dans la société

L'AEC :

- Préparera un plan pour améliorer ses activités de plaidoyer et sa visibilité auprès des institutions européennes.
- Sensibilisera les nouveaux députés européens au secteur et démarchera certains députés choisis pour plaider ensemble en faveur des établissements d'EMS.
- Suivra le développement des politiques (sur les réseaux sociaux, par le biais de conférences et d'événements, et des contacts informels avec d'autres organismes).
- Travaillera à faciliter l'accès à l'enseignement musical.
- Recueillera des pratiques sur l'usage et les besoins de matériel d'apprentissage numérique, d'apprentissage à distance et d'outils d'interaction musicale (groupes de travail SMS « Passage au numérique »).
- Soutiendra les établissements membres quant à la conception des programmes et la mise en place de critères pour la formation des professeurs de musique à l'école.
- Recueillera des pratiques au sein de la communauté AEC pour une meilleure intégration des « cultures diverses » - cultures populaires, cultures communautaire et pratiques culturelles immigrées - dans la formation des musiciens (groupe de travail SMS « Diversité »).

Les membres de l'AEC sont invités à exprimer leurs commentaires sur ce projet de plan d'action avant et après l'Assemblée générale et ce jusqu'au 1^{er} décembre, par e-mail à l'adresse info@aec-music.eu.

L'AEC, l'enseignement musical supérieur et l'environnement durable

Le Conseil de l'AEC a décidé de prendre des mesures en matière de développement durable et de changement climatique. En tant que communauté européenne de chercheurs, d'enseignants et d'étudiants, l'AEC pourrait avoir un plus grand impact sur l'environnement que chacun de nous, individuellement. C'est pourquoi le Conseil a décidé d'intégrer la durabilité dans son Plan d'action pour 2020, et pris l'engagement stratégique de travailler sur cette thématique. L'AEC souhaite encourager ses membres à développer ensemble un enseignement musical supérieur durable, et a défini trois secteurs clés de son action :

Sensibiliser la communauté AEC et partager les bonnes pratiques

- Sensibiliser la communauté AEC au changement climatique, encourager ses membres à en faire une priorité stratégique (par le biais de son site internet, des médias sociaux et de ses événements).
- Créer une plateforme pour les membres qui s'impliquent dans des actions contre le changement climatique (en ligne et pendant ses événements) :
 - Partager les bonnes pratiques de nos membres sur le fonctionnement durable, la mobilité durable, les actions de sensibilisation et des exemples de plaidoyer.
 - Partager des exemples d'initiatives globales du secteur culturel et pédagogique auxquelles la communauté AEC pourrait se joindre ou dont elle pourrait s'inspirer.
 - Atteindre les établissements membres qui veulent en faire plus.

Fonctionner en mode durable

- S'engager à gérer le Bureau de l'AEC de manière plus durable.
- Étudier comment gérer les réunions et les événements de manière plus durable : ceci concerne les réunions du Conseil, les réunions relatives au projet SMS et les événements de l'AEC.
- Partager les bonnes pratiques de la communauté AEC sur la mobilité et les politiques de transport durables ; sur la gestion énergétique et les campus verts ; et d'autres pratiques pour participer activement à la réduction des émissions de carbone.

Promouvoir les liens entre les arts et l'environnement et plaider ensemble pour le secteur

- Atteindre des partenaires du domaine de la culture et de l'enseignement pour plaider ensemble pour une approche plus durable du travail dans ce secteur.
- Fournir aux membres une plateforme (en ligne et pendant les événements) réunissant des initiatives relatives à l'enseignement musical supérieur et à l'environnement, axées sur (par ex.) :
 - Le pouvoir de l'art de plaider pour un avenir durable
 - Le lien entre environnement, esthétique et musique en intégrant les notions de nature, de silence et de bien-être dans l'expérience musicale
 - Les concepts d'angoisse climatique et d'éco-anxiété

Les membres sont fortement encouragés à apporter leur contribution à ces diverses initiatives en contactant le bureau de l'AEC (info@aec-music.eu) avec des questions, des exemples de bonnes pratiques et d'expériences, ainsi que des suggestions sur la manière dont l'AEC peut soutenir sa communauté à développer un secteur d'EMS durable.

Candidats au Comité exécutif

Eirik Birkeland (Candidat à la présidence)
Académie norvégienne de musique
Oslo, Norvège

Eirik Birkeland a occupé le poste de Recteur de l'Académie norvégienne de musique de 2006 à 2013. Né en 1953, il étudie l'histoire à l'université de Bergen et la musique à l'université d'Oslo et à l'Académie norvégienne de musique. Basson solo de l'orchestre royal du Danemark à Copenhague (1980-1984) puis co-solistre de l'orchestre philharmonique d'Oslo (1984-2006), il participe également à plusieurs ensembles de musique de chambre et s'est produit en soliste avec l'orchestre philharmonique d'Oslo et diverses formations symphoniques.

Chef de file du comité artistique de l'orchestre philharmonique d'Oslo de 1996 à 2002, Eirik Birkeland a également fait partie pendant quatre ans du groupe de direction, avec le directeur artistique Mariss Jansons.

Il enseigne le basson, la musique de chambre et l'interprétation à l'Académie norvégienne de musique depuis 1985. Divers établissements européens l'invitent dans le cadre des programmes Erasmus d'échanges internationaux d'enseignants.

Secrétaire général de l'Association des académies nordiques de musique (ANMA) de 2007 à 2013, il a participé activement au conseil d'administration de l'orchestre philharmonique d'Oslo, de l'Oslo Knowledge Alliance, et de l'Association norvégienne des établissements d'enseignement supérieur.

En 2013-2014, il a présidé un comité d'experts mandaté par le ministère de l'éducation et de la culture pour effectuer un bilan et proposer une restructuration de toute la contribution du secteur culturel aux disciplines esthétiques proposées dans l'enseignement primaire et secondaire. Parallèlement, il présidait un comité pour le développement d'un nouveau programme pédagogique pour les écoles municipales de musique et de disciplines culturelles.

À l'automne 2013, Eirik Birkeland a repris son activité d'enseignant à l'Académie norvégienne de musique. Il est responsable de projet au Centre d'excellence de l'enseignement de la pratique d'exécution (CEMPE) de cette même Académie.

Élu au Conseil de l'AEC en 2007, puis à sa vice-présidence en 2013, Eirik Birkeland est président de l'AEC depuis 2016. Il est également membre du Conseil européen de la musique (EMC) depuis 2017.

Chers membres du Conseil de l'AEC,

Chers membres de l'assemblée générale de l'AEC,

J'ai l'honneur de postuler à un second mandat de Président de l'Association Européenne des Conservatoires, Académies de Musique et Musikhochschulen.

Depuis 2007, j'ai l'honneur et le privilège d'être membre du Conseil de l'AEC, puis vice-président en 2013 et président de notre Association depuis 2016. Pendant toutes ces années, travailler avec les membres très engagés du Conseil, du Comité exécutif et du Bureau au développement et à l'évolution de l'AEC et du secteur de l'enseignement musical supérieur en Europe a été pour moi une expérience extraordinairement stimulante et enrichissante.

L'AEC a gagné en envergure et en potentiel au fil du temps. Elle est reconnue aujourd'hui comme une association d'établissements d'enseignement supérieur très engagée et tournée vers l'avenir. En tant que membres de l'AEC, nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli et de ce que représente aujourd'hui notre association.

Depuis 2016, l'AEC a engagé une refonte de sa Vision et de son Plan stratégique, pris les premières mesures décisives en vue de la réalisation de notre Plan de viabilité économique et bien lancé le projet AEC-SMS « Strengthening Music in Society ». L'AEC a également rassemblé toutes les parties prenantes européennes du domaine de la recherche artistique, de sorte que nous pouvons désormais combiner nos forces pour renforcer cet important secteur de la recherche. Enfin, dernier point et non des moindres, l'AEC a systématiquement augmenté nos activités externes de réseautage et de plaidoyer auprès des décideurs administratifs et politiques européens.

Grâce aux efforts communs engagés auprès de la Commission européenne avec nos partenaires ELIA et Cultural Action Europe, nous avons réussi à faire remplacer l'acronyme STEM par STEAM et faire adopter Science, Technologie, Ingénierie, Arts et Mathématiques comme paramètres clés dans les documents de politique éducative européenne du prochain Cadre financier pluriannuel de l'UE pour 2021-27. Nous pouvons nous réjouir de cette victoire qui, d'abord et avant tout, améliore notre position pour la suite de notre travail en faveur d'une véritable reconnaissance et d'un meilleur financement des arts et de l'enseignement musical et artistique à tous les niveaux au cours des prochaines années.

Le renforcement de la qualité et de l'excellence de la pratique, de l'apprentissage & de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation dans le domaine artistique doit toujours être au cœur même du travail de l'AEC. En tant qu'association au service de ses membres, l'AEC doit continuer à faire évoluer ses outils afin d'offrir le meilleur soutien possible à ses adhérents dans leurs divers établissements, pays et régions. Elle doit aussi, lors de prochains événements, donner plus de place à la communication bidirectionnelle, accroître le partage de bonnes pratiques, de réseautage et de discussion des questions soulevées par nos membres.

Je serais très honoré d'avoir la possibilité de poursuivre mon travail au profit de l'évolution de l'AEC, de nos établissements membres et de l'enseignement supérieur de la musique en Europe au fil des trois prochaines années.

Je sollicite votre soutien à ma candidature à un second mandat de Président de l'AEC.

Cordialement,

Eirik Birkeland

Harrie van den Elsen (Candidature au poste de Secrétaire Général)
Prince Claus Conservatoire
Groningen, Les Pays-Bas

Harrie van den Elsen est le doyen du Conservatoire Prince Claus à Groningue (NL). Le Conservatoire Prince Claus est l'une des trois écoles d'enseignement artistique de l'Université Hanze des Sciences Appliquées. Il est également doyen du Centre de recherches sur l'art et la société, qui étudie les interactions entre l'art et la société et l'évolution de la pratique professionnelle des artistes et des musiciens. Depuis deux ans, il est également le doyen du Hanze Honours College.

Harrie a étudié le piano, la musique de chambre et la théorie musicale à l'Académie de Musique de Maastricht (Université Zuyd). Il a exercé en tant que professeur en théorie, dirigé le département classique, et a été doyen de l'Académie de Maastricht de 2004 à 2011. Il a à ce titre accueilli le Congrès de l'AEC en 2009. Il a été nommé à Groningue en 2011.

Harrie a présidé le Réseau national des conservatoires néerlandais (jusqu'en 2012), a été membre du conseil consultatif de l'enseignement artistique (Sac-KUO) de l'Association néerlandaise des Universités de Sciences Appliquées (Vereniging Hogescholen) (jusqu'en 2017) et examinateur externe pour les masters en musique du Trinity Laban Conservatoire de musique et de danse à Londres (jusqu'en 2017). Il est membre du Conseil du Festival Pierre le Grand et du Conseil provincial du Prins Bernhard Cultuurfonds. Harrie est membre du Conseil de l'AEC depuis 2011 et Secrétaire général de l'AEC depuis 2016.

Chers collègues,

En 2011, à Valence, j'ai été élu membre du Conseil de l'AEC. Je me souviens de ma fierté suite à cette élection, non seulement parce qu'avec cette nomination, on me faisait confiance pour représenter mon pays, les Pays-Bas, mais aussi parce que les membres de l'AEC m'avaient accordé leurs voix. Je n'étais pas seulement fier, j'ai aussi ressenti de la joie, celle de pouvoir travailler de concert avec de merveilleux collègues du monde entier pour le bénéfice de notre passion et responsabilité commune : l'avenir de l'enseignement musical supérieur en Europe. En 2014, à Budapest, j'ai été réélu pour un deuxième mandat et, en 2016 à Göteborg, j'ai été élu Secrétaire Général.

J'ai toujours été convaincu que l'inspiration et l'innovation ne peuvent se développer que dans un contexte international. Les récents événements sur les plans politique et social ont une fois de plus prouvé qu'il était urgent de renforcer les liens dans les cadres internationaux. L'AEC a démontré qu'elle faisait partie des forces sur lesquelles il fallait compter pour développer et assurer l'avenir de l'enseignement musical supérieur en Europe. La responsabilité particulière des comptes annuels et du budget de l'AEC m'a été confiée ces dernières années. Outre la recherche artistique, le Comité du Congrès et le développement du personnel ont été mes domaines d'intérêt. Le projet SMS revêt une importance cruciale pour la prochaine période stratégique de l'AEC, et j'ai hâte de le développer avec l'ensemble de mes collègues. Renforcer l'interaction entre l'art et la société et l'évolution de la pratique professionnelle des artistes et des musiciens est d'une importance capitale pour notre avenir.

J'ai sérieusement réfléchi avant de me présenter une nouvelle fois en tant que candidat au poste de Secrétaire général de l'AEC. Il s'agit d'une responsabilité qui ne peut pas être prise à la légère : il faut pouvoir y consacrer du temps et faire preuve d'énergie et de dévouement pour s'en acquitter. Ce n'est donc qu'après mûre réflexion que j'ai décidé que j'étais prêt et en mesure d'assumer cette responsabilité pour trois nouvelles années. J'espère que vous, membres de l'AEC, m'accorderez une nouvelle fois vos voix et votre confiance. J'ai hâte de donner le meilleur de moi-même à l'AEC et de poursuivre la collaboration qui m'unit à mes collègues et amis du Conseil et du Bureau de l'AEC !

Harrie van den Elsen

Deborah Kelleher (Candidat à la Vice-Présidence)
Royal Irish Academy of Music
Dublin, Irlande

Nommée directrice de la Royal Irish Academy of Music en 2010, Deborah Kelleher a joué un rôle essentiel dans le développement stratégique du profil international de l'institution, de son rayonnement et de ses cours universitaires.

Parmi ses réalisations marquantes, mentionnons l'introduction de diplômes de premier cycle spécialisés en composition et en études vocales ; le RIAM Podium, le Centre for Performing Ensembles, qui forme des musiciens pour orchestres et grands ensembles ; et la fondation du premier département d'interprétation historique d'Irlande avec comme partenaire The Irish Baroque Orchestra.

En 2013, le RIAM est devenu un collège associé au Trinity College, de l'Université de Dublin et Deborah a dirigé cette importante transition. Depuis sa nomination, le nombre d'élèves inscrits dans les programmes de troisième cycle du RIAM a été multiplié par trois. La grande école primaire du RIAM a rafraîchi ses programmes en introduisant un soutien supplémentaire pour les musiciens pré-universitaires particulièrement motivés, appelé le programme RIAM Young Scholar.

Le RIAM a également noué d'importants partenariats-spectacles avec plusieurs des conservatoires de musique parmi les plus prestigieux du monde, dont la Juilliard School de New York, la Guildhall School of Music and Drama et la Liszt Academy en Hongrie.

Deborah a supervisé l'augmentation significative du nombre de cours de perfectionnement professionnel dispensés aux 7 000 professeurs de musique privés du pays qui inscrivent des étudiants au système d'examen des centres locaux du RIAM, sous les auspices du Réseau d'enseignement et d'apprentissage du RIAM. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large visant à faire du RIAM une référence pour les musiciens de toute l'Irlande, du niveau amateur au niveau professionnel, par le biais de l'apprentissage en ligne et à distance, d'opportunités de performances, etc.

En 2020, RIAM entamera le réaménagement de son campus pour un montant de 20 millions d'euros, ce projet devrait être achevé à temps pour son 175 e anniversaire en 2023 et s'accompagnera d'un examen approfondi de la mission, des programmes et de la structure organisationnelle de RIAM.

En 2016, Deborah a été élue vice-présidente de l'Association européenne des conservatoires. Parmi les points marquants de son travail au sein du conseil au cours de son premier mandat, elle a notamment participé à l'élaboration du dernier plan stratégique de l'AEC, à la composition du comité d'organisation du congrès de l'AEC pour 2015-2019, à la présidence de la session sur les relations de pouvoir au congrès de Graz de 2019 et assuré la liaison entre le conseil et les conservatoires au Royaume-Uni et en Irlande.

Chers collègues,

Je suis ravie de pouvoir vous parler de la motivation qui me pousse à vouloir poursuivre mes fonctions de vice-président de l'AEC dans le cadre d'un nouveau mandat.

Au cours de mes trois premières années en tant que vice-présidente de l'AEC, des changements importants ont été apportés à l'organisation, notamment le lancement du projet « Renforcer la musique dans la société » ; la conclusion du projet « Full Score » ; l'élaboration d'un nouveau plan stratégique pour l'AEC ; l'intégration de la voix des élèves dans l'AEC en tant que valeur fondamentale ; l'attention croissante portée à la question des relations de pouvoir dans la culture du conservatoire ; et l'augmentation continue du nombre de membres des conservatoires en Europe et au-delà.

L'AEC a toujours beaucoup aidé ses membres en fournissant des guides utiles et pratiques ; en présentant des opportunités de réseautage et de développement personnel par le biais de conférences et de plates-formes ; et en s'engageant dans le lobbying au nom du secteur au niveau européen. Je crois que l'AEC continuera à servir de soutien et de guide de plus en plus précieux à ses membres alors que nous devrons faire face à de nouveaux défis dans les années à venir et que nous devrons trouver notre place dans une société en évolution rapide.

J'ai eu le privilège de siéger au conseil et de participer au processus de planification stratégique. J'apporte à la table du conseil mes expériences de la vie dans les conservatoires d'Irlande, celle-ci a impliqué de relever beaucoup des défis que j'ai évoqués ci-dessus. Dans de nombreux cas, j'ai appris à faire face à ces défis grâce à la formation de l'AEC ou à des contacts collégiaux. Je suis ravie de pouvoir dire que, dans d'autres cas, j'ai pu offrir mes conseils en retour. Je pense qu'il s'agit d'un aspect extrêmement important de la valeur de l'AEC, à savoir que nous faisons partie d'une communauté d'apprentissage et d'encouragement partagé.

J'espère vivement que les membres de l'AEC me permettront de continuer d'exercer mes fonctions de vice-président de l'AEC, d'apporter ma contribution à cette excellente organisation, et à vous.

Professeure Deborah Kelleher
Directrice de la Royal Irish Academy of Music

Proposition sur la politique linguistique de l'AEC et les traductions

L'AEC veut être une association inclusive donnant à toute sa communauté la possibilité d'être informée de ses activités, ses politiques et ses projets, et d'avoir accès à ses publications. La question linguistique était à l'ordre du jour de l'Assemblée générale 2017. Depuis, l'AEC a pris plusieurs mesures. En 2018, l'Assemblée générale a décidé que :

- L'AEC ne poursuivrait pas les traductions simultanées lors de ses Congrès.
- Les intervenants pourraient faire leurs présentations dans leur langue maternelle lors des événements de l'AEC, à condition qu'ils fassent parvenir le texte de leur intervention trois semaines à l'avance.
- L'AEC offrirait plus de traductions écrites et traduirait certains documents existants dans un plus grand nombre de langues.
- L'AEC encouragerait ses membres à traduire des documents et publications de l'AEC et publierait ces traductions sur son site internet, parallèlement aux traductions produites officiellement par ses soins.

En 2019, l'AEC a réalisé un sondage au sein de la communauté sur l'accroissement des traductions écrites, le choix des publications à traduire et dans quelles langues. La maîtrise de l'anglais étant très répandue parmi les membres, en particulier ceux qui travaillent à l'international, les traductions semblent utiles surtout dans un contexte national ou institutionnel. L'impact local de l'AEC peut augmenter avec des documents clés et des publications traduits dans une multiplicité de langues différentes. De plus, élargir l'éventail des traductions au polonais et à l'espagnol permettrait de toucher un public plus vaste de personnes moins à l'aise avec les autres langues de l'AEC. Après analyse des résultats du sondage, le Conseil a élaboré la proposition suivante.

Proposition

1. Les publications les plus importantes de l'AEC seront disponibles en anglais, français, allemand, italien, espagnol et polonais. Ceci concerne les conclusions des grands projets de l'AEC, mais aussi les documents pouvant servir à des fins de plaidoyer (documents de position ou de synthèse, livres blancs).
 - A. La liste des grandes publications existantes qui seront traduites dans les prochains mois est présentée ci-dessous.
 - B. Les publications les plus importantes liées au projet SMS seront traduites en différentes langues dans leur format en ligne. Au cas où une version papier, ou une traduction dans d'autres langues serait nécessaire, les membres de l'AEC peuvent en faire la proposition à l'Association (voir Point 2).
 - C. Les documents de position et les livres blancs peuvent être traduits si cela s'avère nécessaire à des fins de plaidoyer.
2. L'AEC encouragera ses membres à traduire les documents et publications de l'AEC dans d'autres langues que celles mentionnées plus haut, en leur apportant un soutien pratique et financier. Elle publiera les versions traduites sur son site internet, parallèlement aux traductions officielles produites par ses soins.
 - A. Les membres de l'AEC auront la possibilité de demander des traductions de publications dans plus de langues que les six langues mentionnées plus haut. Si la demande est approuvée, l'AEC fournira des traductions réalisées avec un outil de traduction.

- B. Les membres de l'AEC auront la possibilité d'obtenir un soutien pratique et financier s'ils traduisent des documents de l'AEC pour leur propre usage. Ces traductions seront alors accessibles aux autres membres de la communauté AEC.
- C. Les membres de l'AEC peuvent demander que les publications traduites en ligne soient également disponibles en version papier.

Liste des publications qui seront disponibles en 6 langues différentes :

Publications	Année	Langues disponibles
AEC Learning Outcomes	2017	EN, DE, FR
Guide to Third Cycle Studies in Higher Music Education	2007	EN, DE, FR
Handbook Curriculum Design and Development in Higher Music Education	2007	EN, DE, FR
Handbook on Mobility and Recognition Issues in Joint Programmes	2014	EN
Handbook Admissions and Assessment in Higher Music Education	2010	EN, FR, DE
Handbook on 2nd Cycle HME Programmes as routes to Artistic Doctorates	2014	EN, FR, DE
Handbook Learning from each other: sharing good practice through benchmarking	2014	EN, DE, FR
Handbook International External Examiners in Higher Music education: Role, Purpose and Case Studies	2014	EN, DE, FR
AEC Student Handbook: Increasing student voice in HMEIs		EN
Today's Students, tomorrow's Alumnus	2007	EN, DE, FR
AEC Position Paper on Erasmus+ beyond 2020	2018	EN

Proposed Membership Fees for 2020

The membership fees proposed for 2020 are based on the principles of the Sustainability Plan approved at the 2017 GA:

- The countries are assembled in 10 different categories depending on their 2015 GNI.
- All 2019 membership fees are adjusted in line with the inflation rate (+1.5%).
- In addition, for active members based in Luxembourg, Switzerland, Norway, Ireland, Iceland, Austria, Denmark, Netherlands, Germany, Sweden, Belgium, Finland, France, UK and Italy, the membership fees are raised by ¼ of the total raise envisioned by 2022.
- Finally, for all active members, the fee (incl. inflation) is adjusted based on the number of music-related students in the institution as follows:

Category 1: More than 700 students	Category 2: 200 - 700 students	Category 3: Less than 200 students
------------------------------------	--------------------------------	------------------------------------

A raise of 25% is applied for institutions in category 1 and a decrease of 25% for institutions in category 3. For institutions in category 2, the fee is not further adjusted.

Therefore, Council proposes the new membership fee levels set out in the table below, which reflect the principles of the Sustainability Plan be adopted for 2020.

Please note that that, as in previous years, a discount of 5% will be applied to the figures listed in the table below when the payment to AEC is made before 01/05/2020.

In addition, since 2019, institutions that are both members of AEC and ELIA can apply for a 10% discount on their membership fees with both AEC and ELIA. The discount is available only on request and will not be automatically included in the annual membership invoices. More information about the rules and conditions can be found here: <https://www.aec-music.eu/about-aec/news/discount-for-elia-and-aec-double-membership>.

Country	Late membership fee 2019 Category 2 (200-700 students) in EUR	Late membership fee 2020 (Categ. 2) if only inflation was applied (=1.5%) in EUR	NEW FULL FEE IN 2020 Category 1 (>700 students) in EUR	NEW FULL FEE IN 2020 Category 2 (200-700 students) in EUR	NEW FULL FEE IN 2020 Category 3 (<200 students) in EUR
LUXEMBOURG	1,276.31	1,295.45	1,838.80	1,471.04	1,103.28
NORWAY	1,276.31	1,295.45	1,838.80	1,471.04	1,103.28
SWITZERLAND	1,276.31	1,295.45	1,838.80	1,471.04	1,103.28
NETHERLANDS	1,224.11	1,242.47	1,691.45	1,353.16	1,014.87
GERMANY	1,224.11	1,242.47	1,691.45	1,353.16	1,014.87
DENMARK	1,224.11	1,242.47	1,691.45	1,353.16	1,014.87
AUSTRIA	1,224.11	1,242.47	1,691.45	1,353.16	1,014.87
SWEDEN	1,224.11	1,242.47	1,691.45	1,353.16	1,014.87
IRELAND	1,224.11	1,242.47	1,691.45	1,353.16	1,014.87
ICELAND	1,224.11	1,242.47	1,691.45	1,353.16	1,014.87
BELGIUM	1,205.12	1,223.20	1,639.39	1,311.51	983.63
FINLAND	1,205.12	1,223.20	1,639.39	1,311.51	983.63
UK	1,205.12	1,223.20	1,639.39	1,311.51	983.63

FRANCE	1,205.12	1,223.20	1,639.39	1,311.51	983.63
ITALY	1,141.37	1,158.49	1,491.01	1,192.81	894.61
ISRAEL	1,044.65	1,060.32	1,325.40	1,060.32	795.24
SPAIN	1,044.65	1,060.32	1,325.40	1,060.32	795.24
CYPRUS	1,044.65	1,060.32	1,325.40	1,060.32	795.24
SLOVENIA	1,044.65	1,060.32	1,325.40	1,060.32	795.24
CZECH REP.	1,044.65	1,060.32	1,325.40	1,060.32	795.24
PORTUGAL	969.44	983.98	1,229.98	983.98	737.99
SLOVAKIA	969.44	983.98	1,229.98	983.98	737.99
ESTONIA	969.44	983.98	1,229.98	983.98	737.99
GREECE	969.44	983.98	1,229.98	983.98	737.99
LITHUANIA	969.44	983.98	1,229.98	983.98	737.99
POLAND	969.44	983.98	1,229.98	983.98	737.99
HUNGARY	852.00	864.78	1,080.97	864.78	648.58
KAZAKHSTAN	852.00	864.78	1,080.97	864.78	648.58
LATVIA	852.00	864.78	1,080.97	864.78	648.58
RUSSIA	852.00	864.78	1,080.97	864.78	648.58
CROATIA	852.00	864.78	1,080.97	864.78	648.58
ROMANIA	852.00	864.78	1,080.97	864.78	648.58
TURKEY	819.03	831.32	1,039.14	831.31	623.49
BELARUS	819.03	831.32	1,039.14	831.31	623.49
BULGARIA	819.03	831.32	1,039.14	831.31	623.49
LEBANON	819.03	831.32	1,039.14	831.31	623.49
MACEDONIA	819.03	831.32	1,039.14	831.31	623.49
SERBIA	819.03	831.32	1,039.14	831.31	623.49
ALBANIA	819.03	831.32	1,039.14	831.31	623.49
EGYPT	819.03	831.32	1,039.14	831.31	623.49
BOSNIA HERZ.	819.03	831.32	1,039.14	831.31	623.49
GEORGIA	786.06	797.85	997.32	797.85	598.39
ARMENIA	786.06	797.85	997.32	797.85	598.39
UKRAINE	786.06	797.85	997.32	797.85	598.39
ASSOCIATE MEMBERS	819.03	831.32	831.31	831.31	831.31

À propos de MusiQuE - Music Quality Enhancement

Le Conseil de MusiQuE - Music Quality Enhancement se compose de 6 membres nommés sur proposition des trois organismes impliqués dans MusiQuE : l'AEC [qui propose 4 représentants, dont un(e) étudiant(e)] ; l'Union européenne des écoles de musique (EMU) [1 représentant] et Pearle*-Live Performance Europe (Ligue européenne des associations d'employeurs du spectacle) [1 représentant].

Les membres actuels, listés ci-dessous, ont été nommés par le Conseil de MusiQuE sur la base des propositions de l'Assemblée générale de l'AEC :

- Bernd Clausen, Université de Siegen, Allemagne [Université de musique de Würzburg à l'époque de sa nomination] - nov. 2016
- Gordon Munro, Royal Conservatoire of Scotland, Royaume-Uni (secrétaire et trésorier) - nov. 2015, mandat renouvelé en nov. 2018
- Martin Prchal, Conservatoire royal de La Haye, Pays-Bas (président) - nov. 2014, mandat renouvelé en nov. 2017
- Rosa Welker, Zürcher Hochschule der Künste [à l'époque de sa nomination], Suisse (membre étudiant) - nov. 2017

Les deux autres membres du conseil de MusiQuE sont :Timo Klemettinen, directeur général de l'EMU (nommé par le Conseil de MusiQuE en 2018) et Momchil Georgiev, secrétaire général de l'Association bulgare des employeurs du secteur culturel (BAROK) (nommé par le Conseil de MusiQuE en 2017).

Pour l'AG 2019, les membres de l'AEC sont informés :

- 1) du renouvellement de mandat de Bernd Clausen en qualité de membre du conseil : le Conseil de MusiQuE a demandé à Bernd Clausen de renouveler son mandat de trois ans afin de continuer à bénéficier de son expertise et de son expérience.
- 2) du renouvellement de mandat de Dawn Edwards en qualité de membre permanent du comité d'appel de MusiQuE : le Conseil de MusiQuE a demandé à Dawn Edwards de renouveler son mandat de trois ans.

Le Conseil de l'AEC a pris note de la décision du Conseil de MusiQuE concernant le renouvellement de mandat de Bernd Clausen et soutient sa nomination à un second mandat de membre du Conseil.

Les biographies de Bernd Clausen et Dawn Edwards se trouvent ci-après.

BERND CLAUSEN

EDUCATIONAL BACKGROUND

1988-1991	Georg-August Universität Göttingen musicology, ethnomusicology.
1991-1997	University of Music and Drama Hannover ; music education (secondary schools)
1998-2003	Foreign teacher (外国人教師) University of Muroran/Japan; Master degree in Tozan-Shakuhachi.
2003	PHD (Music Education)
2003-2008	Assistant Professor (music education) at the University of Bielefeld.
2008	Habilitation treatise (music education/ethnomusicology)
2008-2019	Full professor (music education) at the University of Music Würzburg
2019-	Full professor (music education) at the University of Siegen

CAPACITIES

- 2016- : “MusiQuE”, Board-Member
- 2015-2018: Advisory board Music, Goethe-Institut
- 2015-2019: Chair of the “German Association for Research in Music Education” (AMPF)
- 2014-2018: Member of STEERING Projekt, expert for academic reforms (DAAD, BMBF)
- 2013-2017: **President** of the University of Music Würzburg
- 2012-2017: **Chairperson** of the “Competencies Network for Quality management and Learning Development of German Music Universities” (Federal Ministry of Education)
- 2011-2013: **Vice-president** of the University of Music Würzburg
- 2009-2012: **Bologna-Coordinator** of the University of Music Würzburg
- 2008-2011: **Board** of the “Bavarian Network for music education didactics”
- 2007-2009: **Chairperson** of the “Federal Association for Music Education” (Bundesfachgruppe Musikpädagogik (BFG))
- 2007-2013: **Chair** of the “German Association for Research in Music Education” (AMPF)

CONSULTANT ACTIVITIES

Reviewer for various accreditation agencies (since 2005) in Germany and Austria (programme, institutional and audit) at Universities, Educational Universities and Music Universities. Consultant for various associations on national and international (EU) levels with emphasis on mobility, quality assurance and Bologna follow-up-processes.

MEMBERSHIPS (selection)

International Society for Music Education (ISME); “German Association for Research in Music Education” (AMPF); “Conference Music Education at Universities” (KMPWH); “German Association for Research in Music Education” (AMPF); “European Association for Schoolmusic” (EAS)

Various activities in research and teaching related projects (mainly Europe and South East Asia).

DAWN EDWARDS

Dawn Edwards joined the Royal Manchester College of Music in February 2010 as Head of Quality Assurance and Enhancement, taking the College through its institutional audit in 2011. Previously she worked at St Mary's University College, Twickenham as Director of Research, Scholarship and Learning where she was responsible not only for research and scholarship but also teaching and learning.

She has a considerable amount of experience in quality assurance and enhancement in the higher education sector. Since 2000 Dawn Edwards has worked for the Quality Assurance Agency as an institutional auditor and more recently as an institutional reviewer. She has undertaken more than 12 reviews of higher education institutions for the QAA and is involved in reviewing a number of chapters of the UK Quality Code for Higher Education. She has also undertaken work for the Higher Education Academy as a reviewer for the accreditation of postgraduate programmes in learning and teaching in higher education and for applications to the National Teaching Fellowship Scheme.

Dawn Edwards was a member of an AEC Polifonia project working group on Quality Assurance in European conservatoires (2011-2014).

Her academic background is as a scientist. Dawn Edwards obtained her PhD in physiology from University College, London, and following this worked as a postdoctoral research fellow at McMaster University, Canada, working with children with cerebral palsy.

Candidats au Conseil

Lucia Di Cecca

Conservatorio di Musica “Santa Cecilia”

Rome, Italie

Au cours de sa carrière, Lucia a activement participé à la vie musicale et culturelle italienne et européenne. Elle a été membre du conseil de diverses associations musicales, elle a été inspectrice pour le ministère italien de l'éducation, évaluatrice pour l'Agence Nationale Erasmus et elle a également participé à de nombreuses commissions et groupes de travail. De plus, elle a travaillé en collaboration avec plusieurs chambres du commerce ainsi qu'avec diverses fondations à renforcer la collaboration entre le secteur public et le secteur privé.

Elle a créé et organisé un certain nombre d'événements, de conférences et de rencontres en Italie et dans le reste de l'Europe sur le thème de l'internationalisation, de l'enseignement et de l'éducation supérieure. Elle a, entre-autres, analysé le parcours professionnel d'élèves récemment diplômés de conservatoires. Elle a publié plusieurs articles traitant de l'internationalisation et de l'enseignement supérieur qu'elle a présentés lors de diverses conférences.

Elle est née en 1958 et elle a obtenu son diplôme de piano en 1977 auprès du Conservatoire de musique “S. Pietro a' Majella” de Naples avec mention. Elle a ensuite entrepris des études d'analyse musicale (avec Marco de Natale) et de cultures musicales du monde (Université “Tor Vergata” à Rome). En 1994, elle a obtenu son diplôme en lettres modernes avec mention à l'université de Naples “Federico II”.

Elle a exercé sa profession de pianiste aussi bien comme soliste qu'en ensemble. Depuis 1977, elle enseigne le piano comme instrument principal dans plusieurs conservatoires italiens dont celui de S. Cecilia de Rome, depuis 2018.

Au cours de ses deux mandats au sein du Conseil Académique du conservatoire de Frosinone (2004-2007 et 2013-2016), elle a contribué activement au processus de renouvellement du Conservatoire de Frosinone suite à la réforme (loi de 1999) qui a transformé les conservatoires italiens en Instituts d'enseignement supérieur. Entre 2004 et 2017, elle a été la représentante du conservatoire pour évaluer l'aptitude des candidats à l'enseignement du piano dans les écoles publiques de la province de Frosinone. En 2005 elle entame une collaboration avec la Société Italienne pour l'Education Musicale (SIEM), comme membre du conseil - section de Rome (2005 -2014), et comme présidente et membre de nombreux groupes de travail internationaux.

Elle a collaboré à la naissance du premier Master italien de formation des professeurs de musique à Frosinone, qui l'a conduite à mettre sur pieds et à coordonner un projet européen ayant pour but l'analyse et la comparaison de parcours analogues en Europe ; le projet a réuni des institutions en Italie, Angleterre, Espagne et Suède; ce projet marqua le début de ce qui allait devenir son principal intérêt: les activités internationales.

En 2005, elle a mis en place les activités de mobilité internationale du conservatoire de Frosinone, qu'elle coordonne depuis lors. En 2008, Lucia a collaboré avec les agences nationales Comenius en Italie et en Finlande dans le but de créer le premier assistantat Comenius dans le domaine musical en Europe.

En 2010 elle a conçu “Working With Music”, son projet le plus remarquable, auquel participant aujourd'hui 17 conservatoires italiens. Le projet est toujours en cours et a pour objectif d'organiser des stages professionnels en Europe pour les diplômés du conservatoire de musique, les aidant ainsi à accéder à la profession.

En 2013, elle a participé à la modernisation du réseau informatique du conservatoire de Frosinone qui s'est équipé d'un réseau à fibre optique, connecté au GARR (réseau télématique italien de l'université et de la recherche). Depuis lors, Lucia a activement contribué à la mise en place de technologies de collaboration et d'éducation à distance dans le domaine musical.

En 2014, elle a créé “Dai Musica alla Tua Idea” (donne de la musique à tes idées), un cours d’introduction à l’esprit d’entreprise pour les jeunes musiciens, en collaboration avec plusieurs associations industrielles et commerciales locales, banques et fondations ; ce projet ayant pour but explicite d’encourager l’esprit d’entreprise chez les jeunes musiciens et de leur ouvrir la voie vers le succès professionnel.

Depuis 2017, les activités qu’elle coordonne à Frosinone ont dépassé les frontières européennes puisque les projets les plus récents impliquent le Brésil, la Tanzanie et le Ghana. En 2018, elle a lancé les “Semaines de musiques du monde, les traditions et les langues de différents pays se rencontrent à Frosinone”, auquel participent de jeunes instrumentalistes européens, africains et sud-américains. Grâce à ces projets, elle a commencé à travailler sur le rôle que la musique peut jouer dans notre société afin de combattre la haine, le racisme et le radicalisme

Lucia a commencé à collaborer activement avec l’AEC en 2010. Pendant ces années, elle a présidé à de nombreuses reprises la session parallèle portant sur les stages lors de la rencontre annuelle des coordinateurs de relations internationales (IRC Meeting). Elle a étudié les processus qui permettent la mobilité internationale et en particulier la digitalisation des procédures, ce qui lui a permis, par la suite, de représenter le conseil de direction au sein du groupe de travail qui coordonne EASY (European Online Application System), le système développé par l’AEC afin de gérer, en ligne, les demandes de mobilité dans le domaine de l’éducation supérieure musicale. Depuis 2016, elle fait partie du conseil de direction de l’AEC et ses occupations principales sont les activités internationales et l’entrepreneuriat.

Chers collègues,

Je fais partie de la communauté de l’AEC depuis 2004, année de ma première participation à un IRC meeting, à Tallinn. Avant cela, mes intérêts et activités relevaient essentiellement de l’étude, de la performance et de l’éducation.

Dans les années 2000, le système italien d’éducation musicale a subi des transformations importantes qui ont révolutionné notre tradition nationale séculaire mais nous ont aussi ouvert les portes de l’Europe. C’est alors que mon intérêt personnel pour la structure culturelle et musicale italienne a commencé à se manifester, se mêlant à ma curiosité pour ce qui se passait en dehors des frontières italiennes. J’ai alors commencé à me concentrer sur la mise en valeur des aspects positifs de ces réformes et sur les nouvelles opportunités qui se présentaient à nous.

C’est durant cette époque de grande ferveur que j’ai connu l’AEC. Les activités internationales ont pris une grande importance dans ma vie professionnelle, spécialement grâce aux nombreuses possibilités offertes par les programmes subventionnés par la Communauté Européenne dans le domaine de l’éducation supérieure.

En plus de promouvoir la croissance professionnelle de nos étudiants, je me suis dédiée à ouvrir leurs esprits et à les aider à développer leurs compétences transversales. Pour ce faire, j’ai fait équipe avec d’autres institutions, j’ai créé des réseaux, organisé des événements et j’ai permis à de plus en plus de jeunes de voyager à travers l’Europe. Mon premier projet bénéficiait d’un budget de quelques milliers d’Euros seulement, alors qu’aujourd’hui nos projets se voient allouer plusieurs centaines de milliers d’Euros de budget, ce qui nous permet de changer la vie de dizaines de jeunes musiciens, chaque année.

Les dernières études révèlent que d’ici quelques années, le nombre d’indépendants dépassera le nombre de salariés. C’est pour cette raison qu’il est important également dans notre secteur que les étudiants soient prêts à affronter les nouveaux défis liés aux avancées technologiques et à l’émergence de nouvelles professions, pendant que d’anciennes professions tentent de survivre. Trouver le juste milieu entre un passé connu et un avenir inconnu est difficile mais nécessaire. C’est

à cela que je me dévoue, en aidant nos jeunes musiciens à intégrer les technologies modernes dans leur profession.

De nos jours, nous sommes de plus en plus conscients du rôle que la musique peut et doit jouer dans la société. La musique peut être un terreau propice à l'intégration de peuples distants et différents. Nous, les musiciens, avons l'opportunité et le devoir de devenir des catalyseurs pour la paix et le respect mutuel. Mes projets les plus récents vont en ce sens : la musique peut être un médiateur qui favorise la communication entre les cultures et les différents héritages et elle peut combattre la haine, le racisme et le radicalisme.

J'ai occupé de nombreuses fonctions, au fil des ans ; ces dernières m'ont permis, d'une part, d'acquérir une expérience très large et d'une autre, de contribuer positivement à un système en constante évolution.

L'AEC a toujours été une source précieuse d'inspirations dans mes recherches et dans le cadre des projets que j'ai menés à bien et notre amitié et notre collaboration avec l'AEC continuent de grandir.

L'AEC est un réseau formidable, une véritable plateforme pour se rencontrer, pour échanger des idées et les meilleures pratiques. Elle est également l'organisation de pression la plus robuste sur laquelle les conservatoires européens peuvent compter en matière de politique européenne. Au sein de l'AEC, chacun garde son individualité en tant qu'institution, chacun possède ses particularités, son histoire, ses traditions et sa culture mais en même temps, nous sommes en contact les uns avec les autres et je suis convaincue que nous représentons la plus belle expression de ce que l'Europe et le monde entier devraient être : un groupe d'individus qui travaillent ensemble vers un but commun.

Nous collaborons afin de permettre à la musique de jouer un rôle important dans notre société, afin que nos institutions soient des centres efficaces d'éducation et de culture et que nos étudiants vivent pleinement leur vie professionnelle.

J'ai été élue comme membre du conseil en 2016 et je me présente aujourd'hui pour un deuxième mandat.

L'AEC m'a accueillie en 2004 alors que j'étais jeune et inexpérimentée. J'aimerais aujourd'hui rendre ce que j'ai reçu : toute l'expérience que j'ai, acquise ainsi que les leçons importantes que j'ai apprises et c'est pour cette raison que je me présente à nouveau aux élections, afin de continuer à servir l'AEC et sa communauté.

Cordialement,

*Lucia Di Cecca
Conservatorio di Musica "Santa Cecilia"
Rome, Italie*

Kathleen Coessens
Koninklijk Conservatorium Brussel,
Bruxelles, Belgique

Originaire de Bruxelles (1963 *), j'ai obtenu mon diplôme de piano et de musique de chambre à l'Ecole Normale de Musique Alfred Cortot à Paris et au Koninklijk Conservatorium Brussel, à la fin des années quatre-vingt. Dans les années quatre-vingt-dix, j'ai poursuivi des études de philosophie (PhD), de sociologie (Ba) et de psychologie (Ba) à la Vrije Universiteit Brussel (VUB).

Comme jeune éducateur en musique, j'ai enseigné le solfège et le piano pendant douze ans aux enfants et aux jeunes adultes dans divers écoles de musique (académies). Pendant de nombreuses années, j'ai également accompagné au piano les cours et examens d'instrument et de chant, ainsi que les cours de danse.

En tant que musicien, j'ai participé à divers projets artistiques aux niveaux national et international - en tant que professionnel (pianiste), dans des ensembles de musique de chambre, plus tard dans des projets interartistiques ou en tant qu'amateur (contrebasse). Simultanément, je me suis engagé dans la recherche en philosophie et en sémiotique à la VUB, mais j'ai rapidement commencé à mêler philosophie et pratique artistique / musicale.

Le XXI^e siècle a marqué mon passage à la recherche artistique: à la VUB, au conservatoire d'Anvers et à l'Institut Orpheus de Gand, joignant connaissances et pratique artistique, philosophie et musique dans ma propre pratique, ainsi qu'en supervisant des doctorants en arts.

Dans la recherche artistique, je me concentre principalement sur les connaissances tacites (sensorielles et corporelles) au cœur de la pratique et des compétences artistiques. En tant que précurseur de la recherche artistique, j'ai publié de nombreux articles et livres, par exemple *The Artistic Turn* (2009) avec Anne Douglas et Darla Crispin, ou *Sensorial aesthetics in music practices* (2019). J'ai participé activement à plus de 100 conférences et j'étais / suis régulièrement invitée à participer à des conférences internationales ou à des commissions de jury de recherche artistique. En partageant activement mes connaissances, j'ai acquis une reconnaissance internationale en tant qu'expert dans le domaine des connaissances corporelles et sensorielles dans les pratiques artistiques. Soucieux d'ouvrir cet engagement, j'ai créé le groupe de recherche artistique CORPoREAL (Recherche collaborative en performance, 2014) au Conservatoire royal d'Anvers et K LAP (Connaissances et apprentissage des pratiques artistiques, 2015) au Conservatoire de Bruxelles. Les deux groupes de recherche sont toujours actifs et soutiennent les jeunes artistes et les artistes chercheurs.

Cependant, le désir d'être au milieu des nouvelles générations de musiciens, de partager mes connaissances avec elles et d'avoir un impact sur les futures politiques concernant les arts m'a ramené à des postes d'enseignement et de direction au sein du conservatoire. J'ai enseigné (et j'enseigne toujours) des cours de recherche artistique, d'abord au conservatoire d'Anvers, puis à Bruxelles. Depuis 2014, j'ai occupé des postes de direction à Bruxelles, où je suis devenu responsable du programme de musique. Je suis actuellement directeur du Koninklijk Conservatorium Brussel - depuis 2017, impliquée dans de nombreux sujets associant les besoins organisationnels et institutionnels à la réflexion et à la discussion sur les arts, tout en continuant d'enseigner et de développer des pratiques de recherche artistique.

Chers collègues,

Stimulé par une passion inéluctable pour la musique, l'exploration continue du triangle de la pratique artistique, de la recherche et de la pédagogie en musique, du dialogue entre le jeune musicien et le professionnel, entre l'identité artistique et les contextes musicaux, entre le local et l'international, entre éthique en arts et culture et besoins technologiques, sont au cœur de mon parcours et de mes activités actuelles. J'ai le désir de contribuer à ouvrir, discuter et faire avancer ces questions et leurs tensions.

Je suis profondément motivée non seulement pour partager mes expériences musicales (le triangle de la pratique, de la recherche et de l'éducation) et ceux de mon institution, mais également d'échanger et d'explorer d'autres perspectives sur l'enseignement musical supérieur en dialogue avec les membres du conseil de l'AEC, avec tous les conservatoires impliqués, ainsi qu'avec les membres de mon équipe, dont Jan D'haene, coordinateur international engagé.

Originaire de et vivant à Bruxelles, toujours en mouvement entre les deux communautés françaises et flamandes, je souhaite enrichir l'AEC avec cette position de réseaux stratégiques, géopolitiques et multiculturels à Bruxelles - Bruxelles comme cœur d'Europe et carrefour entre le nord et le sud. Dans cette constellation, je cherche à positionner à la fois Bruxelles et toutes les collaborations avec d'autres conservatoires dans un réseau international d'artistes et d'éducation supérieur en musique. Fascinée par les défis de la musique et des musiciens dans le contexte du 21ème siècle, je souhaite développer et contribuer à ces nouvelles voies dans ce contexte de collaboration internationale du AEC.

Je veux être ouverte à vos préoccupations et alimenter le dialogue dans l'enseignement musical supérieur et considérant la complémentarité entre tradition et innovation, culture et société, pratique et recherche comme enrichissante et plein de potentiel.

Comme Bernard Foccroule l'avait déclaré en 2013: «N'oublions jamais l'impact, le pouvoir de l'art et des artistes».

Merci d'avoir lu ma motivation.

Kathleen Coessens

Alvaro Guibert
Reina Sofía School of Music
Madrid, Espagne

Fier de faire partie de l'équipe de direction de l'école de musique « Reina Sofía », j'ai toujours poursuivi une carrière pour ainsi dire polyphonique (professeur de musique, directeur, compositeur, programmateur, critique, communicant, directeur de théâtre) marquée par 20 ans de responsabilités dans le secteur de l'enseignement musical supérieur. Ma vision du monde est fortement influencée par mon intérêt (non-professionnel) pour les sciences.

TEMPS FORTS DE MA CARRIÈRE

- Conception et gestion de projets financés par l'UE (HARMOS, VARIAZIONI, EUROCLASSICAL) avec l'AEC et des membres de l'AEC.
- Présentations lors d'événements de l'AEC à Vilnius, Salzburg, Aarhus, Glasgow
- Promotion des « Journées des Conservatoires » à l'École Reina Sofía, espace d'échange pour les écoles supérieures de musique espagnoles
- Promotion d'activités innovantes à l'École Reina Sofía : programme « Entrepreneuriat, Leadership & Innovation », ateliers « Enjoy Music ! »
- Direction de grands établissements culturels (École Reina Sofía ; Patrimoine ; Festival Teatro de Almagro, Centro de Difusión de la Música Contemporánea)
- Communicant du secteur musique auprès de plusieurs grands média culturels et organismes de promotion de la musique en Espagne.

EXPÉRIENCE

- Chef des relations extérieures et du conseil à l'École Reina Sofía, chargé de la stratégie, de l'innovation, du rayonnement, des projets spéciaux, des activités de collecte de fonds et du conseil musical et culturel depuis 2000
- Correspondant et critique musical des journaux Diario 16 (1988-1991), ABC (1991-1998), La Razón (1998-2005), et du magazine El Cultural depuis 1998 ; auteur et animateur pour Radio Clásica (2007-2014) ; facilitateur d'appréciation musicale auprès d'orchestres et d'organismes de promotion musicale depuis 1993
- Chargé de cours/conférencier dans les universités de Chicago, Toledo (Ohio), Bilbao, Madrid, Santiago de Chile ; au Congrès d'éducation musicale de Iakoutsk (Russie), au Conservatoire royal de Madrid ainsi qu'à l'Académie royale des Beaux-Arts, au Cercle des Beaux-Arts, et au Teatro Real - depuis 1992.
- Conseiller musical du Patrimoine, chargé de cycles de concerts dans les palais et monastères royaux d'Espagne (2013-2018)
- Directeur artistique du Concours international de piano de Santander (2002-2015)
- Directeur général du festival de théâtre classique Almagro, dans un lieu unique et historique (un « patio ») utilisé depuis le 16^{ème} siècle (1996-2000)
- Coordinateur au Centre de diffusion de la musique contemporaine (Ministère espagnol de la Culture), chargé d'une série de concerts de musique contemporaine internationale à Madrid et au Festival international d'Alicante (1988-1996)
- Compositeur, finaliste du Prix de la société des auteurs ; création d'œuvres par des orchestres espagnols ; commandes de l'Orquesta Nacional de España, d'Antidogma Festival Torino et d'autres (1987-1992)
- Professeur de solfège et de théorie, Centro Maese Pedro (1983-1987)

FORMATION & LANGUES

- Diplômé en biologie, Universidad Complutense de Madrid, 1984
- Cours privés de composition, au Centro Maese Pedro de Madrid et auprès des compositeurs De Pablo, Dimbwadyo, Marco, Halffter, Bernaola, Lachenmann. 1979-1989
- Espagnol (langue maternelle) / Anglais (courant) / Français (niveau intermédiaire)

Après 20 années de bons et loyaux services au Comité exécutif de l'École de musique « Reina Sofía », je pense être prêt à contribuer de manière significative au Conseil de l'AEC. Pendant ces années, j'ai été actif au sein de l'Association, aussi bien lors d'événements ponctuels que sur le long terme dans des activités annuelles, particulièrement en qualité de concepteur et responsable de projet

dans plusieurs projets financés par l'UE (HARMOS, VARIAZIONI, EUROCLASSICAL pour n'en citer que quelques uns) et menés à bien en partenariat avec plusieurs associés de l'AEC et avec l'AEC en nom propre.

Chers collègues,

Dans le cadre de mes activités à l'École « Reina Sofía », je me suis consacré à une double tâche qui, à mes yeux, est indissociable de la mission de presque tous les membres de l'AEC: aider nos étudiants à développer leur talent et élargir leurs horizons, afin que leurs futures carrières soient en adéquation avec leur communauté et qu'ils puissent affronter les exigences et les contraintes de l'univers musical d'aujourd'hui. J'ai acquis beaucoup d'expérience en matière d'activités innovantes et conçues pour ouvrir les esprits. Je suis très désireux de partager les enseignements tirés de notre programme « Entrepreneuriat, Leadership & Innovation ».

L'École « Reina Sofía » est un établissement privé dont 95% du budget annuel provient de la collecte de fonds. Si je suis élu au Conseil de l'AEC, ma grande expérience de ce secteur en mutation rapide me permettrait d'apporter une contribution non négligeable à l'Association.

Enfin, si j'ai consacré 20 ans à la direction de l'enseignement musical supérieur, j'ai toujours gardé l'esprit curieux et mes nombreux centres d'intérêt vont du théâtre à la science. Communicateur engagé, je suis convaincu du pouvoir de la musique sur les personnes et les communautés. Je crois aussi fermement que chacun a le droit de bénéficier de ce pouvoir. Je pense que le Conseil de l'AEC saurait apprécier cet état d'esprit.

Álvaro Guibert

Chef des relations extérieures et du conseil

École de musique « Reina Sofía »

Zdzisław Łapinski
Académie de musique
Cracovie, Pologne

Né à Cracovie en 1956, il a commencé à jouer du violoncelle à l'âge de 7 ans, a obtenu le diplôme de l'Ecole Supérieure Nationale de Musique (actuellement Académie de Musique) de Cracovie en 1979, puis a poursuivi ses études à la Yale University. En 2012, il a terminé ses études post-diplôme MBA en Gestion des Ecoles Supérieures à Poznań.

Lauréat de nombreux concours polonais et internationaux de violoncelle et de musique de chambre - à Evian, Florence, Poznań, Łódź.

Il donnait des concerts en solo et avec un ensemble de musique de chambre, entre autres en France, Italie, Suisse, Yougoslavie, aux Etats-Unis, au Brésil, en Allemagne, au Japon, Liban ou à Malte.

En 1979, il est devenu membre de l'Orchestre de Chambre « Capella Cracoviensis ». En 1981, il est devenu 1er violoncelliste de l'Orchestre de la Radio et Télévision Polonaise à Cracovie, puis entre 1989 et 2012 il occupait le même poste à l'Orchestre National de la Radio Polonaise de Katowice.

En 1992, il a fondé l'Ensemble de Violoncelle « CANTABILE », dont il fût le Directeur Artistique.

A partir de 1997, il fût également le Directeur Artistique de l'Ensemble de Musique de Chambre « Primo Allegro ».

Depuis 1981, il anime la classe du violoncelle à l'Académie de Musique de Cracovie, où il occupe le poste de Chef de la Chaire du Violoncelle et de la Contrebasse. Il anime des classes de maître dans le monde entier, participe aux travaux des jurys de concours internationaux et depuis 2015 il est un Professeur Invité à la Central Conservatory of Music de Pékin.

Entre 2008 et 2012, il assumait la fonction de Vice-recteur chargé de la Coopération Internationale et, entre 2012 et 2016, de Recteur de l'Académie de Musique de Cracovie.

Il fût membre de la Conférence des Recteurs des Universités Polonaises et siégeait à la Commission de Coopération Internationale.

Il fût également membre de la Conférence des Recteurs des Ecoles Supérieures Artistiques.

Entre 2012 et 2016 il assumait la fonction de Vice-président de l'Association des Académies de Musique de la Mer Baltique (Association of Baltic Academies of Music) - ABAM.

Depuis 2017 il est membre du Conseil AEC - Association Européenne des Conservatoires, Académies de Musiques et Musikhochschulen,

Chers collègues,

J'ai l'honneur de présenter ma candidature pour un deuxième mandat de membre du conseil de l'AEC. En tant qu'artiste ayant décidé de remplir des fonctions administratives, j'ai il y a trois ans de cela rejoint les rangs de ceux qui ajoutent une dimension supplémentaire à leur carrière professionnelle, conciliant les responsabilités liées à la gestion avec les activités artistiques et pédagogiques. Mon intime conviction est que tenir des fonctions administratives importantes n'est possible qu'à condition de se développer et d'acquérir constamment de nouvelles compétences. Je sais aussi à quel point il est difficile d'acquérir des connaissances en matière d'administration d'établissements d'enseignement musical supérieur, que ce soit dans mon pays ou dans d'autres pays d'Europe de l'Est. Mon expérience de membre du Conseil de l'AEC m'a permis d'étudier de près tout un ensemble de phénomènes observables dans le monde de l'enseignement musical supérieur, ce qui devrait apporter à l'avenir des effets tangibles.

Il est à mon sens une chose dont il conviendrait de prendre conscience au niveau de toutes les écoles, à savoir que l'amélioration de la gestion entraîne immédiatement celle de la qualité de l'offre pédagogique, que cela soit sensible immédiatement ou sur la durée. Pour une meilleure administration des institutions, il importe de repenser à intervalles réguliers leurs missions, stratégies et modes opératoires. J'entends apporter une attention toute particulière aux méthodes de diffusion des savoirs pouvant être appliquées dans nos écoles et permettre leur développement institutionnel. Une nouvelle approche, de nouveaux outils, un nouveau regard sur les aspects liés à la gestion, tels devraient être les bénéfices directs pour nos institutions.

Le deuxième volet sur lequel je voudrais m'engager est celui de la plateforme Learning&Teaching. Nous savons tous que le rôle d'enseignant demande à être repensé en profondeur. Loin de se contenter de transmettre des savoirs, celui-ci doit en permettre l'acquisition réelle, être non seulement un maître mais un mentor. Les étudiants doivent quant à eux devenir les partenaires d'un processus d'apprentissage actif, contribuer à façonner leur savoir, pour un développement plus entier et pérenne.

Je me pencherai de même sur la question de la relation lauréat-employeur. J'ai en effet travaillé en orchestre durant 32 ans et dispose donc d'une expérience appréciable dans ce domaine.

Claire Michon est née en 1960 à Paris. Après des études de musicologie et de flûte à bec, elle étudie au Conservatoire d'Utrecht où elle obtient un diplôme de concertiste (*Uitvoerend Musicus*).

Son intérêt pour la musique polyphonique, la musique de danse et la rhétorique musicale l'a menée à une riche activité d'interprète. De 1992 à 2017, avec l'ensemble *Les Witches*, elle a contribué à renouveler l'approche des répertoires des îles britanniques et d'Europe du Nord du XVI^e siècle en privilégiant recherche, mémoire, intuition et improvisation. Les enregistrements de l'ensemble ont été salués par la critique française et internationale. Elle a également joué en orchestre (*Les Talens Lyriques*, *Les Musiciens du Louvre*, *Akadémia*) et a réalisé la direction artistique de nombreux CD. Son activité artistique se concentre aujourd'hui sur la musique polyphonique de la Renaissance avec le consort *Selva di Flauti*.

Après 25 ans comme interprète et enseignante en conservatoire de région, elle choisit de rejoindre le pôle Aliénor en 2008 pour participer activement à la réforme de l'enseignement supérieur en France. Elle est actuellement coordinatrice de la formation pédagogique, responsable des relations internationales ; elle coordonne le département de musique ancienne et y enseigne.

Cette position transversale l'amène à travailler au sein des équipes pédagogique et administrative et à un contact quotidien avec les étudiants. Elle participe à la conception et à la mise en place des formations (DNSPM/Bachelor, Master en partenariat avec l'université, formation au diplôme d'État de professeur) et à plusieurs procédures d'habilitation de l'établissement.

En 2018, elle est élue parmi les représentants des enseignants au CNESERAC (*conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels*), instance de dialogue, de débat et de représentation des établissements d'enseignement supérieur et des structures de recherche relevant du ministère de la Culture.

Dès 2008, elle met en place les échanges internationaux du pôle Aliénor et développe plus de 30 partenariats européens pour les mobilités des étudiants, des enseignants et du personnel. Au-delà des mobilités individuelles, le pôle Aliénor envisage maintenant un partenariat stratégique en musique traditionnelle.

Convaincue de l'importance d'inscrire les nouveaux établissements français dans le réseau européen, et pour favoriser leur internationalisation, elle participe à la création du groupe de travail « International » de l'ANESCAS*, groupe qu'elle pilote depuis 2018.

Elle s'implique activement à l'AEC, tout d'abord comme IRC, puis au sein de plusieurs groupes de travail : *Accreditation, Quality Enhancement, Benchmarking* (2011-2014), *Early Music Platform* (depuis 2015). Inscrite sur le registre des Peer-reviewers de MusiQuE, elle a représenté l'AEC dans le projet VOXearlyMUS (2016-2018).

* Association nationale d'établissements d'enseignement supérieur de la création artistique arts de la scène www.anescas.eu/

Chers collègues,

J'ai eu la chance de grandir dans une famille ouverte au monde et de pratiquer très tôt la musique polyphonique et les langues étrangères. L'échange et le partage ont toujours été au centre de mon activité d'interprète et de pédagogue, ils guident aujourd'hui mes actions de coordinatrice de la formation pédagogique et de responsable des relations internationales au pôle Aliénor.

Dès 2008, j'ai utilisé les outils offerts par les projets Polifonia de l'AEC pour mettre en place le programme Erasmus et concevoir les cursus. Convaincue de l'importance de participer à cette communauté solidaire au-delà des contextes nationaux, je m'y suis engagée de plus en plus activement. Le dynamisme et le sens du partage des IRC européens ont ainsi conduit les IRC français à se fédérer pour contribuer collectivement à l'internationalisation des établissements français.

En France, la réforme de l'enseignement supérieur artistique est un défi tout particulier : afin de renouveler et restructurer le dispositif, l'ANESCAS a mis en place des espaces de partage et des outils communs. L'association rassemble la plupart des établissements musique et danse ; elle est aujourd'hui l'interlocuteur incontournable du ministère de la culture et un partenaire de l'AEC pour la poursuite de cette importante réforme.

Dans une société en constante évolution, nos étudiants rencontrent des enjeux nouveaux et doivent développer des compétences au-delà de leur maîtrise artistique : l'entrepreneuriat, les nouvelles technologies, la recherche... Les formations doivent aussi évoluer et favoriser une nécessaire implication sociale des artistes et le dialogue inter-culturel.

Grâce à l'expérience et aux connaissances acquises dans deux groupes de travail (« Accreditation, Quality Enhancement, Benchmarking », « Early Music Platform »), l'AEC m'a sollicitée pour la représenter auprès des 5 établissements du projet VOXearlyMUS.

Aujourd'hui, les collègues et l'ANESCAS me font confiance pour candidater au conseil de l'AEC pour représenter la communauté des établissements français. Si j'ai l'honneur de pouvoir m'y impliquer, je mettrai mon expérience du travail en équipe, mes compétences et mon énergie au service de tous les membres de l'AEC pour soutenir l'Art et la musique dans la société européenne et internationale.

Claire Michon

Ivana Perkovic
Faculté de musique, université des Arts de Belgrade
Belgrade, Serbie

FORMATION ET DIPLÔMES

- Doctorat de musicologie - 2006, Faculté de musique, université des Arts de Belgrade
- Master de musicologie - 1997, Faculté de musique, université des Arts de Belgrade
- Licence de musicologie - 1995, Faculté de musique, université des Arts de Belgrade

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE - ENSEIGNEMENT

Faculté de musique, université des Arts

- Professeur titulaire - 2016
- Professeur agrégé - 2010
- Professeur assistant - 2006
- Assistante - 1995

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ANNEXE

- Coordinatrice du projet Erasmus+ CBHE (DEMUSIS) 2019-
- Vice-doyenne de la recherche et de la coopération internationale 2015 - 2019
- Vice-doyenne de la recherche 2010 - 2011

COMPÉTENCES

- Leadership (vice-doyenne, actuellement coordinatrice d'un projet national et d'un projet international)
- Initiatrice de plus de 15 accords de coopération bilatérale entre la Faculté de musique et divers partenaires internationaux
- Bonnes compétences communicationnelles acquises dans le cadre des activités professionnelles à l'université et de la gestion de projets
- Excellente communication écrite

PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

Auteure et co-auteure de quatre livres, rédactrice de monographies spécialisées (en serbe et en anglais), auteure de plus de 90 articles parus dans des périodiques et des publications universitaires ou présentés lors de conférences nationales et internationales

LANGUES

- Anglais - courant (parlé/lu/écrit)
- Italien, allemand - lu/parlé (compétences de base)
- Russe - lu (compétences de base)

AFFILIATIONS

- Association des compositeurs serbes - depuis 1996
- International Project on Musical Signification (IPMS) - depuis 2003
- Association internationale de musicologie Cantus planus - depuis 2005
- Société musicologique internationale (IMS) - depuis 2006
- Société serbe de musicologie - depuis 2006
- Société serbe de musicologie - président du Conseil de 2006 à 2010
- Département des arts de la scène et de la musique de Matica Srpska, membre du Conseil - 2010
- Bulletin des arts de la scène et de la musique de Matica Srpska, membre du conseil de rédaction depuis 2011
- Société internationale de musique orthodoxe - depuis 2011
- Membre du Conseil scientifique pour l'évaluation de la qualité des travaux scientifiques, Ministère de l'Éducation, des Sciences et du développement technologique - depuis 2016

Chers collègues,

Je vous présente ma candidature au Conseil de l'AEC. Si je suis élue, je contribuerais à promouvoir et faire évoluer les valeurs de l'Association. J'aimerais m'investir dans certains objectifs importants de l'AEC, comme la collecte et le partage de bonnes pratiques, particulièrement dans le domaine du développement des publics, la transition numérique dans le domaine musical et les méthodes de recherche sur la musique.

Je vois l'AEC comme un espace de partage et d'entente où les débats sur la qualité, l'intégration, la diversité ou l'innovation peuvent générer de nouvelles et passionnantes réflexions, le partage de bonne pratiques et des recommandations afin d'accroître la pertinence de l'enseignement musical supérieur dans un monde en évolution toujours plus rapide. Il me semble parfois que certains changements, indépendamment de leur qualité, mettent plus de temps à atteindre le monde universitaire serbe, et je pense que je peux utiliser l'expérience acquise dans le secteur de l'enseignement musical supérieur de mon propre pays et dans les projets européens pour combler cette lacune. Quand j'ai rédigé le rapport sur l'enseignement de la musique en Serbie pour l'AEC, j'ai souligné à plusieurs reprises que l'enseignement musical supérieur en Serbie (et dans d'autres pays voisins) est un mélange unique de manque de ressources et d'excellence des enseignants et des étudiants, tous très engagés. C'est pour cette raison que je crois que la promotion de la coopération institutionnelle - dans le respect de la diversité culturelle tout en ciblant des mesures visant des formes intégrées de coopération (comme les programmes communs) - profitera à la communauté des établissements déterminés à faire progresser le secteur de l'enseignement musical supérieur.

Ivana Perković

Faculté de musique, université des Arts de Belgrade

Serbie

Jeffrey Sharkey
Royal Conservatoire of Scotland
Glasgow, Royaume-Uni

Formation

- | | |
|-------------------------------------|--|
| • Université de Cambridge | M.Phil 1988-89 |
| • Université de Yale | MM (composition) 1986-88 |
| • Manhattan School of Music | BM (piano et composition) 1982-86 |
| • Université du Delaware
1981-82 | Early admit to Honors Program Liberal Arts study |

Professeurs :

Piano : John Browning, Constance Keene, Boris Berman, Peter Frankl, Leon Bates, coaching avec Menahem Pressler

Composition : Aaron Copland, John Corigliano, Jacob Druckman, Robin Holloway et Earle Brown

Parcours professionnel :

Principal du Royal Conservatoire of Scotland - 2014

Le Principal est le directeur général, responsable des écoles de musique, d'art dramatique, de danse et de cinéma ainsi que de toutes les activités et domaines, du pré-supérieur à l'apprentissage tout au long de la vie. La priorité a été l'amélioration de programmes afin d'intégrer pleinement les collaborations et partenariats, de renforcer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, d'accroître la réputation internationale du Conservatoire tout en améliorant l'accès équitable et les partenariats avec des écoles et des autorités locales, et de devenir un partenaire de confiance du gouvernement écossais pour faire avancer la cause des arts et de l'éducation artistique dans tout le pays.

Directeur du Peabody Institute de l'université Johns Hopkins - 2006-2014

Le directeur du Peabody Institute est le directeur général chargé de superviser tous les aspects des activités administratives et académiques de l'Institut et tous ses domaines. Le directeur du Peabody siège au Conseil des doyens avec le président et le recteur de l'université Johns Hopkins et participe à l'élaboration des politiques et stratégies de l'université.

Doyen, Cleveland Institute of Music, 2001 - 2006

Le doyen est membre du personnel exécutif de l'Institut et plus haut fonctionnaire de la division collégiale du Cleveland Institute of Music. Il est préposé aux registres, doyen associé des affaires étudiantes, directeur des admissions, directeur de la bibliothèque, personnel technique pour les pianos, chargé de l'apprentissage à distance/enregistrement audio et directeur du département audio. Son rôle est de diriger et représenter le corps professoral et superviser tous les problèmes résidentiels et universitaires des étudiants.

Directeur musical, The Purcell School, 1996-2001

- Gestion de 15 professeurs PT, 44 professeurs TP et 33 professeurs extérieurs.
- Gestion et organisation du déménagement de l'école dans ses nouveaux locaux de Bushey.
- Nomination de membres clés du corps professoral dans les disciplines : piano, violon, violoncelle, composition et des directeurs des départements universitaires « piano », « musique universitaire », « jazz » et « technologie musicale ».
- Promotion nationale et internationale de l'établissement
- Introduction de la Rythmique Dalcroze dans l'établissement
- Lancement de concerts annuels dans de grandes salles londoniennes : Wigmore Hall, Purcell Room at the South Bank, St. John's Smith Square
- Enseignement de la musique de chambre, de la composition et de la théorie

Directeur de la composition et de la musique universitaire, Wells Cathedral School (1990-1996)

- Création du département « composition » et présidence des études musicales universitaires
- Participation à la sous-commission universitaire chargée d'élaborer les programmes scolaires
- Enseignement en collège et lycée (niveaux brevet et baccalauréat) : composition, harmonie, histoire de la musique et développement de l'oreille

- Préparation des étudiants aux examens d'entrée à Oxbridge et aux études supérieures de musique

Affiliations

Écosse

- Membre du conseil du RCS Governing Board and Trustee of the RCS Trust
- Membre du Conseil de CUK - président du groupe pré-supérieur
- Membre du Conseil ABRSM
- Membre du conseil de The Cumnock Tryst

Baltimore

- Membre du Conseil de la Greater Baltimore Cultural Alliance
- Membre du Conseil de la Charles Street Development Corporation
- Membre du Conseil de Arts Everyday
- Membre du Conseil du Mount Vernon Cultural District
- Participation à la table ronde des dirigeants institutionnels sous l'égide du maire de Baltimore

Pratique artistique et enseignement

- Membre fondateur et pianiste (1989-2001) du Pirasti Piano Trio (R-U). Concerts au R-U (Wigmore Hall, London South Bank) et en Europe continentale. Enregistrements pour la BBC et pour le label ASV, salués par la critique.
- Collaborations de musique de chambre aux USA avec Ralph Kirshbaum, des membres des quatuors Cleveland, Orion et Mendelssohn, et le premier violon du Baltimore Symphony Orchestra.
- Concerts et master classes dans le cadre des Master Players Series à l'université du Delaware - 2018, 2013, 2009
- Membre du corps enseignant - Projets « Encore Music » de la Wells Cathedral School - depuis 2018
- Invité des festivals d'été (avec master classes) Heifetz et Green Mountain.
- Coaching en musique de chambre au RCS, représentations annuelles collaboratives réunissant étudiants et personnel du RCS dans le cadre des concerts « Fridays at One ».

Chers collègues,

Je souhaite soumettre ma candidature au Conseil de l'AEC, pour représenter la région Royaume-Uni. Je suis revenu en Europe en 2014 pour prendre la direction du Royal Conservatoire of Scotland. Après avoir travaillé au Royaume-Uni puis aux États-Unis, je voulais revenir dans la communauté européenne qui nourrit et considère les arts d'une autre manière que les États-Unis. En Europe, nos formes d'art sont considérées comme une part essentielle de la société et cherchent à atteindre une plus large part de la population qu'en Amérique. J'ai voulu retrouver une manière différente de faire de la musique et de respirer la phrase qui demande du temps d'écoute, de réaction et de forme et qui est unique à cette région du monde.

Je suis convaincu que l'Écosse peut être une passerelle naturelle entre la Grande-Bretagne et l'Europe. J'aimerais fournir une plateforme ouverte pour l'échange d'idées, de personnel et d'étudiants qui montre sans ambiguïté que, quoique nos politiciens fassent dans le cadre du Brexit, quelles que soient leurs raisons, nous sommes toujours des Européens avec une histoire, une culture et des pratiques communes.

J'espère être un lien utile vers les établissements qui, comme le RCS, sont multidisciplinaires au sein d'une institution. La musique et les musiciens ont beaucoup à apprendre de, et à partager avec d'autres formes d'art : la danse, le théâtre, la production et le cinéma.

Dans notre monde de plus en plus fragmenté qui cherche à nous diviser, notre pratique artistique et les valeurs communes auxquelles nous adhérons, dont l'empathie, la créativité, la confiance et la sensibilité, sont plus que jamais nécessaires. Les piliers de l'AEC : la qualité, l'intérêt de la musique pour la société, l'intégration et le partenariat sont d'une grande importance et j'apprécierai l'occasion d'être plus directement impliqué avec nos collègues européens et avec l'AEC.

*Cordialement,
Jeffrey Sharkey
Principal du Royal Conservatoire of Scotland*

Rapport final sur les rencontres régionales 2018

Table des matières

Austria, Bosnia and Herzegovina, Croatia, Hungary, Romania, Slovenia	104
Armenia, Azerbaijan, Belarus, Bulgaria, Georgia, Kazakhstan, Poland, Russia, Ukraine	106
Spain and Portugal	107
United Kingdom and Ireland	109
Nordic and Baltic countries	Error! Bookmark not defined.
The Netherlands and Belgium	Error! Bookmark not defined.
Italy	115
Germany, Switzerland and Austria	Error! Bookmark not defined.
France and Luxembourg	121
Turkey, Greece and Israel	124

Autriche, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Hongrie, Roumanie, Slovénie (Georg Schulz)

Présents

Autriche

Graz Elisabeth von Magnus, Irene Hofmann-Wellenhof, Verena Waidacher, Georg Schulz
Wien, mdw Sabine Roth

Bosnie-Herzégovine

Sarajevo Maja Ackar Zlatarevic

Croatie

Zagreb Mladen Janjanin, Marina Novak

Hongrie

Budapest Gyula Fekete, Beáta Furka, Julia Torda

Roumanie

Cluj-Napoca Gabriel Banciu, Nelida Nedelcut

Slovénie

Ljubljana Dusan Bavdek

1. EUphony Orchestra

Avant le Congrès, Gyula a suggéré de discuter de l'édition 2019 et des suivantes de l'EUphony Orchestra. Pour cette raison, Georg a invité Elisabeth von Magnus, vice-rectrice du KUG et responsable d'Euphony. Le groupe accueille le nouveau collègue de Ljubljana et les deux collègues de Cluj-Napoca qui ont assisté à d'autres conférences de l'AEC mais participent à la rencontre régionale pour la première fois.

À propos d'EUphony, premier point de la réunion : Ljubljana et Cluj-Napoca expriment leur intérêt à participer également à cet orchestre étudiant commun. Bien que non représentée au Congrès, Belgrade fait partie de l'édition 2019.

L'historique, les objectifs originaux et les deux candidatures ERASMUS+ rejetées sont évoqués en détail. EUphony est considéré à la fois comme une excellente opportunité de développement artistique et comme une formidable occasion d'améliorer la compréhension mutuelle entre étudiants de la région. Suite au séminaire d'orchestre de 2015 à Graz, la priorité d'Euphony Orchestra a évolué vers l'idée d'une ÉDUCATION exemplaire à l'orchestre, qui devienne une source d'inspiration et un modèle potentiel pour les établissements partenaires.

Le KUG peut organiser le projet en février/mars 2019 avec un concert à Graz : Zagreb et Belgrade peuvent également proposer des activités de concert en 2019. La session de formation orchestrale sera organisée à Graz. Un accent particulier sera mis sur la musique de chambre pour cordes en tant qu'expérience fondamentale de jeu collectif, comme convenu lors de la réunion des partenaires, en mars 2017 et 2018.

Elisabeth explique que la nouvelle page internet www.euphonyorchestra.com simplifie le processus de candidature. Georg transmettra l'invitation aux collègues de Cluj-Napoca. Elisabeth invite tous les partenaires à poster quelques lignes sur le site pour exprimer leurs réflexions sur le projet Euphony ou faire part de leur expérience vécue.

La tournée de concerts d'EUphony est un des atouts du projet, mais l'organisation de la logistique de la journée (concert, hébergement et ravitaillement) semble difficile pour les partenaires. Un financement de l'aspect matériel serait un plus pour assurer le succès d'une nouvelle candidature. S'il y a peu de chance de voir la demande acceptée en Autriche, le KUG peut proposer l'aide de Verena Waidacher, qui a suivi l'atelier pré-Congrès sur les rédactions de projets. Zagreb aimerait essayer de nouveau en Croatie, car le but était très proche la dernière fois. Tout le monde se réjouit de cette nouvelle. En ce qui concerne la demande pour la 2^{ème} action-clé Erasmus+, l'Académie de musique « Gheorghe Dima » s'annonce à nouveau intéressée par une participation au projet.

Georg demande à tous les partenaires d'être très réactifs lors de la constitution du dossier, juste après les vacances de Noël. L'ancienne candidature de Zagreb peut servir de base mais il faut étudier les retours et les nouveaux développements du projet. Le sujet lance un important débat : tous les partenaires éventuels peuvent-ils prendre part aux projets actuels et futurs même s'ils ne sont pas

en capacité d'organiser eux-mêmes un projet ou un concert ? Tant que Graz peut financer les projets (comme proposé pour 2019 et même 2020), tous les partenaires sont chaleureusement invités à suivre le projet et à envoyer des étudiants.

Beata Furka, très mécontente de la charge bureaucratique de son projet de l'année dernière, subventionné par l'EU, signale son efficacité en matière de diffusion. Elle invite tous les collègues à l'événement final, les 15 et 16 décembre à Budapest.

2. Réflexions sur le Congrès 2018 à ce jour

Le Congrès est très apprécié, en particulier la thématique générale « Renforcer la musique dans la société ».

Les sessions de remue-méninges sont intéressantes. C'est une bonne occasion d'échanger des idées mais les débats pourraient parfois être plus dirigés.

Revenant sur le rapport de l'année précédente, Georg signale que la page « jumelage des ressources » est désormais accessible sur <https://www.aec-music.eu/services/matchmaking-place-for-music-library-resources>. Le groupe ayant exprimé un très grand intérêt lors de la dernière réunion, Georg propose de commencer par les demandes. Georg informe aussi sur le statut de UMR, et de l'échec de la participation de Budapest au tour officiel. Zagreb indique que toute l'université participe à UMR. De l'avis général, il semble difficile d'avoir un système de classement pour les conservatoires, mais arriver au nombre nécessaire de 100-150 participants.

Après discussion sur la demande d'appellation « universités européennes », le groupe pense que les conservatoires ont peu de chance de l'obtenir. Le groupe suggère que l'organisateur du Congrès devrait veiller à une meilleure couverture médiatique dans les médias locaux.

Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Bulgarie, Géorgie, Kazakhstan, Pologne, Russie, Ukraine
(*Zdzisław Łapiński*)

Présents

Deux pays seulement étaient représentés au Congrès de l'AEC à Zagreb : la Russie et la Pologne. Comme les années précédentes, les autres sont absents pour des raisons économiques liées au coût du Congrès. À l'avenir, peut-être pourrions-nous trouver une aide financière leur permettant de participer. La Pologne était le seul pays représenté à la rencontre régionale. Était également présent Guillermo Rodriguez, jeune pianiste espagnol étudiant à Cracovie, représentant la communauté étudiante polonaise.

1. Introduction

Les présentations sont inutiles car les représentants des académies polonaises participent régulièrement aux réunions de l'AEC qui prend parfaitement en compte leurs besoins. Ils conviennent de faire un effort pour être plus présents dans les groupes de travail et d'accueillir certains événements de l'AEC.

2. MusiQuE

La prochaine évaluation est au centre de la discussion : la majorité des académies polonaises recevra la visite des experts de MusiQuE en 2019 et 2020. Au début de la réunion, Paulina Gut du Bureau de l'AEC expose certains principes de l'évaluation comme le calendrier des différentes actions, les données importantes à fournir. Ce dernier point génère un débat enflammé. Le Ministère polonais de l'Éducation met graduellement en place une nouvelle loi (appelée « Constitution pour la Science ») d'ici 2020. Le point sujet à controverse est le suivant : que se passe-t-il si les experts trouvent que le contexte administratif de l'académie est différent de celui décrit dans le rapport envoyé deux mois plus tôt ?

3. Plan de viabilité de l'AEC

Tous les représentants polonais comprennent les enjeux financiers et soutiennent pleinement le Plan de viabilité.

4. Politique linguistique de l'AEC

Tous les recteurs polonais acceptent les changements de politique linguistique de l'AEC et se montrent très satisfaits de la possibilité de traduire des documents importants dans un plus grand nombre de langues.

5. Élections

Une brève explication du problème relatif aux élections de cette année a éclairci la question.

6. Renforcer la musique dans la société

Conscientes de l'importance de la musique dans la société et du rôle qu'elles peuvent jouer, toutes les académies polonaises mettent déjà en œuvre certains points du projet SMS.

Espagne et Portugal (Iñaki Sandoval)

Présents

AEC

Eirik Birkeland, président

Stefan Gies, DG

Nina Scholtens

Portugal

Porto (ESMAE): Penha Rui, Pereira Bruno

Espagne

Barcelone (Conservatori Liceu) : Estape Víctor

Barcelone (Escola Superior de Música de Catalunya) : Backer Rolf; Mercadal Melissa

Madrid (Centro Superior Katarina Gurska) : Sitz Cristina

Madrid (Escuela Superior de Música Reina Sofía) : Guibert Alvaro

Madrid (Real Conservatorio Superior de Música) : BARRIENTOS Teresa

Oviedo (Conservatorio Superior de Música) : Agueria Fernando

Pamplona (Conservatorio Superior de Música de Navarra) : Escauriaza Julio

San Sebastian (École supérieure de musique du Pays Basque) : Inarga Miren

Séville (Conservatorio Superior de Música "Manuel Castillo") : Padilla Alfonso; Sanchez Lopez Israel

Valencia (Berklee Valencia) : Darias de Las Heras Victoriano

Vigo (Conservatorio Superior de Música) : Fernandez Jose Luis; Valverde Esteban

Coordinateur du groupe : Iñaki Sandoval (Université de Tartu Viljandi Culture Academy, Estonie), membre du Conseil de l'AEC

Représentants des étudiants

1. Loi sur les Arts dans l'enseignement supérieur en Espagne

Le thème principal de la réunion est la loi sur les Arts dans l'enseignement supérieur en Espagne. L'AEC est représentée par Eirik, Stefan et Nina. Ils ont toujours apporté leur soutien, et donné une perspective internationale et historique du problème. Les membres espagnols apprécient le soutien de l'AEC.

Le sujet n'est pas nouveau mais il semble que le contexte politique soit plus réceptif aujourd'hui en Espagne : il pourrait aboutir à un accord de base pour approuver une loi qui encadre l'enseignement musical supérieur et les autres domaines artistiques. Le défi est de parvenir à s'entendre sur un modèle/cadre qui permettrait aux établissements de faire partie d'une institution plus vaste (université) ou d'être autonomes.

L'AEC est prête à participer à une rencontre avec les instances éducatives espagnoles et les représentants de l'enseignement musical supérieur favorables à l'approbation de cette loi qui placerait de fait l'Espagne au niveau de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES). Cette rencontre est prévue le 14 mars 2019, in Madrid, en conjonction avec la réunion du Conseil de l'AEC.

Ceci était impossible auparavant pour diverses raisons (absence d'accord interne entre les établissements espagnols d'enseignement musical, les autres domaines artistiques, les politiques, etc). L'AEC ne souhaitait pas intervenir tant que les institutions ne s'entendaient pas pour envoyer un message commun.

Deux points majeurs à signaler (message concret à l'attention des autorités) :

- a. Approuver une loi spécifique pour les Arts dans l'enseignement supérieur, qui place l'enseignement musical supérieur au niveau universitaire et représente les besoins concrets du secteur (actuellement inférieur au niveau de l'enseignement secondaire), règle toutes les questions connexes (diplôme proposé, administration, compétences, etc.) et laisse une marge aux régions autonomes pour l'adapter à leur propre cadre légal.
- b. Inclure dans la même loi les autres secteurs artistiques (théâtre, danse, design).

Stefan fait remarquer que d'autres pays européens ont été confrontés au même problème il y a bien des années et que chacun a trouvé une solution selon les besoins nationaux, pour mettre l'enseignement musical supérieur au même niveau que l'université. L'Espagne est à la traîne de l'Europe et n'a pas encore franchi ce pas.

L'Association espagnole de l'enseignement musical supérieur (ACESEA) se réunira en décembre pour débattre de la question et envoyer un message unanime aux instances éducatives. Elle décidera également qui représentera l'association et demandera officiellement une rencontre avec le Ministère de l'Éducation en mars.

Les représentants des étudiants demandent à participer à cette rencontre mais la décision finale reviendra à l'ACESEA.

2. Reconnaissance et validation des diplômes espagnols en Europe et vice-versa

La validation des diplômes espagnols à l'étranger, et vice-versa, est souvent problématique à cause de la différence de structure du Bachelor dans les différents pays de l'UE : 3 ans (180 ECTS) ou 4 ans (240 ECTS). Les étudiants doivent parfois suivre des cours supplémentaires pour compenser cette différence. Les établissements souhaitent valider un diplôme dans son ensemble. Cet effet secondaire du fait qu'un diplôme de musique n'est pas un diplôme universitaire n'existerait plus avec une loi sur les arts dans l'enseignement supérieur. Les étudiants subissent les effets de cette dichotomie lors des demandes de bourses.

3. Politique interne des régions autonomes

Certains établissements se plaignent d'être soumis aux lois administratives des autorités régionales qui brident leur autonomie et leur efficacité.

4. Présence active des établissements espagnols dans l'AEC

Tout le monde comprend l'intérêt d'une participation plus engagée dans les activités de l'AEC (par ex. dans les groupes de travail), les présentations de sujets et les séances des différentes réunions thématiques. La présence d'un membre espagnol au Conseil satisfait les établissements qui se sentent bien représentés.

Toujours à propos de la visibilité, tous conviennent d'envoyer plus d'informations au Bureau de l'AEC à fins de publication sur tous les canaux médiatiques et la lettre d'infos.

5. Ajout européen sur les diplômes

Cette question interne relève de l'ACESEA et non de l'AEC.

6. Coopération entre l'Espagne et le Portugal

Les deux pays sont désireux de coopérer plus activement sur des projets concrets, pas seulement dans le cadre de la mobilité « Erasmus ». La mobilité des enseignants est très faible. Diverses idées et propositions sont évoquées. Côté Portugal, seul Porto est représenté, pas Lisbonne.

Résumé

La réunion a été très participative et constructive. Nombre d'établissements ont exprimé leur satisfaction devant cette attitude positive et la communauté de vue sur les problèmes principaux. Dans l'ensemble, tous souhaitent s'impliquer plus dans les différentes activités de l'AEC, et certains expriment leur volonté de s'engager dans des groupes de travail. Les retours sur le Congrès sont excellents quant à la thématique « Renforcer la musique dans la société » (intérêt du sujet, participation et diversité des groupes parallèles). Les séances plénières pourraient bénéficier de plus d'intervenants pour élargir la palette de points de vue et d'opinions. La participation accrue des étudiants dans les travaux de l'AEC est très satisfaisante.

Suggestion de thématiques pour les futurs congrès : l'employabilité des étudiants et le succès professionnel.

Royaume-Uni et Irlande (Deborah Kelleher)

Étaient présents des représentants des Royal Conservatoire of Scotland, Royal Birmingham Conservatoire, Royal Welsh College of Music and Drama, DIT Conservatory of Music and Drama, Royal Irish Academy of Music, Conservatoires UK Student Network et du groupe de travail « Étudiant » de l'AEC.

1. Nouvelles des régions

La réunion s'ouvre sur une discussion générale de la situation actuelle dans nos conservatoires. Les thèmes communs comprennent les inquiétudes sur les dispositions concernant la musique à l'école et leurs répercussions sur la société/le conservatoire. Néanmoins, chaque conservatoire ou association avait aussi de nouveaux projets ou l'installation de nouveaux locaux à annoncer, témoignant d'un sentiment général de progrès dans la région.

2. Procès-verbal 2017

Deborah montre les résultats d'un questionnaire adressé aux membres de l'AEC : environ 45 sont des conservatoires qui n'enseignent pas que la musique. Le groupe R-U/Irlande souligne qu'il s'agit de 15% des adhérents, un chiffre non négligeable. Il rappelle avec force sa conviction que l'**interdisciplinarité** devrait être un sujet prioritaire pour l'AEC et que les conservatoires mono-disciplinaires profiteront d'une réflexion sur des concepts favorisant les échanges entre disciplines.

Le groupe suggère à MuSiQuE d'envisager des évaluations interdisciplinaires (en tant qu'agence autonome), et indique que NASM les pratique déjà, bien que la musique soit la seule discipline mentionnée dans son intitulé et qu'elle représente la majeure partie de ses activités.

3. Retours sur le Congrès 2018 à ce jour (vendredi soir)

Dans l'ensemble, l'ambiance, les thématiques et les intermèdes musicaux sont remarquables.

Les discussions en séances plénières officielles et la composition des tables rondes (parfois de 6 ou 7 personnes) ont parfois donné aux participants l'impression d'assister passivement à un exposé plutôt que d'être engagés dans un débat. D'autre part, les séances de discussion plus ouvertes n'apportaient parfois que peu de « nouvelles » perspectives à certains membres du groupe, et s'avéraient quelquefois trop générales. Leurs travaux n'étant pas encore très avancés, les « instantanés » des groupes de travail, pour nécessaires qu'ils soient, n'apportaient pas encore de résultats très intéressants.

Les retours sur la séance sur les relations de pouvoir sont forts et positifs, notamment de la part des étudiants dans les rencontres régionales. Ils aimeraient que le thème fasse l'objet d'une séance plénière l'année prochaine et que l'AEC poursuive le sujet dans les prochains congrès et réunions.

Dans l'ensemble, les étudiants trouvent les recteurs et directeurs plus ouverts que jamais, cette année.

4. Nouvelles distinctions honorifiques pour les contributeurs de l'AEC

Aucune objection à la proposition.

5. Quels nouveaux services de l'AEC pourraient intéresser les participants du R-U et d'Irlande ?

Dans l'après-Brexit, les conservatoires du R-U ne bénéficieront peut-être plus d'Erasmus+ pour collaborer comme avant avec leurs partenaires européens. Toute aide pour trouver un processus de partenariat post-Brexit (sur le modèle suisse ?) serait bienvenue. Le groupe de travail « Étudiant » lance l'idée de visiter les établissements pour discuter de la création d'une association étudiante. Une journée d'étude pour travailler avec les enseignants sur leur rôle en tant que professionnels : comment puis-je apporter ma contribution EN DEHORS du studio ou de la classe ?

6. Invitations à participer au groupe de travail SMS - êtes-vous au courant ?

Le groupe est au courant et a diffusé l'information auprès des enseignants et des étudiants.

Pays nordiques et baltes (Kaarla Hildén)

1. L'ANMA

Keld Hosbond retrace 40 ans d'histoire et d'évolution de l'ANMA (Association des académies de musique des pays nordiques). Ces dernières années, l'ANMA a souhaité se rapprocher du quotidien des académies. Une de ses grandes préoccupations est la participation étudiante. L'ANMA est un organisme semi-officiel, une association informelle qui se réunit une fois par an (prochaine réunion au printemps 2019). Le comité exécutif (un représentant par pays) se réunit deux fois l'an.

2. Participation étudiante

Comment s'assurer de la pertinence de l'ANMA pour nos étudiants ?

Les programmes d'échanges Nordplus avec de nombreux réseaux et projets touchent un grand nombre d'étudiants. L'ANMA a-t-elle besoin d'un organisme étudiant « officiel » comme le groupe de travail « Étudiant » de l'AEC ? Ou d'une/deux voix au Comité exécutif, nommées par les étudiants ?

Siri suggère à l'ANMA de tester l'activité étudiante la prochaine fois et encourage tous les établissements à venir à la réunion avec des étudiants. Siri et ses collègues créeront un atelier parallèle pour les étudiants au cours de la réunion ANMA.

Ceci pourrait également favoriser l'engagement des étudiants dans leurs académies, ce qui semble problématique dans plusieurs d'entre elles. On ne peut s'attendre à ce que les personnes s'impliquent et s'engagent si elles ignorent pourquoi.

3. Grande réunion commune des pays nordiques

Les réseaux Nordplus se réunissent en octobre, l'ANMA se réunit au printemps et il y a des doublons. Serait-il possible de fusionner ces réunions en une seule journée commune thématique au sein d'un événement plus important ? Le printemps, généralement moins chargé en réunions, est préférable à l'automne. Proposition du printemps 2020 comme première occasion de réunion commune pour les IRC, les dirigeants, les étudiants etc.

La réunion de l'ANMA peut-elle nous aider à trouver comment utiliser le financement de Nordplus de manière plus stratégique ?

4. Prochaine réunion ANMA

La prochaine réunion de l'ANMA se tiendra à Reykjavik du 20 au 22 mai 2019 (lun-mer). Lundi : AG ; mardi : journée thématique ; mercredi : réunions des réseaux Nordplus et excursion.

Les représentants d'autres réseaux Nordplus (autres disciplines artistiques) ont invités à la journée thématique « Explorer les potentialités de la croisée des arts ». Le débat ne portera pas sur le concept mais sur le contenu. Tryggve a commandé une éruption à point nommé.

Les deux premières semaines de janvier réuniront 10 étudiants en art pour un projet en Islande. Un appel sera lancé la semaine prochaine. Les étudiants retenus sont également invités à la réunion ANMA en mai.

5. Mentorat

L'ANMA offre un système de mentorat qui réunit nouveaux venus et collègues expérimentés pour un partage de connaissances. Ce système s'adresse aussi aux recteurs, aux IRC, aux chefs de département etc.

Ivari et Guntars partagent leur expérience de mentorat et souligne le soutien apporté au début de leurs mandats de recteurs. Ils voient dans ce système un grand potentiel.

Plus d'information sur www.nordplusmusic.net - onglet « ANMA ».

Le poids financier des visites doit être pris en considération, mais il ne faut négliger ni les réunions existantes ni les consultations téléphoniques et les emails.

Un système similaire de mentorat pourrait-il s'appliquer aux représentants étudiants ?

La page internet NAIP développe le sujet du mentorat <http://www.musicmaster.eu/naip-bank-of-resources/>

Le mot clé est « non formel ».

Mentor ou mentoré potentiel, contactez Keld Hosbond (keho@musikkons.dk) ou Claus Olesen (clos@musikkons.dk) pour trouver votre binôme officiellement ou par consentement mutuel.

Afin de faire évoluer le mentorat, merci de faire part de vos retours à l'ANMA.

6. Communication en ligne et viabilité

Création d'un espace nordique de collaboration en ligne : il existe déjà un projet Nordplus sur ce thème : www.newtimemusic.net

Il est important de souligner la contradiction éthique et écologique entre l'accroissement de l'internationalisation et son actuelle mise en œuvre (qui nécessite de nombreux déplacements en avion)

La viabilité sous tous ses aspects doit être prise en compte au sein de l'AEC - Kaarlo promet d'en parler à l'Association.

Une réunion commune au lieu de 2 est un bon début.

Comment les arts peuvent-ils contribuer à changer la société ?

Nos déplacements et l'organisation des réunions ne sont pas un sujet pertinent - quel est le code de conduite sur le sujet dans d'autres universités ?

Une initiative a été lancée en faveur d'un nouveau réseau pour les recteurs des pays nordiques et baltes - il existe une connexion régionale à la co-existence de l'AEC et de l'ELIA au niveau européen.

7. Réflexions sur le Congrès 2018 à ce jour

- Plus de débat, moins d'écoute passive. Plus d'activité : échange et partage de connaissances.
- Égalité entre les sexes, plus de femmes présentes (séance de brainstorming).
- Au fil des dernières années, le niveau des intervenants clés s'améliore constamment.
- Cette année, le timing s'est désintégré après la première séance.
- Les 17 objectifs de développement fixés par les Nations Unies, le partage de connaissances sur la réussite des universités.

8. Rapport sur les retours des rencontres régionales de l'année dernière - tous les sujets abordés ont fait l'objet d'actions

- Parité et niveau des intervenants
- Collaboration plus étroite avec ELIA
- Absence de perspective générale
- Lobbying actif auprès de la Commission

9. L'AG de l'année

La politique linguistique a été débattue l'année dernière. Il faut maintenant l'approuver. Pas de commentaires.

10. Groupes de travail « Renforcer la musique dans la société »

Les invitations à rejoindre les groupes de travail ont été lancées par mail et se trouvent sur la page internet.

11. Autres questions

- Si vous souhaitez faire profiter votre établissement d'un service payant, l'AEC est à l'écoute de vos idées.
- La plateforme « Apprentissage et Enseignement » a été lancée il y a quelques semaines à Oslo.
- Une conférence aura lieu les 14 et 15 mars 2019 à Kristiansand sur la parité dans le jazz et la pop. Information sur le site nordplusmusic. Intitulé du projet : GENUS.
- Kaarlo espère voir un représentant des pays nordiques au Conseil à l'issue de son mandat.
- Conférence des écoles de musique européennes à Malmö en mai 2019.

Pays-Bas et Belgique (Harrie van den Elsen)

Présents

Suzanne Konings, Monica Damen, Peter Dejans, Marlon Titre, Henk van der Meulen, Stéphane de May, Anne Peeters, Martyn Smits, Martien Maas, Eline Accoe, Stefaan de Ruyck, Inge Simoens, Lies Colman, Jos Schillings, Martyn Smits, Joachim Junghanss, Okke Westdorp, Sigrid Paans, Anne Peters, Cécile Rongen, Marcel Andriessen, Ruth Fraser, Nynke van Ketel, Joram van Ketel, Raf de Keninck, Michel Stockhem, Harrie van den Elsen (**président**), Pieter Schoonderwoerd (*compte-rendu*).

1. Introduction & remarques générales

La réunion se tient en néerlandais. Discussion du compte-rendu de la réunion de l'année précédente à Zagreb. Tour de table de présentation des nouveaux membres.

2. Compte-rendu de la réunion précédente (Zagreb)

- L'utilisation d'interprètes sera discutée au cours de l'AG de l'AEC.
- Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Retours sur le Congrès 2018 à ce jour

Veuillez trouver ci-dessous les points saillants :

- Animer les débats, par exemple susciter plus de discussion dans les tables rondes en créant plus de contrastes entre les intervenants et plus d'interaction avec le public.
- Thématique SMS : bon choix, thème important.
- La gestion du changement devrait être un sujet structurel dans les Congrès de l'AEC.
- Les intervenants : éviter les généralités (clichés pédagogiques). Relever le niveau de qualité des intervenants soit en vérifiant soigneusement (par double contrôle) leurs compétences en présentation avant de les embaucher, soit en n'élevant pas aussi haut les attentes de l'auditoire. Par ailleurs, il serait utile d'intégrer des exemples pratiques et concrets issus du quotidien des directeurs d'établissements d'enseignement musical supérieur.
- Le discours introductif était meilleur que l'année dernière. Suggestions d'amélioration : inviter des intervenants issus d'autres disciplines (affaires, sciences), et créer de meilleurs critères de présélection/sélection. On note que malgré tous les tests et sélections, un intervenant ou un présentateur reste imprévisible, et le résultat final n'est jamais totalement garanti.
- Des intervenants (principaux) issus d'autres secteurs de la société pourraient être une source d'inspiration pour l'enseignement musical supérieur.
- Restauration : pas de consensus sur les repas assis ou debout. On apprécierait une approche plus équilibrée entre davantage de souplesse et un maximum d'interaction, d'une part, et d'autre part plus de dialogue et de confort. Autrement dit, un meilleur équilibre entre les moments de réseautage fluides et statiques.

4. Étudiants

- Groupe de travail « Étudiant »: les représentants se sentent intégrés, respectés et leurs contributions sont valorisées. Cette évolution se poursuit. Ruth Fraser - membre du groupe de travail - se retire cette année : un siège est donc à pourvoir. Idem au WG 1: *Musique & Société*, et au WG Pop & Jazz. Les établissements/participants néerlandais et belges sont invités à postuler.
- Engagement étudiant : dans l'ensemble, on peut souhaiter plus d'engagement actif des étudiants dans les tables rondes et les séances plénières.
- Congrès étudiant : Harrie van den Elsen aborde le sujet de l'organisation d'un Congrès étudiant séparé vs l'approche plus holistique consistant à intégrer plus d'étudiants dans les Congrès de l'AEC. L'AEC dispose d'un budget supplémentaire mais limité. Évidemment, l'augmentation du nombre de participants par l'intégration de plus d'étudiants impacte plusieurs points de logistique comme la capacité des salles. L'idée est inspirée d'autres secteurs d'études, comme la médecine, où les étudiants ont plus d'influence sur la conception générale des programmes.

5. Politique linguistique de l'AEC

L'AG abordera entre autres la question de l'interprétation simultanée lors des Congrès de l'AEC et la traduction de documents imprimés. La proposition exposée sera mise aux voix le samedi 10 novembre.

- Un Congrès uniquement en anglais limiterait la participation aux seuls anglophones, natifs ou non, ce qui ne fait avancer ni le dialogue ni le débat.

On suggère de faire une différence entre les intervenants et les documents imprimés (publiés en anglais, français, italien, espagnol et allemand). Les documents imprimés sont aussi des outils de promotion et sont utilisés dans les établissements.

Les technologies modernes ont-elles un rôle à jouer ? Google Translate ?

6. Groupes de travail (WG) SMS

Les présentations du groupe de travail SMS étaient trop abstraites, souvent à la limite de la non-communication. On suggère d'offrir aux présentateurs (les présidents des groupes de travail SMS) une formation à l'expression en public, en amont de leurs présentations. Celles-ci, par ailleurs, profiteraient d'une structure plus claire et d'un format suscitant plus de dialogue avec l'auditoire. Vérifier si le travail effectué sur les nombreux sujets des WG dans les anciens projets Polifonia & Renew est le point de départ de développements ultérieurs.

6. Autres questions

Question sur l'organisation éventuelle d'une réunion annuelle des délégués NL & BE pour accroître la collaboration entre les deux pays. Pas de consensus.

L'AEC devrait être plus activement en lien avec des événements externes de l'industrie de la musique comme Classical:NEXT, IMZ Academy (International Music & Media Centre), et Jazzahead. À discuter plus avant prochainement.

Italie (Lucia di Cecca)

Présents

Antonello, Averna, Ceni, Cinquepalmi, Sisca, De Lisi, Di Cecca, Fornasier, Francia, Frosini, Librizzi, Ministeri, Piermarini, Primiterra, Ricciardi, Stone, Ventrella, Zuccarini.

1. Évaluation de la réunion

Di Cecca souligne que les participants à la réunion régionale pèsent fortement sur les décisions stratégiques du Conseil : à la réunion de 2017, Ceni avait demandé plus de séminaires spécifiques. Cette année, il y a un séminaire sur la compilation de projets. Elle rappelle aux participants qu'ils ont la possibilité de proposer des thématiques pour l'ordre du jour de la réunion. Elle leur demande d'évaluer la réunion.

Frosin, dont c'est la première participation, pense que le format fonctionne bien : les petits groupes facilitent le dialogue et les interventions. Elle trouve que certains rapports sont un peu vagues, en particulier dans certaines séances plénières.

Pour Ventrella, les séances pré-réunion sont les plus intéressantes et propose en conséquence d'intégrer les séminaires dans le déroulement de la réunion, pour optimiser les transferts.

Stone fait observer que le planning des séminaires pré-réunion est déjà très serré et qu'il serait difficile de les insérer dans le planning général.

Zuccarini pense que le format est plus efficace cette année, excepté les chevauchements d'horaires qu'il faut empêcher de proliférer. Il est essentiel de se concentrer sur le sujet du développement professionnel, et de comparer minutieusement les contextes de production, des orchestres aux agences. Il faut engager un débat général sur les défauts du système et les solutions possibles. Il espère la mise en œuvre des échanges d'enseignants avec l'étranger.

Piermarini est d'accord avec Zuccarini mais se demande quand même si le développement professionnel ne serait pas un sujet d'intérêt local.

De Lisi déclare qu'il a réalisé une étude sur les zones d'origine des étudiants dans les conservatoires italiens : le nombre d'étudiants italiens reste constant ; le nombre d'étudiants étrangers est en augmentation mais seulement pour le chant.

2. Politique linguistique de l'AEC

Di Cecca sollicite les retours des participants sur la politique linguistique de l'AEC, en particulier l'interprétation simultanée : à maintenir ou à remplacer par la traduction de rapports importants ?

Ceni apprécie la réponse à sa demande d'une approche plus concrète. Toutefois, d'accord avec Frosini, il continue à penser que certains discours généraux conserve une nature générique. Il pense aussi, comme Ventrella, que certains séminaires pratiques devraient s'achever en même temps que les réunions. Le Comité pense que l'AEC peut se passer de coûteuses interprétations simultanées et nécessite des rapports écrits substantiels et pertinents qui doivent certainement être traduits. Il propose de réaliser une comparaison directe des systèmes de formation dans différents pays. Comme Zuccarini, il pense qu'il faudrait inviter plus de parties prenantes pour une confrontation proactive (orchestres, festivals, agences, et pas seulement des sociétés de services, malgré leur intérêt) : il manque encore un lien étroit entre les institutions d'enseignement et de production. Il aimeraient voir porter plus d'intérêt aux systèmes et contacts non-européens. Il propose que le Conseil national des étudiants italiens choisissent parmi ses membres un groupe de travail international et lui donne mandat sur trois ans, pour acquérir de l'expérience et assurer une continuité de ses travaux.

Ventrella souligne l'utilité d'inviter aussi des représentants ministériels. Il donne l'exemple des Pays-Bas, qui a mis en œuvre un master national de direction d'orchestre.

Ricciardi demande la traduction du plus récent document sur les Acquis de l'apprentissage.

Fornasier demande la traduction du document de position sur la relation de pouvoir entre enseignant et enseigné.

3. Réunion des étudiants d'Europe du Nord

Di Cecca souligne la plus grande implication des étudiants d'Europe du Nord. Elle invite à nouveau les étudiants italiens à participer à la réunion et rappelle le siège à pourvoir au groupe de travail.

De Lisi fait remarquer que les étudiants d'Europe du Nord semblent tous être des 3^{ème} cycle, et donc plus expérimentés.

Cinquepalmi se plaint du fait que les étudiants italiens, voire les conseils d'étudiants, semblent se désintéresser des questions internationales. Il demande du soutien afin de rendre la voix étudiante plus pertinente dans les conservatoires italiens.

Averna reconnaît l'utilité d'un groupe de travail étudiant international : il faut stimuler la participation et la proactivité.

Di Cecca

- underlines that ideas and comments shared during regional meetings have a strong impact on the Council's strategic decisions and on the planning of future congresses; for example, at the 2017 meeting, Ceni asked for seminars on more concrete issues and this year a workshop on project writing and management was organised.
- She reminds the opportunity to propose topics for future discussion.
 - She asks for an ongoing evaluation of the meeting and of the format used for this meeting

Frosini

- thinks that the format works, even if she does not know how it was in the past, as this is the first time she takes part in the Congress; small groups facilitate dialogue and interventions.
- She feels a certain vagueness in certain reports, especially in some plenary sessions.

Ventrella

- considers the pre-meeting workshops as the most interesting part of the meeting and proposes to have them during the meeting and not before, so that everybody can take part.

Stone

- observes that the pre-meeting seminars are already tight: it would be difficult to include them in the ordinary planning of the meeting.

Zuccarini

- believes that this year the format is more effective but suggests to avoid the overlapping of appointments, not to be further increased.
- It is essential to focus on the topic of professional development, with a strong link with production contexts (orchestras, festivals, agencies, others); we need an in-depth discussion on the deficiencies of the system and on possible solutions.
- He hopes that exchanges of teachers abroad will be implemented.

Piermarini

- agrees with the issue raised by Zuccarini (professional development of musicians) but at the same time he is not sure that it is a topic of interest to all; perhaps it has only a local (Italy) relevance.

De Lisi

- informs that he has carried out a study on the catchment area of students at Italian conservatories: the number of Italian students is constant, while the number of foreign students is increasing, but only for singing.

Ceni

- is grateful that the request for a more concrete approach has been listened to and accepted by AEC; however, he agrees with Frosini that speeches during the Congress still have a certain generic nature; he also agrees with Ventrella that some practical seminars should be carried out during the days of the meeting.

Di Cecca

- asks the meeting participants for their comments on the AEC's language policy, especially with regard to simultaneous translation: should it be maintained or replaced by translations of important reports?

Ceni

- believes that expensive simultaneous translations can be replaced by written reports in the different languages.
- He proposes a stronger focus on the comparison of training systems in the different countries.
- He agrees with Zuccarini on the need to increase invitations to representatives from orchestras, festivals, agencies and other stakeholders; what is still missing is a close relationship between conservatories and music production entities.
- He suggests to pay more attention to non-European countries.
- He proposes that the Italian National Student Council select internally a three-year international WG, in order to promote an effective acquisition of experience and continuity of work.

Ventrella

- adds the usefulness of inviting ministerial representatives.

Ricciardi

- suggests to translate the revised AEC learning outcomes.

Fornasier

- suggests to translate the Position Paper on the Teachers' Power Relationship.

Di Cecca

- notes that Northern European students participate in AEC events more than those from other countries and invites Italian institutions to encourage the participation of their students.

De Lisi

- says that it seems that Northern European students taking part in the Congress are from the third level (doctoral studies), it means they are more experienced; but we do not have the third level in Italy.

Cinquepalmi

- complains that sometimes Italian students are not interested in international issues.
- He asks for support so that Students Boards increase their voice within Italian Conservatories.

Averna

- agrees on the usefulness of setting up an international WG of Italian students: participation and proactivity must be stimulated.

The regional meeting ends at 6.30 p.m.

Minutes: Riccardo Ceni

Allemagne, Suisse et Autriche (Elisabeth Gutjahr)

(environ 40 participants)

Points

- I Introduction, Questions/ Ajouts
- II Retours sur le présent Congrès 2018
- III Rapport sur les réunions régionales
- IV Dispositions linguistiques au congrès annuel de l'AEC (p. 63)
- V Remerciements et hommages aux anciens responsables (p. 65)
- VI Suggestions au Comité et au Conseil de l'AEC
- VII Quels services payants de l'AEC souhaiteriez-vous ?
- VIII Diffusion d'appels et information

II. Retours sur le présent Congrès

Retours positifs sur la thématique générale. Elle est pertinente et permet à l'AEC de prendre position, y compris en matière politique. On constate avec inquiétude un éloignement des régions, source potentielle d'érosion qualitative et structurelle. La prise de position de l'AEC est donc d'autant plus importante. Le Congrès 2018 est probablement le plus politiquement marqué à ce jour. Retours positifs sur l'organisation et l'animation des séances.

Note : L'AEC devrait s'efforcer de maintenir les contacts avec les établissements partenaires russes et créer une dynamique. Un seul participant est inscrit.

III. Rapport des réunions régionales

Tous reconnaissent que les réunions régionales devraient servir plus nettement à déterminer les préoccupations et les questions respectives, y compris le planning des congrès suivants.

IV. Dispositions linguistiques du Congrès annuel de l'AEC

Une grande majorité souhaite valoriser la diversité linguistique de l'Europe et permettre toutes les langues pour les présentations orales. Dans ce cas, toutefois, il faudrait un sous-titrage simultané en anglais. Les débats et les contributions spontanées devraient être tout le temps en anglais.

V. Remerciements et hommages

1) oui, 2) non, 3) oui

« Émérite » peut poser problème car il est utilisé dans un autre contexte, universitaire. Un participant propose de mentionner les personnes honorées sur la page d'accueil du site.

VI Suggestions au Comité et au Conseil de l'AEC

Bonne réception du thème de 2018 ainsi que du « réseautage » et de la « coopération », également au niveau politique.

On souhaiterait inviter des membres du parlement européen au Congrès annuel de l'AEC pour impliquer vraiment les décideurs dans les débats.

La proportion d'étudiants nationaux et étrangers fait souvent l'objet de discussions aux niveaux régional et national. La conférence régionale suggère une approche plus objective avec des faits et des chiffres. Seul un aperçu fiable permet d'analyser le sujet en détail. Le Comité exécutif et le Conseil de l'AEC ont été invités à envisager de créer avec ELIA un espace de débat d'où pourrait sortir une « charte » sur laquelle bâtir une influence politique. Aux Pays-Bas en particulier, le sujet semble actuellement très sensible. Le résultat de ces délibérations sera probablement considéré comme une simple déclaration d'intention, l'attitude politique sur le sujet différant d'un pays à l'autre. Par conséquent, certains domaines de spécialité ne seraient plus pertinents.

Débat sur les options de collecte de données. Les données étant recueillies régulièrement au niveau national (par ex. via le DAAD), l'AEC pourrait profiter de ces structures. La collecte de données a des conséquences à long terme surtout dans le contexte des (différences de) frais de scolarité et des nationalités (nationaux - citoyens de l'UE - citoyens non-UE).

L'engagement vis-à-vis d'établissements dans les pays faibles sur le plan structurel est une question délicate. Stefan Gies connaît nombre de bons exemples en Afrique et dans les pays émergents, mais il souligne aussi le problème de « l'appropriation culturelle ».

VII Quels services payants de l'AEC souhaiteriez-vous ?

La plateforme EASY nécessite une assistance juridique sérieuse et fiable sur les questions de protection des données dans le contexte de la législation européenne. Les capacités de l'AEC dans ce domaine sont limitées : la loi européenne réglemente de manière générale, et chaque pays règle les détails.

Leipzig fait un rapport sur la réussite d'un projet financé par l'UE (métrique et didactique de l'improvisation - cf. site internet). La subvention européenne a servi de financement de démarrage. On aimerait faire un projet similaire plus souvent et être soutenu dans sa réalisation.

Stefan Gies rend compte des progrès de l'AEC en matière de financement européen :

Le programme de suivi d'**Horizon 2020** prend désormais en compte les arts ainsi que les aspects sociaux, scientifiques et humanistes. De plus, le programme Erasmus Plus soutient une fois encore les échanges de courte durée. L'AEC a compilé des listes électorales lors des élections européennes. Ce travail sera utile pour approcher les décideurs.

VIII Diffusion des appels et information

Dans le cadre du projet, l'AEC a envoyé des messages textes et des appels à candidature aux groupes de travail « Musique et société » et « Étudiant ». La diffusion a-t-elle été faite de manière appropriée ?

L'information a été reçue et diffusée. L'expérience montre de manière presque unanime qu'il faut aborder personnellement enseignants et étudiants pour avoir une réaction. Il faut une approche directe et un soutien financier.

France et Luxembourg (Jacques Moreau)

I.Représentation étudiante

Baptiste Grandgirard évoque sa participation au groupe de travail des étudiants, qui le motive pleinement. Il y est actif, mais il sent qu'il n'a pas une grande connaissance des institutions.

Dimitri Leroy découvre l'AEC, son travail. Il y voit la possibilité de constituer un réseau, de voir ce qui se fait ailleurs. Il est membre du Cneserac, mais c'est un mandat court de 2 ans !

Dans les procédures d'habilitation, présence des étudiants est une clause obligatoire et non négociable...

La parole des étudiants est à structurer en France, cela ne pourra se faire sans une aide, qu'il sollicite. Le Cneserac peut servir de base, mais aussi un relais avec anescas. Il évoque la mise en place d'une association « spectacle vivant » musique-danse-théâtre, qui n'existe pas. La danse et le théâtre n'apparaissent jamais, seulement la musique. Sa principale attente est donc un apport, un lien pour la structuration des relations avec les étudiants. Il lance un appel aux directeurs pour déjà savoir qui sont les représentants étudiants dans leur institution.

Il est important aussi d'être intégré dans des autres groupes de travail.

Laurent Gardeux rappelle la pertinence des interventions des étudiants lors du congrès de Zagreb : un focus autrement que sur l'excellence, qui montrait une manière inventive de voir les choses. L'AEC doit rester en dialogue avec les étudiants sur ce niveau-là, car ils ont déjà prouvé la pertinence de leurs analyses. Ils ont une vraie place. Cette année, leurs interventions dans plusieurs tables rondes étaient importantes, ils n'étaient pas là comme simple figurants. C'est à souligner et à encourager.

I.Enseignement initial de la musique en France

La question de la danse est évoquée : l'AEC pourrait-elle envisager de créer une plateforme sur les rapports spécifiques Musique-danse-théâtre, au même titre que d'autres plates-formes ? Une telle plateforme offrirait l'intérêt d'évoquer le lien entre ces disciplines, la question de la formation du corps dans les cursus étant une question centrale pour les musiciens. Dans les établissements d'enseignement initial, certes des échanges existent, mais les couloirs sont bien parallèles, parfois même étanches, donc des interactions sont à inscrire plus directement dans les cursus. Mais plus qu'une plate-forme, c'est une audience que l'AEC pourrait donner à cette problématique. Donc pendant les congrès, ne serait-il pas intéressant d'inviter des intervenants parlant au nom de la danse, pour le point de vue de danseurs sur nos pratiques musicales. Même chose pour le théâtre...

Le lien avec ELIA est évoqué dans ce contexte.

La question d'un enseignement implicitement hiérarchisé en France est évoquée : les étudiants sont focalisés sur leur travail instrumental, ils ont du mal à s'en extraire. Et ça commence dès les débuts ! Par ailleurs le rôle du professeur instrumental est évoqué : peu d'incitation, parfois même une dissuasion à suivre des cours complémentaires. Cela met en jeu la manière dont l'institution inscrit cela dans le parcours.

III.La formation aux métiers en musique

La question du métier du musicien : plutôt évoquer LES métiers du musicien. Comment traiter la question du renouvellement pour les musiciens que nous formons ? Exemple des flûtistes : beaucoup de très bons flûtistes formés, mais que vont-ils faire ? Il faut renouveler la vision des métiers de la musique. Cela passe par une réelle valorisation des métiers, par exemple : copiste sur Finale, régisseur, etc.

Il y a à construire une vision professionnelle décomplexée par rapport aux métiers de la musique et pas seulement en envisager un seul.

Durant le congrès, l'atelier sur l'entrepreneuriat a touché cette question, a posé les enjeux globaux. Quels sont les métiers connexes en musique ? C'était assez implicite dans les ateliers, mais il faut l'expliciter. Cela pourrait faire un sujet de thème pour 2019.

Dans nos établissements

On remarque un certain taux d'absentéisme sur les modules de culture professionnelle. Ils arrivent avec un tel décalage que l'importance de ces questions n'est pas perçue par eux. Les étudiants reviennent alors quand ils en ont besoin : il faut leur assurer un SAV !

On apprend en mettant les mains dedans. Quand on a un projet. Dans les CFMI, leur opérationnalité facilite l'abord de ces questions.

Cela pose la question de comment on le fait. Ils ont besoin de réponses individualisées, ce qu'il est difficile d'offrir. C'est là un rôle que peut jouer l'environnement de l'institution.

IV.Le congrès annuel

Retour sur le congrès

Le Brainstorming proposé par des membres de l'AEC est un format intéressant - modérateurs et intervenants - mais nécessite que le modérateur joue bien son rôle de favoriser la discussion entre les participants du groupe.

Les ateliers sont pertinents, ils confrontent des visions et des fonctionnement différents selon les pays.

Mais les séances parallèles de 45 mn avec l'intervention de nombreuses personnes ne permet pas de rentrer dans le sujet. Est-ce le bon format ? Les sujets sont très intéressants, mais on est plus dans l'exposition des expériences que dans la réflexion sur les expériences. Ainsi l'atelier sur les points de vue du monde était beaucoup trop court, et ne répondait pas réellement à la question posée au départ. Il y aurait un intérêt à pouvoir se centrer sur un sujet précis et prendre le temps d'aller au fond de la question.

C'est moins le temps de parole qui est évoqué que la nécessité d'un nombre approprié d'intervenants pour permettre le débat et la pertinence de l'intervenant. La problématisation des sujets fait parfois défaut.

Le format (nombre d'intervenants, temps d'intervention, choix des intervenants) doit ainsi pouvoir permettre aux intervenants de vraiment mettre en valeur leur pertinence.

Une voix exprime un regret de ne pas avoir trouvé d'éléments concrets - présentation de choses qui se font, réussites ou échecs - qui puissent inspirer et donner des idées. Une tendance à un discours parfois convenu, à des déclarations de principe, voire à une certaine auto-célébration, avec une vision anglo-saxonne des sujets. Un des points recherchés dans ce congrès ce sont les outils sur lesquels l'AEC peut nous apporter une aide, notamment sur la question des financements de projets : Creative Europe, Music in Europe, programmes bi-nationaux, etc.

A plusieurs moments dans le débat, il a été évoqué que la réunion des coordinateurs des relations internationales offrait un espace d'approfondissement plus important des sujets traités : l'exemple de la présentation de la chinoise de Shanghai lors de la rencontre de Birmingham est cité (un seul aspect avait été traité et approfondi), ou la conférence sur l'entreprenariat.

Les points forts

EASY

Les formations du pré-congrès, notamment celle sur les partenariats stratégiques : l'intervenant a été particulièrement apprécié. Ces formations permettent de développer des sujets. Il est presque dommage que cela soit seulement présent dans le pré-congrès.

Le congrès comme opportunité de rencontrer des gens en personne, de sentir la « température ».

Suggestions pour le prochain congrès :

Moins de sujets et plus en profondeur. Soigner le choix des modérateurs, que leur rôle soit bien précisé et respecté.

Un intervenant - keynote speaker - qui apporte regard différencié sur nos pratiques, un aspect plus réflexif, pose de vrais enjeux avec un point de vue extérieur, pour apporter une vraie réflexion. Pourquoi pas des témoins philosophes, sociologues, chercheurs ? Des personnes qui ont une réelle pertinence sur les perspectives des changements qui se produisent aujourd'hui, sur les questions fondamentales sur les droits humains, le rôle des arts pour l'avenir de notre société.

La place à une pensée « latine » - possiblement divergente - plus présente ?

Un congrès à plusieurs « couches » : plusieurs séances plénières avec des approches différentes ? Des ateliers qui réunissent des institutions qui peuvent travailler ensemble ?

Turquie, Grèce et Israël (Claire Mera-Nelson, Ingeborg Radok Žádná)

Représentants régionaux présents :

- Michael Klinghoffer, Yinam Leef - Académie de musique et de danse de Jérusalem
- Dimitrios Marinos, Ioanna Papangeli - Conservatoire d'Athènes
- Payam Susanni, Umit Isgorur - Conservatoire d'État de l'université Dokuz Eylül
- Claire Mera-Nelson - Arts Council England, membre du Conseil de l'AEC
- Ingeborg Radok Žádná, Académie des arts de la scène de Prague, membre du Conseil de l'AEC

Résumé de la discussion :

Mots de bienvenue de Claire, présentation d'Ingeborg, responsable du groupe régional l'année prochaine puisque Claire a quitté le Trinity Laban pour Arts Council England. On remarque une nette diminution du nombre des représentants de la région par rapport aux Congrès précédents.

Claire énumère les participants à la réunion de l'année précédente, et donne le rapport du congrès de l'année dernière. Au cours de la discussion, Claire informe le groupe de certains sujets abordés par l'AEC :

- 1) Retours sur le Congrès - le programme est plus intéressant que l'année dernière, le café est bon, les petits gâteaux également. L'idée de mélanger les régions et les sujets proposés au débat est encore assez fraîche, les retours se feront plus tard.
- 2) Politique linguistique - abandon de l'interprétation simultanée. L'AEC fera porter les efforts sur la traduction des documents du Congrès et d'autres documents dans un plus grand nombre de langues. Certains documents sont disponibles sur internet en version abrégée ou détaillée.
- 3) Il n'y aura plus de fonctions honorifiques
- 4) Plan de viabilité de l'AEC - pour ses activités à venir, l'AEC doit se constituer des réserves financières. La possibilité (occasion) de bénéficier de fonds européens couvrant une grande partie de son budget pourrait s'avérer limitée. Pour cette raison, les frais d'inscription aux événements de l'AEC vont légèrement augmenter au fil des prochaines années.

Dimitrios : Les écoles turques ne sont pas économiquement florissantes. Actuellement, l'université paie les frais de déplacement et d'inscription de ses enseignants et du personnel administratif, mais rien ne dit que cette situation va durer.

Claire : À propos de la viabilité du budget de l'AEC budget : l'AEC propose différents ateliers et services payants : rédaction de projets, système EASY d'inscription en ligne etc. L'AEC a démarré le nouveau projet SMS : des appels ont été diffusés pour constituer des groupes de travail.

Yinam : Pour certaines écoles et régions, la participation aux groupes de travail pourrait s'avérer économiquement problématique.

La réunion s'est terminée prématurément car le groupe pensait que [Claire ?] devait participer à l'activité suivante.

Membres associés (Bernard Lanskey)

Présents s:

- Bernard Lanskey, Yong Siew Toh Conservatory of Music, Singapour (président)
- Thomas Novak, New England Conservatory, USA
- Adrian Daly, The Colburn School, USA
- Don McLean, University of Toronto Faculty of Music, Canada
- Jenny Ang, Yong Siew Toh Conservatory of Music, Singapour
- Scott Harrison, Queensland Conservatorium, Australie
- Sue Haug, NASM / Pennsylvania State University, USA
- Xavier Bouvier, Haute Ecole de Musique de Genève, Suisse
- Annina Pinosch, Haute école spécialisée de Suisse occidentale
- Douglas McNabney, Schulich School of Music, McGill University, Canada
- Nathalie Fernando, Université de Montréal
- Francis Perron, Université de Montréal
- Rob Cutietta, Thornton School of Music, University of Southern California, USA
- Mist Thorkelsdottir, Thornton School of Music, University of Southern California, USA

Les discussions ont abordé les points suivants :

Que peut offrir de plus l'AEC aux Membres associés

Les membres associés apprécient les conversations lors du Congrès annuel de l'AEC, mais souhaitent disposer d'une voix égale et de l'égalité des chances comme la participation dans les groupes de travail. Le président explique que le Conseil valorise les retours et commentaires des membres associés. Si la question de l'éligibilité des membres associés à participer aux WG de l'AEC n'est pas claire, ils devraient néanmoins répondre aux appels à participation.

Dans l'ensemble, les membres apprécieraient une diminution des tarifs de cotisation. Les tarifs élevés de l'AEC sont un frein à une plus grande diversité des effectifs d'adhérents. L'AEC pourrait envisager d'adapter les frais de services et d'inscription aux événements aux demandes des membres.

Il est remarqué que les publications de l'AEC sont utiles mais peu connues. Elles pourraient être plus clairement accessibles.

Comment obtenir une plus grande participation d'établissements comparables

Le nombre d'adhérents a légèrement baissé au cours des dernières années. Si la baisse n'est pas encore significative, il est cependant nécessaire pour les membres associés d'évaluer la valeur de leur adhésion à l'AEC.

Le président du groupe lance un appel aux actuels membres associés pour qu'ils contactent de manière très ciblée d'autres établissements de leurs réseaux, en particulier les écoles d'Asie (dont un grand nombre d'étudiants viennent en Europe). De plus, il faudrait contacter les écoles de musique offrant un enseignement de traditions classiques non-occidentales.

Créer deux sortes de membres associés

Les membres associés apprécieraient une distinction entre les établissements d'EMS hors Europe et les organisations professionnelles européennes hors secteur de l'EMS (en d'autres termes, ne pas les mettre dans le même groupe) car leurs intérêts, leurs besoins et leurs attentes sont différents. Le groupe note que l'adhésion de groupes professionnels est cruciale pour l'AEC car ils sont directement complémentaire au travail de l'enseignement supérieur et que les deux sont indispensables au soutien de l'écosystème musical. L'AEC doit continuer à gagner de tels groupes professionnels comme membres associés.

MusiQuE

MusiQuE est engagé dans plusieurs établissements hors Europe (par ex. en Thaïlande et à Singapour). On note aussi l'émergence d'une plus grande attention portée à l'assurance qualité dans la région : le Congrès 2019 des directeurs d'école de musique d'Asie du Sud-Est, en Indonésie a retenu l'assurance qualité comme une thématique prioritaire. Le groupe met en garde sur le fait que MusiQuE ne devrait pas devenir le seul instrument d'évaluation d'établissements et de programmes.

Retours sur le Congrès

La réunion a généré les retours suivants sur le Congrès 2018 à Graz :

- Les discussions thématiques étaient plus générales que profondes, peut-être parce que les groupes de travail sont encore au début de leurs activités.
- Trop de chevauchement de séances, les participants étaient forcés de choisir/sacrifier l'une ou l'autre
- Le Volet mondial était un thème solide et intéressant. Un suivi au cours de prochains débats de l'AEC permettrait de mieux refléter les tendances hors Europe.
- On espère que la question de la diversité ne restera pas sans suite
- Inclure plus de retours numériques et en direct lors des séances
- Préférence pour les communications numériques, càd pas de planning ou de documents imprimés dont la préparation est chronophage, pas forcément à jour et peu respectueuse de l'environnement. S'assurer que l'application Whova est actualisée et améliorer les fonctions de filtre/recherche.
- Problème des tables rondes - certains intervenants ont dépassé le temps imparti et privé les autres de temps d'expression/de dialogue
- Des repas assis seraient appréciés - mais le groupe reconnaît aussi qu'il est bien plus facile de réseauter en se déplaçant.

Adresses utiles

Lieu du congrès: Conservatorio di Musica "Giuseppe Verdi" di Torino, Via Giuseppe Mazzini 11, Turin

Certaines salles de réunion: Collegio San Giuseppe, Via S. Francesco da Paola, 23, Turin

Repas Pre-Ongress Séminaires

Restaurant Alla Lettera: Via Mazzini 12, Turin

Dîner de bienvenue jeudi soir

Museo Nazionale del Risorgimento Italiano: Via Accademia delle Scienze 5, Turin

Déjeuners, vendredi et le Samedi

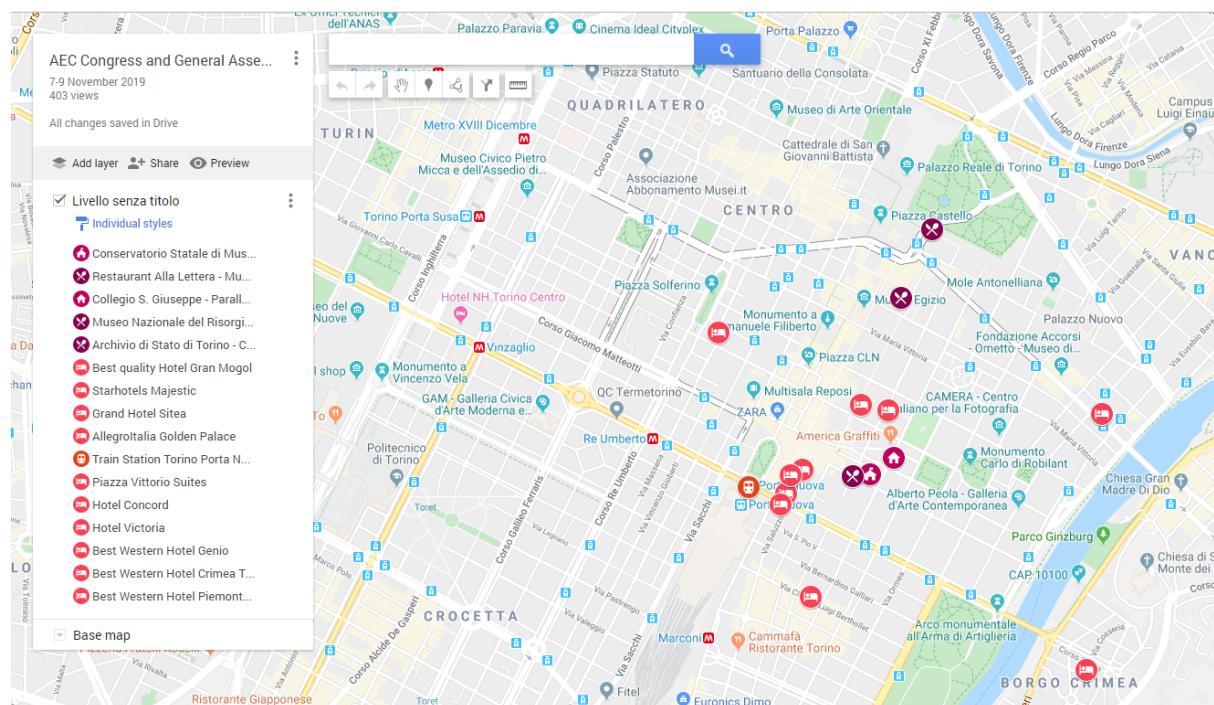
Collegio San Giuseppe: Via S. Francesco da Paola, 23, Turin

Dîner de clôture samedi soir

Archivio di Stato di Torino: Piazza Castello, 209

Carte

https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1zbRi_4RPMFSfrTKSAoHKMQg8rnNBjCP-&ll=45.063871582771895%2C7.68645279999984&z=15



Pour se rendre au Congrès

De l'aéroport de Torino Caselle au centre ville

Prendre la navette et descendre à l'arrêt **Torino Porta Nuova** (également point d'arrivée pour les personnes venant par le train), situé à 6 minutes à pied du Conservatoire. En taxi, le trajet depuis l'aéroport de Turin dure environ 30 minutes et coûte environ 30 €.

De l'aéroport de Milano Malpensa au centre ville de Turin

De Milano Malpensa, vous pouvez rejoindre Turin par le train ou en bus. En train : prenez le train de l'aéroport Milano Malpensa jusqu'à la gare Milano Centrale puis de là, un train jusqu'à Torino Porta Nuova. Durée du trajet : environ 2 heures. Deux compagnies ferroviaires desservent Turin :

[Trenitalia](#) et [Italo](#).

Plusieurs bus relient Milano Malpensa au centre ville de Turin. Coût : environ 25 €. Durée : un peu moins de 2 heures. [consulter ce site pour tout renseignement sur les bus.](#)

Par le train - descendre à l'arrêt « Torino Porta Nuova »

Prendre un train en direction de Torino Porta Nuova. Le conservatoire est à 6 minutes à pied de la gare (500 m).

L'information sur les horaires des navettes est disponible sur la page internet dédiée au Congrès www.aec-music.eu/congress2019 : onglet Photos et Documents, sous le titre « Information pratique ».

Número de Taxi

Pronto Taxi

+39 011 5737

www.taxitorino.it

Numéros de téléphone des organisateurs

Sara Primiterra (AEC Events Manager)

0032/496207303

Hotels

Veuillez noter que les réservations de l'hôtel doivent être faites par les invités à la réception de l'hôtel de leur choix. Ni l'AEC ni le conservatoire ne couvriront les quelconques frais d'annulations.

Best Quality Hotel Gran Mogol

Address: Via Guarini, 2

Telephone: +39 011 561 2120

Website: <http://bestqualityhotel.it/ita/hotel-torino-centro.php>

Distance from Conservatorio: 400 metres

Starhotels Majestic 4****

Address: C.so Vittorio Emanuele II, 54

Telephone: +39 011 539153

Website: www.starhotels.com/it/i-nostri-hotel/majestic-torino/

Distance from Conservatorio: 450 metres

Grand Hotel Sitea 5*****

Address: Via Carlo Alberto, 35

Telephone: + 39 011 51 70 171

Website: <http://grandhotelsitea.it/>

Distance from Conservatorio: 450 metres

Hotel Allegro Italia Golden Palace 4** and 5*******

Address: Via dell'Arcivescovado, 18

Telephone: +39 011 551 2727

Website: www.allegroitalia.it/torino-golden-palace-hotel-lusso/

Distance from Conservatorio: 1,5 kms

Piazza Vittorio Suites 4****

Address: Piazza Vittorio Veneto, 13

Telephone: +39 011 0341610

Website: <http://www.torinosuites.com/>

Distance from Conservatorio: 1,2 kms

Hotel Concord 4***

Address: Via Lagrange, 47

Telephone: +39 0115176756

Website: www.hotelconcordtorino.com

Distance from Conservatorio: 550 metres

Hotel Victoria 4****

Address: Via Nino Costa, 4

Telephone: +39-011-561-1909

Website: <http://www.hotelvictoria-torino.com/>

Distance from Conservatorio: 1,5 kms

BEST WESTERN Hotel Genio 3*S**

Address: Corso Vittorio Emanuele II, 47

Telephone: +39 011 6505771

Website: www.hotelgenio.it

Distance from Conservatorio: 850 metres

Best Western Hotel Crimea 3***

Address: Via Mentana, 3

Telephone: +39 011 6604700

Website: www.hotelcrimea.it

Distance from Conservatorio: 1,3 kms

Best Western Hotel Piemontese 3***

Address: Via Berthollet, 21

Telephone: +39 011 6698101

Website: www.hotelpiemontese.it

Distance from Conservatorio: 600 metres

Liste de restaurants

Près du Conservatoire

Alla Lettera

Ristorante pizzeria

Via Giuseppe Mazzini, 12

Mbun**

Via Rattazzi

Sushi del Maslè

Ristorante · Via Giuseppe Mazzini, 37/b

Ristorante Casa Fiore

Ristorante piemontese · Via della Rocca, 4

Ristorante Pizzeria Piano B

Via Giuseppe Mazzini, 23/c

La Spaccanapoli

Pizza · Via Giuseppe Mazzini, 19

I Tartufi Bistrot Torino

Ristorante · Via Carlo Alberto, 47

Oinos

Sushi · Via della Rocca, 39/G

Birrificio La Piazza Via Dei Mille 20

Birrificio · Via dei Mille, 20/b

Ristrot Guviol

Ristorante · Via S. Francesco da Paola, 27

Vittoria

V C Alberto 34

Magazzini OZ

Via Giolitti 19/a (nice, with sustainable shop in it)

Pastificio Defilippis

Via Lagrange

Eataly Torino (there are two Eataly Restaurant in Turin, this is the small one, the big one is at Lingotto)
Via Lagrange

Fancy Restaurants

Ristorante Casa del Barolo

Ristorante · Via dei Mille, 10 bis

Kipling Restaurant & Wines

Ristorante · Via Giuseppe Mazzini, 10

Al Garamond

Via Pomba 14

Piano35

Panoramico

Grattacielo SanPaolo

Historical Restaurats

Porto di Savona (Piedmont typical cuisine)

Piazza Vittorio

Platti

Cs Vittorio Angolo Re Umberto

Caffè TORINO ristorante

Piazza San Carlo

Baratti

Galleria Subalpina/ pza Castello

Solferino

Piazza Solferino

Autres événements à Turin

Festival de la technologie, 7 - 10 novembre

Le Congrès de l'AEC collabore avec le *Festival della Tecnologia*, organisé par l'université polytechnique de Turin. La prestation musicale du vendredi à 18h45 au Conservatorio est le résultat de cette collaboration. Plus d'information sur le festival : <https://www.festivaltecnologia.it/>.

CioccolaTò, 8 - 17 novembre

La plus grande manifestation d'Italie dédiée à l'artisanat du chocolat est de retour dans la capitale du Piémont avec une toute nouvelle image. Priorité est donnée à ses acteurs principaux : les maîtres chocolatiers, leur art et l'excellence de leurs produits.

Les organisateurs de cette édition ont cherché à privilégier l'originalité et la variété. Ils ont mis en valeur l'excellence, la tradition et l'histoire du chocolat. Chaque activité (conférence, atelier, parcours ...) est soigneusement planifiée jusque dans les moindres détails. Au cœur de toutes les initiatives : l'histoire, la culture et la tradition, pour tout savoir, apprécier et comprendre du chocolat.

Visitez le site <https://www.cioccola-to.eu/>

Art contemporain

Pendant le Congrès, Turin sera décorée d'une installation lumineuse : Luci d'Artista
<https://www.guidatorino.com/eventi-torino/luci-artista-torino-2019-2020/>

À voir à Turin

Museo Egizio (Musée égyptien) - le plus beau musée d'Europe en matière d'égyptologie ! À voir absolument : <https://museoegizio.it/> - à 10 minutes à pied du Conservatorio

Museo Nazionale del Cinema (Musée national du cinéma) - un musée unique, situé dans le monumental Mole Antonelliana <http://www.museocinema.it/it> - à 15 minutes à pied du Conservatorio

Basilica di Superga - une des plus belles basiliques d'Italie <http://www.basilicadisuperga.com/>

Reggia di Venaria - somptueuse villa juste à l'extérieur de Turin. Un joyau du Piémont :
<https://www.lavenaria.it/it>

Information on Fee Payment AEC Annual Congress 2019

Les frais de participation peuvent être réglés des manières suivantes:

- Paiement manuel par virement bancaire avant l'évènement (préférable)
- Idéal, Carte de crédit, Paypal et Bankcontact Systems en ligne
- Paiement manuel (en espèces sur place à Turin)
- Paiement manuel (par carte de crédit à Turin)

Pour plus d'informations et pour demander une facture, veuillez envoyer un email à events@aec-music.eu.

Une facture est envoyée directement à l'adresse électronique du participant par le système après l'achèvement de la procédure d'inscription en ligne.

For more information and other requests please mail events@aec-music.eu

AEC Annual Congress		
Category	Règlement effectué avant le 7 octobre	Règlement effectué après le 7 octobre
Représentant d'une institution membre de l'AEC	€300 (+ €100 en cas de participation au séminaire du pré-congrès MusiQuE or + €30 si vous assistez à l'atelier sur la représentation des étudiants)	€400 (+ €100 en cas de participation au séminaire du pré-congrès MusiQuE or + €30 si vous assistez à l'atelier sur la représentation des étudiants)
Représentant d'institutions non-membres	€500	€600
Étudiant d'une institution membre de l'AEC	Un étudiant: GRATUIT Autres étudiantes: €150	€210

Les frais de participation couvrent :

- Les documents de conférence
- La participation à toutes les séances plénières et parallèles
- La participation à tous les moments de réseautage
- La possibilité d'afficher des brochures, des posters et autres documents d'information sur les établissements membres de l'AEC
- Les pauses cafe
- Concerts organized by the hosting institution Deux dîners (jeudi 7 et samedi 9)
- Deux déjeuners (vendredi 8 et samedi 9)
- Concert organisé par l'établissement hôte
 - L'aide du personnel de l'AEC

Les frais de participation ne seront pas remboursés pour les annulations notifiées après le 7 octobre.

Coordonnées bancaires pour les règlements :

BNP Paribas Fortis
Account Holder AEC-Music
IBAN: BE47 0016 8894 2980
SWIFT/BIC Code: GEBABEBB

Lors du virement, merci d'indiquer clairement :

- Le numéro de facture
ou
- Le code de l'événement (Congress 2018), le nom de famille du participant, le nom de votre institution (le cas échéant)
Exemple: Congress2018, Smith, Gotham Conservatory

Organization

Conservatorio di Musica Giuseppe Verdi, Torino

Marco Zuccarini, Director
Valeria De Bernardi, Professor

AEC Council

President

- Eirik Birkeland - Former Rector/Associate Professor, Norwegian Academy of Music, Oslo, Norway*

Vice-Presidents

- Georg Schulz - Former Rector/Associate Professor Kunstuiversitat Graz, Austria
- Deborah Kelleher - Director, Royal Irish Academy of Music, Dublin, Ireland*

Secretary General

- Harrie van den Elsen - Principal, Prince Claus Conservatoire, Groningen, The Netherlands*

Council members

- Kaarla Hilden - Dean of the Faculty of Classical Music, Sibelius Academy, Helsinki, Finland
- Jacques Moreau - Director, CEFEDEM Rhône-Alpes, Lyon, France
- Ingeborg Radok Žádná - Vice-Dean for International Relations and Art Activity, Prague Academy of Performing Arts, Music and Dance Faculty, Czech Republic
- Elisabeth Gutjahr - Rector, Staatliche Hochschule für Musik Trossingen, Trossingen, Germany*
- Lucia Di Cecca -International Relations Coordinator, Conservatorio di Musica "L. Refice", Frosinone, Italy
- Zdzisław Łapinski - Director, The Academy of Music in Krakow, Krakow, Poland
- Bernard Lanskey - Co-opted Representative of AEC Associate Members, Director & Professor, Yong Siew Toh Conservatory in Singapore, Singapore

*members of the Congress Committee

Equipe AEC et MusiQuE



Stefan Gies
AEC Chief Executive



Linda Messas
AEC General Manager /
Deputy CEO/MusiQuE
Director



Sara Primiterra
AEC Events and Project
Manager



Esther Nass
AEC Office Project
Coordinator



Gabriele Rosana
AEC Communication
and Advocacy Officer



Paulina Gut
AEC Project and Events
Coordinator / MusiQuE
Review and Administrative
Officer



**Crina
Mosneagu**
MusiQuE Policy
and Review
Officer



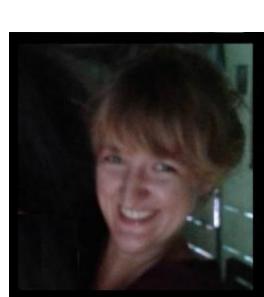
Blazhe Todorovski
MusiQuE Review and
Administrative Officer



Chiara Conciatori
MusiQuE Intern



Alfonso Guerra
AEC Membership
and Finance
Coordinator



Ivona Tomic
AEC Intern



Clara Larrauri
AEC Intern



Association Européenne
des Conservatoires, Académies de
Musique et Musikhochschule

